

## AUJOURD'HUI

### Éditorial

Nous voilà sous l'emprise du troisième choc pétrolier. La récession est maintenant au pas de la porte. Un éditorial d'Albert Juneau. **Page 12**

### Idées

Il faut continuer à se rappeler Hiroshima et Nagasaki. La guerre froide est certes terminée, mais l'arme nucléaire persiste. **Page 12**

### Émoi sur National

Deux des quatre moteurs d'un Boeing 747 de National en provenance de Montréal prennent feu à l'atterrissage à Londres. Au moins 26 des 439 passagers, des Québécois pour la plupart, ont été légèrement blessés. **Page 3**



### Plus de 200 000 réfugiés au Liberia

Pendant que la guerre se poursuit et que croupissent 200 000 réfugiés dans les camps environnant Monrovia (photo), les voisins du petit pays africain annoncent la formation d'une force multinationale d'intervention. **Page 4**

### L'ANC se défend

Au lendemain de sa décision historique de « suspendre » la lutte armée, le Congrès national africain se fait accuser d'avoir « tout donné » aux négociateurs gouvernementaux. **Page 4**



### Bogota intronise calmement Gaviria

Dans une capitale bouclée par des milliers de policiers et de militaires, la Colombie a célébré calmement l'installation de Cesar Gaviria comme nouveau président du pays. Ce dernier a répété son obsession : la lutte à la drogue. **Page 4**

### Rebondissements du prix du pétrole

Quoique les cours boursiers se soient stabilisés, la hausse du prix du pétrole provoquée par l'invasion du Koweït par l'Irak laisse craindre un troisième choc pétrolier et risque d'accroître l'ampleur de la récession aux États-Unis. **Page 5**

### Southam achète Litho-Prestige

Le groupe Southam, de Toronto a fait l'acquisition hier de l'importante imprimerie Litho-Prestige, de Drummondville qui appartenait à Unimédia. La transaction se chiffrait entre 10 et 15 millions \$. **Page 6**

# Les É.-U. envoient des troupes au secours de l'Arabie saoudite

## Les forces navales occidentales cinglent vers le Golfe

d'après AP, AFP et Reuter

LA MOBILISATION mondiale contre l'Irak envahisseur a pris, hier, une forme plus concrète avec la décision de Washington d'envoyer des troupes et des avions militaires en Arabie saoudite, pays voisin « menacé » par les visées expansionnistes de Bagdad.

Selon des sources autorisées américaines, jusqu'à 4000 hommes vont partir pour l'Arabie saoudite. Alarmiste, la Maison-Blanche a dit que les forces irakiennes massées à la frontière saoudienne constituaient une « menace imminente ».

Des troupes venues d'Égypte et peut-être d'autres pays se joindront aux parachutistes de la 82e division aéroportée américaine pour constituer ce qui pourrait devenir une force multinationale, ajoute-t-on de même source. Une information que le Caire a toutefois démentie.

En Irak, dont les autorités ont dit à plusieurs reprises n'avoir « aucune visée » sur l'Arabie saoudite, le président Saddam Hussein a justifié l'invasion du Koweït, expliquant que l'Irak était « menacé de l'étranger ».

Le chef de l'État irakien a également reçu hier le colonel Alaa Hussein Ali, chef du nouveau gouvernement koweïtien installé par Bagdad, lequel a proclamé la République et décrété la parité du dinar koweïtien avec le dinar irakien.

Dans une déclaration qui laisse entendre que l'Irak et le Koweït, aux yeux de Bagdad, ne forment plus qu'un seul et même pays, le président Saddam Hussein a justifié hier soir l'occupation du Koweït en estimant qu'elle mettait fin à un « partage colonial » et découlait de la « victoire irakienne contre l'Iran ».



Une mère et son enfant à la pêche, au bord du canal de Suez, regardent passer le destroyer français Duplex en route pour le golfe Persique comme de nombreux autres navires de plusieurs pays déterminés à mettre un terme aux agressions de l'Irak qui, après l'invasion du Koweït, menace l'Arabie saoudite.

« Dans un discours lu par un présentateur à la télévision irakienne, Saddam Hussein affirme que cette intervention « met fin à un partage colonial » qui avait « placé la richesse

avec une minorité » et laissé « une majorité sans richesse ». Selon lui, le 2 août 1990, date de l'invasion irakienne du Koweït, est le résultat « légitime du 8 août 1988 », date de la supposée « victoire finale » contre l'Iran.

« Le 2 août est également le fils légitime de la lutte, de la patience et de l'endurance des habitants du Koweït », a-t-il ajouté, en rendant hommage à ces habitants pour avoir « accompli l'un des devoirs nationaux les plus éclatants ».

PHOTO AP

## Des résidents cèdent à l'angoisse autour des barricades

Caroline Montpetit

À QUELQUES HEURES de la limite de l'ultimatum lancé dimanche par le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, pour faire lever les barricades mohawks au pont Mercier et à Oka, l'angoisse a gagné hier des résidents mohawks et blancs d'Oka, de Châteauguay et de Ville Sainte-Catherine.

Au moins 80 familles vivant aux abords des barricades se sont préva-

lues, dans la journée d'hier, des mesures d'évacuation volontaire mises en place par la Sécurité civile du Québec.

« Les bureaux de la Sécurité civile à Oka ont été très occupés toute la journée. Certaines personnes, surtout les personnes âgées, ne supportent plus le stress. Les gens craignent une intervention armée, et la tension a beaucoup augmenté depuis que l'ultimatum a été lancé. Nous n'avons aucune information concernant cette intervention militaire, mais nous accordons l'hébergement

et les compensations d'urgence à tous ceux qui veulent les obtenir », constate Claude-Philippe Lemire, des bureaux de Communications Québec à Oka.

Le conseil des ministres de Robert Bourassa doit se reconstruire aujourd'hui pour faire le point sur les négociations entreprises avec les Mohawks et prendre une décision quant aux mesures appropriées pour résoudre la crise.

Les bureaux d'assistance financière, mis en place à Oka par le ministère des Finances du Québec,

n'ont par ailleurs pas dérogé de la journée. Les évacués bénéficient de dédommagements variant de 12 à 32 dollars par jour, outre les frais d'hébergement, pour assurer leur subsistance pendant la crise.

« Les chèques sont immédiatement signés par des représentants du gouvernement. Et les budgets mis à la disposition de la Sécurité civile par le gouvernement sont à peu près illimités », poursuit M. Lemire.

À Ville Sainte-Catherine, la population a été particulièrement ébranlée par les rumeurs voulant que plu-

sieurs wagons de substances explosives aient été mis en place par les Warriors de Kahnawake sur la voie ferrée qui sépare Kahnawake du parc industriel.

« Plusieurs familles ont décidé de quitter la ville à cause de cette rumeur. Mais le ministère de l'Environnement nous a confirmé que plusieurs de ces wagons étaient vides, ou ne contenaient pas de substance explosive, ils étaient d'ailleurs sur place depuis longtemps », a confirmé le maire de Ville Sainte-Catherine,

Voir page 14: Des résidents

## Le FFM 90 présente 200 longs métrages tournés dans 52 pays

Odile Tremblay

LA 14e ÉDITION du Festival des Films du monde, qui se tiendra du 23 août au 3 septembre à Montréal, sera constituée de 200 longs métrages (dont 25 canadiens) produits dans 52 pays, 140 courts et moyens métrages et plusieurs premières canadiennes et étrangères.

Battant avec le pouls de l'Histoire, dans une section spéciale intitulée « Hommage à la liberté », films interdits de l'Europe de l'Est », on donne cette année la parole aux cinéastes des pays socialistes trop longtemps muselés.

C'est ce qu'on a révélé hier le président du festival, Serge Losique, et la vice-présidente Danièle Cauchard. Mais un suspense demeure : ni la composition du jury, ni les titres des films d'ouverture et de clôture n'ont été annoncés. Suite des révélations cette semaine.

« Pour la toute première fois dans un festival de cette catégorie, déclarait Serge Losique avec fierté, trois longs métrages canadiens se retrouvent en compétition officielle ». Il s'agit de *Une Histoire inventée*, d'André Forcier, mettant en vedette Jean

Lapointe, Louise Marleau, Marc Messier et Charlotte Laurier, de *Rafales*, d'André Melançon, et de *Princes in exile*, de Gilles Walker.

Vingt-et-un longs métrages sont déjà en lice pour l'obtention du Grand Prix des Amériques et des six autres distinctions qui couronneront les meilleurs films. Parmi les productions en compétition officielle, plusieurs sont attendues avec grande hâte, notamment *La Chevelure*, de l'Australien Paul Cox, *La Ballade de la rivière Jaune*, du Chinois Huang He Yao et *Ay, Carmela*, de l'Espagnol Carlos Saura. Le film hongrois de Marta Meszaros *Journal à mon père*, à ma mère, troisième volet d'une trilogie, soulève aussi l'attention des cinéphiles.

Côté prestige, les films hors concours ne sont pas en reste. Les plus grands noms du cinéma se bousculeront dans cette catégorie : d'Italie : Federico Fellini avec son dernier-né *La Voce della luna*, les frères Taviani avec *Le Soleil même la nuit*; de France : Bertrand Tavernier et son *Daddy nostalgie*, Jacques Doillon et *La Vengeance d'une femme*. Toute une brochette de films soviétiques est au programme cette année. Une première mondiale : le do-

Voir page 14: Le FFM



PHOTOS CP

Le premier ministre Gary Filmon, le chef du NPD Gary Doer et le leader libéral Sharon Carstairs.

## Le Manitoba aux urnes le 11 septembre

WINNIPEG (PC) — Le temps est venu pour les Manitobains de décider de leur avenir et de ceux qui seront leurs dirigeants, a déclaré le premier ministre Gary Filmon, hier, en annonçant le déclenchement d'élections générales pour le mardi 11 septembre, deux ans seulement après son accession au pouvoir.

Tout en se targuant d'avoir respecté toutes ses promesses électorales, le premier ministre Filmon a expliqué que le Manitoba devait être en mesure d'intervenir d'une seule voix sur la scène politique nationale et qu'il avait besoin de la stabilité d'un gouvernement majoritaire.

M. Filmon entend toujours accueillir la conférence des premiers ministres, prévue pour la semaine prochaine à Winnipeg, malgré les plaintes qu'avait suscitées la tenue, l'an dernier, d'une conférence au Québec au beau milieu d'une campagne électorale provinciale.

Le Manitoba est la deuxième province à annoncer un scrutin en une semaine, après l'Ontario, qui élira son nouveau gouvernement le 6 septembre.

Âgé de 47 ans, M. Filmon, un ancien ingénieur qui dirigeait un collège avant d'entrer en politique, lance son appel aux urnes à un moment où sa popularité person-

nelle et celle des conservateurs n'ont jamais été aussi grandes depuis le scrutin d'avril 1988.

Les électeurs avaient alors relégué le tout nouveau leader du NPD Gary Doer au troisième et dernier rang, tandis que les libéraux connaissaient une véritable renaissance sous le règne de l'enseignante Sharon Carstairs, alors l'unique représentante de sa formation à l'Assemblée avant ces élections.

D'après la plupart des sondages des derniers mois, les conservateurs détiennent une bonne longueur d'avance sur les libéraux, tandis que les néo-démocrates se

Voir page 14: Le Manitoba



## POLICE ET POUVOIR D'HOMICIDE

JEAN-CLAUDE BERNHEIM  
PRÉFACE DE JEAN-PAUL BRODEUR  
À LIRE ABSOLUMENT!

Méridien  
ÉDITIONS DU MÉRIDIAN

Qui ne connaît les affaires Griffin/Gosset et Rock Forest? L'immunité des policiers n'est plus à démontrer, quelles que soient les circonstances dans lesquelles ils utilisent le pouvoir d'homicide que leur confère l'article 25 du Code criminel. Nul ne peut demeurer indifférent après avoir lu ce document choc.

ISBN 2-89415-9 19,95 \$

DOCUMENT CHOC

# Un ex-haut fonctionnaire juge durement l'attitude de Québec envers les Mohawks

**Norman Delisle**  
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ministre John Caccia est largement responsable de la détérioration des relations entre les Mohawks et le gouvernement du Québec, accuse l'ancien haut fonctionnaire responsable du dossier des autochtones, M. Eric Gourdeau.

« Le gouvernement du Québec s'était doté d'une politique pour ses relations avec les autochtones, mais on ne l'a pas suivi parce qu'un ministre voulait avoir un ego-trip », a déclaré M. Gourdeau hier dans une entrevue à la Presse Canadienne.

M. Gourdeau a été secrétaire associé du conseil exécutif et responsable du dossier autochtone de 1978 à 1985. Il s'occupait alors du SAGMAI, le Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et

inuk.

M. Gourdeau exhibe un document de 65 pages adopté par le gouvernement du Québec au moment de la démission de René Lévesque, en septembre 1985 et intitulé *Harmonisation des relations entre le gouvernement et les nations autochtones du Québec*.

Cette politique permettait notamment de conclure avec une nation autochtone une entente « de gouvernement à gouvernement », expliquait-il.

Au lieu de maintenir en vigueur cette politique, M. Caccia a préféré négocier en « s'appuyant sur sa personnalité » et sur ses succès des années 70 dans ses pourparlers avec les Cris, estime M. Gourdeau.

M. Gourdeau, qui était un ami personnel du défunt premier ministre René Lévesque, blâme le gouvernement Bourassa pour n'avoir pas

convoqué une commission parlementaire annuelle afin de débattre des problèmes des autochtones, comme le gouvernement s'y était engagé en 1985.

Dans la situation actuelle, le gouvernement du Québec n'aura pas d'autre solution que de laisser pourrir la situation pour éviter un bain de sang, croit M. Gourdeau.

Demander une intervention armée serait un désastre, à moins qu'on soit assuré d'un succès rapide sans effusion de sang, ce qui ne semble pas le cas, croit l'ancien haut fonctionnaire.

En laissant le temps agir sur les esprits, M. Eric Gourdeau croit que les Warriors, qui représentent l'aile militaire des Mohawks, finiront par céder.

Le gouvernement a commis une erreur en négociant surtout avec les Warriors, ce qui a donné une crédibilité accrue à cette aile armée face aux Conseils de bande, a signalé M. Gourdeau.

Bien qu'il se dise « attristé » par le déroulement de la situation, M. Gourdeau espère que les relations entre le gouvernement du Québec et les nations autochtones ne seront pas compromises par l'explosive situation.

On lui a fait remarquer que pendant son mandat, le gouvernement péquiste avait connu sa large part de difficultés avec les Micmacs de Restigouche auprès de qui il avait déclenché une intervention armée de la Sûreté du Québec en 1981 au sujet de la pêche illégale de saumons.

« Quand la police est intervenue à Restigouche, cela a pris deux heures

et il n'y a pas eu de morts ou de blessés, a-t-il répliqué. Il n'y a eu qu'un seul coup de feu tiré dans les airs ».

M. Gourdeau aime rappeler aussi que ses relations avec la communauté mohawk ont toujours été cordiales. Il a même été décoré de l'Ordre du Grand Castor par cette communauté et exhibe avec fierté sa photographie prise en compagnie de la leader de cette communauté, Mme Mary Two-Axe Early.



Eric Gourdeau

## Lamontagne s'en va le coeur en paix

QUÉBEC (PC) — C'est avec la satisfaction du devoir accompli que le lieutenant-gouverneur du Québec Gilles Lamontagne prendra sa retraite officiellement demain.

« Ma nomination comme lieutenant-gouverneur a été l'apogée de ma carrière », a commenté hier M. Lamontagne en entrevue, quelques heures avant de passer les rênes à son successeur, le sénateur Martial Asselin.

Avec émotion, M. Lamontagne a revu les grands moments des quelque 80 mois qu'il a passés comme représentant de la Couronne au Québec. « Lors de ma nomination, j'étais particulièrement heureux de revenir dans la ville de Québec après un séjour de sept ans comme député et ministre à Ottawa. On m'a accueilli d'une façon spéciale, avec cordialité et chaleur », s'est-il rappelé.

M. Lamontagne a tenté tout au long de son mandat de « démystifier » cette fonction de lieutenant-gouverneur, dont plusieurs ne voient que l'aspect protocolaire et officiel.

Il raconte sa tournée de l'Est du Québec où, à bord d'une frégate de la marine canadienne, il a pu visiter plusieurs villes comme Chicoutimi, Sept-Îles, Mingan. « C'est la première fois qu'un lieutenant-gouverneur se rendait visiter ces populations ».

Plus tard, en compagnie du directeur des élections du Québec Pierre-F. Côté, M. Lamontagne faisait la tournée des Inuit habitant les 14 villages nordiques du Québec.

M. Lamontagne a entretenu des contacts personnels avec la reine Elizabeth II lors des séjours de la souveraine. Même si le principe de la royauté est contesté par plusieurs au Québec, M. Lamontagne affirme n'avoir jamais entendu de remarques désobligeantes à cet égard. « On a toujours manifesté envers le représentant de la Couronne du respect et de la cordialité, même de la part de ceux qui ne sont pas d'accord », a signalé M. Lamontagne.

La fonction de lieutenant-gouverneur comporte toutefois un aspect difficile que M. Lamontagne a tenu à souligner. « Il faut manifester une transparence complète, ne pas poser des gestes partisans ou émettre des opinions partiales », dit M. Lamontagne, ajoutant avec un sourire. Bref, il faut éviter de parler aux journalistes.

C'est d'autant plus difficile pour un homme politique comme Gilles Lamontagne qui, depuis 1962, est à l'avant-scène de la politique municipale et fédérale.

M. Lamontagne a été chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Québec de 1962 à 1965, puis maire de la ville jusqu'en 1977 avant d'être élu député fédéral de Langelier et d'accéder au conseil des ministres sous le gouvernement Trudeau jusqu'en 1983. Il n'a jamais perdu l'une des sept élections où il a été candidat.

Une fois à la retraite, M. Lamontagne entend bien demeurer très actif malgré ses 71 ans.

Il entend continuer à suivre de près la politique et se mêler aux activités sociales de la Vieille Capitale.

## La Société de chimie perd son président à cause de Meech

SHERBROOKE (PC) — À la suite de l'échec de l'accord du lac Meech, le professeur de chimie de réputation internationale, M. Pierre Deslongchamps, a démissionné récemment de la présidence de la Société canadienne de chimie.

Rencontré hier matin à son bureau au département de chimie de la faculté des Sciences de l'Université de Sherbrooke, le professeur Deslongchamps justifie cette décision récente par le fait qu'il ne se sentait plus à l'aise comme Québécois d'être à la tête d'une société canadienne.

« J'ai démissionné le 26 juin. Mon mandat se terminait au cours du mois de juillet. Mon

geste était donc avant tout symbolique, mais c'est celui qui était à ma disposition... »

« Je voulais faire comprendre à mes collègues chimistes de tout le Canada qu'il n'y a pas que les politiciens qui ont été affectés par les résultats négatifs du lac Meech. Je voulais leur démontrer que tout cela a été encaissé durement par la grande majorité des Québécois ».

D'ailleurs, le Pr Deslongchamps, qui doit sa réputation à de savants travaux en chimie organique, croit qu'il revient à chaque Québécois de poser des gestes en logique avec les récents événements constitutionnels.

## La sécheresse persistante répand les incendies en Europe du Sud

d'après l'Agence France-Presse

DE NOMBREUX INCENDIES, favorisés par la sécheresse, ont éclaté ces derniers jours au Portugal, en Espagne, en Italie et en Grèce, détruisant des milliers d'hectares de forêts et de terres cultivées, et certains faisaient toujours rage hier.

Au Portugal, plus de 10 000 hectares de forêts et de cultures diverses ont été détruits par des dizaines d'incendies qui ravagent depuis trois jours le centre du pays. Près de 6000 hectares de forêts et de cultures ont notamment été brûlés dans les régions de la chaîne montagneuse de Serra da Estrela. Une bonne partie des foyers d'incendie dans ce secteur étaient « contrôlés » hier matin par les pompiers.

Cependant, les sinistres qui ont déjà détruit plus de 5000 hectares de forêts dans la région de Pampilhosa da Serra, à 40 km de Coimbra, n'ont pu être que partiellement contrôlés pendant la nuit.

Au total, près de 40 000 hectares de forêts et cultures ont déjà brûlé depuis juin, contre 45 000 pour l'ensemble de l'année précédente.

En Italie, le gigantesque brasier qui a ravagé pendant quatre jours la région de Livourne, en Toscane, a

détruit 1500 hectares de forêts, mais n'a fait aucune victime, selon la préfecture de cette ville. L'incendie était cependant complètement éteint.

L'incendie qui s'était déclaré dimanche dans les Pouilles (sud-est de l'Italie), menaçant le centre touristique de San Cristoforo près de Foggia, a été maîtrisé.

En Espagne, plusieurs incendies continuaient de faire rage hier, notamment dans le sud, où plusieurs centaines d'hectares de forêts ont été détruits.

En Galice (nord-ouest), où plus de 3000 hectares de bois avaient été dévastés par les flammes la semaine dernière, six incendies n'étaient toujours pas éteints hier dans l'une des trois provinces de cette région, celle de Lugo.

Dans la région d'Almería (est), un incendie qui a détruit 5000 hectares de végétation a cependant été dominé hier.

En Grèce, à l'exception d'un incendie qui s'est déclaré dans la région de Pyrgos (côte ouest du Péloponnèse), tous les autres sinistres qui ont ravagé ces derniers jours plusieurs régions du pays, notamment celui qui a détruit 1000 hectares de forêts et de cultures près de Messolonghi

(ouest), étaient circonscrits hier, selon les autorités.

Pendant ce temps en France, la sécheresse qui sévit depuis de longs mois a forcé près de la moitié des départements à prendre des mesures de restriction d'eau.

Un comité interministériel sur la sécheresse se réunit aujourd'hui sous la présidence de Brice Lalonde, secrétaire d'État à l'Environnement, pour prendre des mesures supplémentaires.

Paul Rouncats, agriculteur dans le Tarn, résume à sa manière les sentiments des paysans français : « Une subvention, aussi belle soit-elle, n'a jamais fait pleuvoir ».

En juillet, la pluviosité a été inférieure de 50 % à la normale. La canicule a favorisé l'évapo-transpiration, qui est, dans le Midi de la France, « comparable à celle du Sahel ».

Si un peu partout en France — Bretagne, Normandie, Provence, Languedoc, Vendée, Aquitaine, Midi-Pyrénées — les particuliers se sont vu interdire l'arrosage des jardins, le lavage des voitures ou le remplissage des piscines, c'est l'agriculture qui souffre le plus de la sécheresse persistante.

## Les États-Unis sont aux prises avec une énorme masse de déchets toxiques

JACKSONVILLE, Arkansas — Sur l'emplacement d'une ancienne fabrique de pesticides, la Vertac Chemical Corporation, on s'appête, à compter du 15 août, à incinérer plus de 28 000 barils de déchets toxiques, dont 2800 contiendraient des dioxines.

La fabrique a fermé il y a trois ans. Si le projet n'est pas stoppé par des environnementalistes qui ont l'appui de Greenpeace, Jacksonville, dans l'État d'Arkansas, non loin de Little Rock, deviendrait ainsi le lieu d'un important projet-pilote, en milieu urbain, pour l'élimination de tels déchets, rapportait hier le *New York Times* faisant écho, surtout, aux craintes que suscite ce projet d'incinération de dioxines.

L'EPA (Agence de protection de l'environnement) a émis toutefois l'avis que les températures atteintes, aussi élevées que 2200 degrés Fahrenheit, détruiront les traces infinitésimales de produits chimiques.

Des milliers d'autres localités, aux États-Unis, sont aux prises avec des quantités de fûts renfermant des déchets toxiques. Il existe même une liste « prioritaire » de 1219 emplacements de déchets considérés comme les plus dangereux, aux États-Unis (Superfund National Priorities List).

Des incinérateurs mobiles — quelques-uns seulement ont été construits, le projet est d'en aménager 60 — sont considérés comme une solution immédiate au problème des dé-

chets toxiques. L'incinérateur de Jacksonville, par exemple, fonctionnerait sept jours par semaine, 24 heures par jour, durant 10 mois environ, avant de gagner un autre emplacement prioritaire.

Les dioxines font partie de produits chimiques qui conservent leur mystère, elles causent le cancer chez des animaux de laboratoire, mais on ne possède pas de données quant à leurs effets sur les humains. L'on a toujours à l'esprit la tragédie de Seveso (Italie) dans les années 70, qui venait de l'émission de dioxines en grande quantité. Les travaux actuels permettent de conclure que les dioxines sont cause d'une maladie de la peau chez les humains, la chloracné.

Les dirigeants de Jacksonville, y inclus le maire Tommy Swaim, sont favorables à l'incinération prévue. Le maire dit qu'il ne s'oppose pas à une étude quant à la répercussion de la présence de dioxines sur la santé de la population. Les militants du groupe local qui combat cette expérience disent en savoir suffisamment sur les méfaits causés par ces produits chimiques pour maintenir leur opposition ferme. Près du lac DuPre, étang qui jouxte un terrain de baseball, on peut voir une affiche priant les « personnes non autorisées » de se tenir à l'écart, ainsi qu'un pictogramme prohibant la pêche dans un étang où l'on a retrouvé des dioxines.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

### INGÉNIEURS GÉOLOGUES

GEOSIG INC., bureau d'experts-conseils en géophysique, recherche ingénieurs géologues pour ses bureaux de Val d'Or et de Québec.

Le titulaire doit avoir un diplôme d'ingénieur ou un bac en géologie avec option informatique ou physique. L'expérience n'est pas essentielle.

Le poste demande d'abord des habiletés au travail de terrain, mais également une excellente aptitude à communiquer en français et si possible en anglais. L'emploi exige des déplacements nombreux pour des contrats géoscientifiques, des congrès et des contacts commerciaux.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent envoyer leur curriculum vitae à :

Edwin Gaucher, Ing., Ph.D.  
GEOSIG INC.  
3700, boul. de la Chaudière  
Sainte-Foy (Québec) G1X 4B7

GEOSIG Inc.



Concours  
de musique  
du Canada Inc.

Canadian  
Music  
Competitions Inc.

### DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur ou la directrice générale devra posséder principalement des compétences en matières administratives et en relations publiques. Une forte proportion de son temps devra être consacrée aux questions financières.

#### PRINCIPALES FONCTIONS À EXERCER

- Diriger le secrétariat permanent
- Exercer des activités administratives et comptables;
- Maintenir les acquis relatifs aux commandites et aux dons existants et procéder aux activités amenant de nouvelles levées de fonds;
- Exercer toute autre fonction désignée par le Conseil d'administration et/ou les comités qui en découlent;

#### QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme universitaire de premier cycle dans un champs de spécialisation appropriée et cinq années d'expérience dans une fonction administrative ou de gestion;
- Capacité de respecter et de développer un mouvement fondé à la base sur des administrateurs bénévoles;
- Être bilingue.

LIEU DE TRAVAIL: ■ Montréal TRAITEMENT: ■ Selon la compétence.  
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Septembre 1990.

#### ÉCHÉANCE DU CONCOURS

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature et leur curriculum vitae avant le 20 août 1990 à :

CONCOURS DE MUSIQUE DU CANADA INC.

Jury de sélection, C.P. 76005

Galerias d'Aylmer, AYLMEYER (Québec) J9H 6A6

Pour de plus amples renseignements, veuillez entrer en relation au 1-819-684-5087 ou 1-514-679-3806 + 844-8836.

## VENDREDI LE 17 AOÛT



CAHIER

ÉDUCATION

- La démocratie en éducation
- Le défi de la pluriethnicité
- La bataille des frais de scolarité
- La coopération internationale

- Réservation publicitaire: 842-9645
- Date limite: 10 août

DANS LE DEVOIR

## EN BREF...

### Collision meurtrière

TUNIS (AFP) — Une collision entre deux trains, à la sortie sud de la gare centrale de Tunis, a fait au moins 10 morts et une cinquantaine de blessés parmi les voyageurs, selon un premier bilan, obtenu de sources informées. L'accident s'est produit en début d'après-midi, lorsqu'un train, qui partait de Tunis en direction de Nabeul, dans le Cap-Bon tunisien, a percuté un autre train, qui s'est arrêté subitement sur la même voie, à deux kilomètres de la gare, en raison d'une panne.

### 250 000 bébés mourront du sida

CANBERRA, Australie (AFP) — Au moins 250 000 bébés atteints du sida mourront avant l'âge de 2 ans, a estimé hier à Canberra devant une conférence internationale sur le sida une spécialiste, Mme Prema Ramachandran, du Conseil indien pour la recherche médicale. Le Dr Ramachandran a déclaré que deux millions de bébés vivant dans le monde étaient nés de mères malades du sida, et qu'au moins le quart d'entre eux étaient également contaminés par le virus. 250 000 de ces enfants mourront avant d'atteindre leur deuxième anniversaire, a estimé le Dr Ramachandran lors de la conférence sur le sida en Asie et dans la zone Pacifique, organisée par le gouvernement australien et l'Organisation mondiale de la santé.

### Cannibalisme rituel

PRAGUE (AFP) — Un immense lieu de culte païen, où seraient enfouies plus de 1200 victimes de meurtres rituels commis à la fin de l'âge du bronze, a été découvert lors de fouilles archéologiques à Bucina, au centre de la Tchécoslovaquie. Les restes humains mis au jour dans la terre argileuse du Mont Cezava ont été découverts d'après un rituel propre au cannibalisme. Les recherches portent à croire qu'il s'agissait d'un lieu de culte où les membres de tribus préceltiques sacrifiaient des victimes à des dieux païens et mangeaient la chair humaine de leurs esclaves.



Les passagers du vol 124 de Nationair ont connu une arrivée plutôt mouvementée à Londres, alors que deux moteurs de l'appareil ont pris feu. Heureusement, on ne compte aucune perte de vie.

## Incendie à bord d'un Boeing 747 de Nationair: 26 blessés légers

Josée Boileau et PC

LA COMPAGNIE d'aviation Nationair pourrait connaître dès aujourd'hui les causes de l'incendie qui a forcé hier l'évacuation de 439 passagers à bord du 747 qui venait d'arriver à Londres en provenance de Montréal.

Vingt-six passagers ont été légèrement blessés à la suite des opérations d'évacuation et deux pompiers ont été incommodés par la fumée. À Nationair, on assure que personne n'a dû être hospitalisé. Les blessures relèvent plutôt des éraflures et des chevilles foulées.

Déjà, hier, un porte-parole de la compagnie faisait état de premières informations selon lesquelles le moteur qui a pris feu soit sujet, dans des conditions bien particulières, lorsqu'il traverse des vents latéraux, à manquer d'oxygène, ce qui crée un excès de combustible.

« Si c'est là le problème, cet avion pourra revoler dès demain, expliquait M. Normand Ouellette. Mais nous attendons les premiers rapports de nos spécialistes avant de prendre toute décision ».

Trois techniciens de la compagnie se sont envolés hier soir pour Londres afin de dresser un premier bilan de la situation.

À 11 h 12, heure de Londres, le Boeing 747 en provenance de Mirabel venait tout juste d'atterrir à l'aéroport de Gatwick, quittant la piste

pour se rendre sur le tarmac, quand la tour de contrôle a avisé les pilotes que de la fumée et des flammes sortaient de l'un des moteurs. À l'arrivée des pompiers, un deuxième moteur avait pris feu.

Les 439 passagers ont dû être évacués par les toboggans de secours sur le tarmac. La principale piste de Gatwick a été bloquée pendant une heure et quatre vols ont été détournés sur l'aéroport de Heathrow.

Le vol Nationair 124 devait poursuivre sa route jusqu'à Toulouse, en France, mais les 203 passagers qui ne devaient pas descendre à Londres ont dû attendre un autre appareil, fourni par une autre compagnie aérienne, pendant une dizaine d'heures dans la capitale anglaise.

À Toulouse, 265 autres passagers ont vu à leur tour leur vol avoir un retard de sept heures avant de pouvoir rentrer directement à Montréal.

M. Ouellette explique que Natio-

nair avait tout récemment acquis le Boeing impliqué dans cet incident. L'appareil, acheté à la mi-juin à la compagnie TWA, avait été inspecté tant par les compagnies concernées que par les autorités américaines et le ministère fédéral du Transport.

En six ans d'existence, il s'agit du premier véritable accident impliquant la compagnie, qui n'avait jusqu'à présent connu que des bris mécaniques entraînant des retards. M. Ouellette disait ignorer hier dans quelle mesure cette affaire peut avoir un impact sur la clientèle.

« Ce sont des choses qui sont déjà arrivées à d'autres compagnies. Comme nous offrons des vols noisés, pour lesquels les gens paient à l'avance et qui ne sont pas remboursables, c'est déjà une autre situation que si nous étions en contact direct avec le public. Nous faisons plutôt affaire avec les grossistes en voyages. L'impact sera peut-être moindre ».

## Poursuite de 3,6 millions \$ pour compenser les lésions graves subies par un enfant

CHICOUTIMI (PC) — Un couple chicoutimien réclame la somme de 3,6 millions \$ à l'Hôpital de Chicoutimi comme dédommagement pour les lésions graves au cerveau subies par leur fille, en 1989, à la suite d'une surdose de soluté.

En leur qualité de tuteurs et par l'entremise de leur procureur, Me Gerald Aubin, Réal Roussel et Louise Boivin ont déposé, hier au greffe de la Cour supérieure du district de Chicoutimi, leur poursuite contre l'hôpital et l'infirmière Marthe Guimond.

Le 29 juillet 1989, Louise Boivin a donné naissance à Stéphanie Boivin-Roussel, par césarienne, à l'Hôpital de Chicoutimi. Bien que prématurée, l'enfant avait, selon la déclaration de la poursuite, un état de santé excellent et ce, au cours des premiers jours qu'elle a passés à la pouponnière sous les soins des défenderesses.

Mais le 2 août, l'état de l'enfant s'est détérioré à la suite, prétend la poursuite, des faits et gestes de l'infirmière en devoir à la pouponnière, Marthe Guimond.

Selon les demandeurs, l'infirmière Guimond a injecté, en 60 ou 120 minutes, le contenu d'un soluté que sa petite patiente aurait normalement dû recevoir en 24 heures. L'enfant a alors subi un arrêt respiratoire jusqu'à ce que les médecins appelés en urgence, dont le Dr Jean Larochelle, parviennent à la réanimer et la maintenir en vie.

Malheureusement, les médecins eurent tôt fait de constater, dans les jours qui ont suivi, que Stéphanie avait subi des lésions irréparables, quoique sa condition physique se soit maintenue à un niveau satisfaisant. Aujourd'hui et pour toujours, allégué la poursuite, Stéphanie Boivin-

Roussel présente tous les effets d'une atteinte grave au cerveau et un retard important au niveau psychomoteur, ce qui la rendra, sa vie durant, dépendante de ses parents ou de toute aide externe.

« Les dommages que subit et subira la jeune Stéphanie et les demandes personnelles sont dus à l'incurie, l'insouciance, la négligence, l'incompétence et la faute de l'infirmière (...), laquelle a consisté, d'une façon grossière et malhabile, à programmer faussement l'appareil destiné à injecter le soluté à l'enfant », lit-on dans la poursuite.

Quant à l'Hôpital de Chicoutimi, sa faute a consisté, toujours selon la poursuite, à ne pas avoir enseigné à son infirmière le parfait fonctionnement de son appareil et d'avoir réduit le personnel de la pouponnière au point où l'infirmière Marthe Guimond fut surchargée de travail.

Devant ces faits, le couple chicoutimien réclame 3 millions \$ à titre de dommages et intérêts pour préjudice matériel à la personne de sa fille. Cet argent servira à défrayer les soins passés, présents et futurs de la petite victime, compensera sa perte éventuelle de gains ainsi que le préjudice moral subi.

Finalement, les parents réclament pour eux-mêmes 300 000 \$ chacun pour les dommages qu'ils subissent et subiront personnellement en raison de l'état de leur enfant. Selon Me Aubin, cette poursuite ne pourra vraisemblablement pas être entendue avant plusieurs mois, car en raison du jeune âge de l'enfant, il faudra attendre encore quelque temps avant que les spécialistes ne se prononcent sur l'étendue exacte de l'atteinte au cerveau dont elle souffre.

## Les jeunes péquistes sont prêts à «éduquer» leurs vis-à-vis libéraux démissionnaires

Josée Boileau

NON, non, non, les Jeunes libéraux n'ont pas pris le virage souverainiste. Ils se sont certes livrés à une prise de conscience, mais leur projet contient une bonne dose de naïveté qui nécessiterait des éclaircissements.

Pour Joseph Facal, le président du Comité national des jeunes du Parti québécois qui dresse ce constat, la récente prise de position de la Commission jeunesse du PLQ recèle des lacunes qu'il s'expliquent « parce qu'ils s'aventurent sur un terrain avec lequel ils ne sont pas du tout familiers ».

« Pour nous, le mot-clé est 'pays'. Or, nulle part on ne le retrouve dans leur document », a-t-il poursuivi.

M. Facal a notamment relevé la contradiction entre l'affirmation internationale du Québec et le fait de s'associer avec le Canada pour la conduite d'une politique étrangère. Avec le projet des Jeunes libéraux, le Québec aura-t-il un siège à l'ONU ou pas ?, s'interrogent les jeunes péquistes.

De façon plus précise, ceux-ci ont trois questions à poser aux jeunes libéraux :

■ l'autonomie est-elle, pour eux, synonyme de souveraineté : oui ou non ?

■ le Québec devrait-il, selon eux, avant toute association, déclarer sa souveraineté, l'enchaîner dans sa Constitution et devenir un pays : oui ou non ?

## Réseau de passeurs de faux réfugiés

TORONTO (PC) — Quinze individus ont été arrêtés à Toronto et à Hong Kong, au cours des cinq derniers jours, à la suite de la découverte d'un réseau de passeurs de faux réfugiés chinois au Canada.

Selon M. Tang Chui-shing, directeur des enquêtes au ministère de l'Immigration de Hong Kong, quel que 4000 Chinois seraient ainsi parvenus au Canada avec des faux documents de voyage.

Le surintendant Jim Clark, de la police de Toronto, a précisé que les faux réfugiés devaient déboursier 15 500 \$ pour se rendre au Canada et 4500 \$ de plus pour aller aux États-Unis.

À Hong Kong, on leur procurait habituellement un faux passeport singapourien. Accompagné du passeur, le Chinois devait alors emprunter une route aérienne passant par Bangkok, Istanbul, Budapest, Helsinki, Londres, Rome, Bruxelles et Zurich.

Au moment de l'arrivée au Canada, le passeport contrefait était jeté dans les toilettes de l'avion. On expliquait alors au Chinois qu'il devait réclamer à son arrivée le statut de réfugié.

L'enquête des policiers du Canada et de Hong Kong a commencé en février dernier après que trois Chinois eurent été arrêtés avec de faux passeports de Singapour à destination du Canada.

On été arrêtés à Toronto : King Fong Yue, 37 ans, et Kar Chiu Lee, 36 ans, tous deux de Toronto; Chiu Sing Tsang, 38 ans, de Bangkok; Hock Peng Teng, 29 ans, et Thiam Sing Sim, 34 ans, tous deux de Singapour; et Kai Ho Chin, 48 ans, de Pittsburgh.

À Hong Kong, on a procédé à l'arrestation de l'individu qui fabriquait les faux passeports et de sept Chinois, qui s'approprièrent à monter à bord d'un avion à destination de la Thaïlande.

■ quels devraient, selon eux, être les pouvoirs précis de ce parlement « supranational » ?

En fait, M. Facal se demande si les jeunes libéraux veulent un fédéralisme à deux plutôt qu'à dix ou une souveraineté-association. Le président de la Commission jeunesse du PLQ, M. Michel Bissonnette, a pour sa part déjà indiqué que ce qui différencie leur proposition du projet péquiste, c'est « ce qui vient après le trait d'union ».

Le Comité national des jeunes péquistes tient pour sa part à se démarquer en rappelant les trois points qui marquent leur propre projet souverainiste :

■ que tous les impôts perçus au Québec le soient uniquement par le parlement québécois;

■ que toutes les lois qui s'appliquent au Québec et aux Québécois émanent de l'Assemblée nationale;

■ que tous les traités, les conventions, les accords internationaux soient négociés par les représentants du gouvernement québécois. À ce titre, toute association économique avec le reste du Canada fera l'objet de traités commerciaux comme c'a été le cas pour le traité de libre-échange avec les États-Unis.

M. Facal a également salué la dé-

mission de six des dix membres de l'exécutif de l'aile québécoise du Parti libéral fédéral et la décision de certains d'entre eux de travailler à la souveraineté du Québec.

« Habituellement, nous n'aurions pas à nous réjouir lorsqu'il y a des démissions dans un parti, a souligné M. Facal, probablement en souvenir d'un passé pas si lointain au PQ. Mais si ces départs ont lieu au nom de la souveraineté, il faut le souligner ».

Il estime même que la démarche des jeunes démissionnaires est plus claire que celle des Jeunes libéraux car ils ont, eux, franchement prononcé le mot de « souveraineté » pour expliquer leur décision.

Par contre, M. Facal souligne qu'il n'y a « aucune espèce d'ironie dans notre position envers les jeunes du PLQ. Nous demandons des éclaircissements, mais nous voyons aussi d'un très bon œil leur démarche. Nous ne disons pas que leur document est un torchon ! ».

Si, dans le passé, ce sont les libéraux qui demandaient aux péquistes de se brancher, lors de la longue question de 1980 ou sous la direction de Pierre Marc Johnson alors que le parti semblait tourné vers le « oui », M. Facal note simplement que « l'histoire donne parfois le spectacle de

retournement de balancier ».

Quant à l'attirance exercée par le Bloc québécois auprès des jeunes qui refusent de se laisser prendre dans les carcans politiques, comme en faisait état, dimanche, le président démissionnaire du PLC, M. Jean-François Simard, M. Facal explique : « Il y a l'attrait de la nouveauté. De plus, le Bloc arrive à point nommé, en pleine campagne électorale et il se dirige vers une grande victoire. C'est plus tentant que les campagnes de financement ! ».

Trois des Jeunes libéraux fédéraux démissionnaires ont annoncé dimanche leur intention de travailler aux côtés du Bloc québécois pour l'élection partielle dans Laurier-Sainte-Marie.

Par ailleurs, d'autres dirigeants des Jeunes libéraux du PLC s'apprêteraient aussi à démissionner. Selon le quotidien *Le Soleil*, la plupart des dirigeants d'une dizaine d'associations de l'Est du Québec sont sur le point d'imiter les six qui les ont précédés.

Des démissions massives sont également envisagées à la rentrée, alors que les Jeunes libéraux des 75 comités fédéraux du Québec tiendront leurs assemblées générales.

## Ottawa pourrait augmenter le nombre de sénateurs pour faire adopter la TPS

OTTAWA (PC) — Le leader des conservateurs aux Communes, M. Harvie Andre, a révélé dans une interview, hier, que le gouvernement songerait à recourir à un article de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui n'a jamais été invoqué dans le passé pour obliger le Sénat à ratifier la taxe de 7 % sur les produits et services.

Avec 52 sénateurs sur 104, les libéraux peuvent facilement empêcher les 32 sénateurs conservateurs de faire adopter la mesure. Il y a de plus un réformiste, quatre indépendants, un libéral indépendant et 14 sièges non comblés.

Le 14e siège a été libéré par la retraite obligatoire à 75 ans, hier, de la sénatrice libérale Margaret Anderson, du Nouveau-Brunswick.

Le 8 octobre prochain, fête de l'Action de grâce, trois autres sénateurs (deux conservateurs et un libéral) devront prendre leur retraite à cause de leur âge. Il y aura alors 17 vacances.

En nommant 17 conservateurs au Sénat, le premier ministre obtiendrait le nombre de 47, soit quatre de moins que les libéraux.

C'est ici, a souligné M. Andre, qu'intervient l'article 26 de l'AABN, qui autorise le gouvernement à augmenter le nombre de sièges au Sénat dans certaines circonstances.

Les conservateurs seraient alors majoritaires au Sénat et la TPS pourrait entrer en vigueur le 1er janvier prochain, comme prévu.

Il n'est pas certain, a souligné M. Andre, que le gouvernement agisse de la sorte. Il ne le fera, a-t-il dit, que « si le Sénat se conduit d'une manière très partisane, comme il l'a fait depuis 1984 ».

« Nous ne pouvons pas être tenus continuellement en otages, a dit M. Andre. Nous devons être en mesure de faire adopter notre programme législatif ».

Le comité des banques du Sénat, qui est dominé par les libéraux, vient

de terminer six semaines d'audiences et il doit en tenir d'autres avant de soumettre son rapport.

Le sénateur libéral Sidney Buckwold, président du comité, a déjà fait savoir qu'on exigera que des amendements soient apportés au projet de loi sur la TPS.

### avis public



Gouvernement du Québec

Madame, Mademoiselle,

Vous avez travaillé pendant au moins 20 ans au gouvernement du Québec et vous êtes maintenant à la retraite.

Le ministère des Communications est à la recherche de 15 témoignages féminins afin de réaliser un court document audiovisuel.

Si vous êtes intéressée, téléphonez entre huit heures et midi, le jeudi 9 août 1990 et laissez votre nom et votre numéro de téléphone.

Nous vous rappellerons sans faute.

Montréal et banlieue : 873-5551  
Québec et banlieue : 646-9285

• ACCORD • PRELUDE • CIVIC • ACCORD

**LIQUIDATION DES MODÈLES 1990**  
**TOUT DOIT ÊTRE VENDU!**

Choisissez parmi plus de **450** Hondas.

**COUPÉ ACCORD**  
Prix à compter de **15 411\$**  
Modèle BA714

**CIVIC DX AUTOMATIQUE**  
Prix à compter de **11 688\$**  
Super de luxe Transport et préparation inclus

**PRÉLUDE "S"**  
Prix à compter de **16 608\$**  
Modèle BA412

**#1 AU CANADA**  
**isigi**  
1110 Bleury, Montréal, 879-1550

On était le  
**PREMIER CONCESSIONNAIRE HONDA À MONTRÉAL**  
et on demeure  
le pionnier de l'ÉPARGNE

• CIVIC • ACCORD • PRELUDE • CIVIC • ACCORD

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Les voisins du Liberia décident d'intervenir

BANJUL (Reuter) — Les États de l'Ouest africain ont annoncé hier qu'ils allaient envoyer des militaires au Liberia pour tenter d'imposer un cessez-le-feu dans la guerre civile. La décision a été annoncée à l'issue de la réunion qui a rassemblé les dirigeants de la Gambie, du Ghana, du Nigeria, de la Sierra Leone, les ministres du Togo et du Mali et le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Salim Ahmed Salim. Cette force militaire constituée par les États membres de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) sera dirigée par un commandant ghanéen et un chef adjoint guinéen. La plupart des soldats, dont le nombre pourrait s'élever à 100 000, seront nigériens.

## 200 000 réfugiés croupissent aux portes de Monrovia

FENDALL (Reuter) — « Dites aux gens que nous souffrons. Nous sommes des êtres humains. Nous voulons la paix. »

Les 200 000 Libériens réfugiés du camp de Fendall, à l'extérieur de Monrovia, cherchaient à fuir la guerre civile et les massacres tribaux. Ils ont trouvé la malnutrition et les maladies.

Les organisateurs du camp, qui occupent une partie de l'Université du Liberia, estiment que de 3000 à 4000 nouveaux réfugiés arrivent chaque jour.

« Nous manquons sérieusement de médicaments, de nourriture et d'abris », confie l'évêque Alfred Reeves, responsable du fonctionnement du camp. Lui-même réfugié, il estime que de 10 à 15 personnes meurent chaque jour de maladies aggravées par la malnutrition.

De plus en plus de réfugiés doivent dormir à l'extérieur, dans le froid et l'humidité. Le sol est boueux, les conditions sanitaires sont déplorables.

Il n'y a que deux médecins et quelques assistants médicaux dans le camp. Ils n'ont quasiment plus de médicaments, notamment de liquides intraveineux indispensables pour soigner les nombreux cas de diarrhées aiguës, rien pour traiter le paludisme et pas même d'analgésiques.

Chaque réfugié a normalement droit à une ration quotidienne d'un bol de riz fourni par le Front national patriotique du Liberia (NPFL), qui amène également de l'eau potable dans le camp. Mais la quantité d'eau est insuffisante pour le nombre croissant de réfugiés.

George Wu, un ancien maître-assistant, responsable des stocks de riz dans le camp, affirme que l'approvisionnement est très irrégulier et que les combattants rebelles n'hésitent pas à se servir eux-mêmes.

Il n'y a rien d'autre à manger que du riz. Le Liberia tout entier est touché par les pénuries. Les réfugiés ne peuvent agrémenter leur riz que de quelques feuilles cueillies dans la brousse autour du camp.

« Nos bébés crient toute la nuit. Ils sont malades », se lamente Sarah Somah, son fils toussant dans ses bras.

« Aux bébés de deux mois, d'un mois, nous donnons du riz. Nous n'avons pas de lait », dit-elle, indiquant une timbale contenant une pâte blanchâtre allongée d'eau.

À l'intérieur des bâtiments du camp, les cris d'enfants et les bruits de conversations dans les salles bondées produisent un véritable tohu-bohu, qui n'empêche cependant pas des enfants de dormir sur et sous les bureaux et les bancs du laboratoire.

Des réfugiés pataugent à l'extérieur dans la boue et quelques femmes tentent de collecter dans des seaux l'eau des pluies tropicales de l'été libérien.

La peur vient se mêler à la souffrance des réfugiés.

La guerre civile a dégénéré en lutte ethnique opposant les Krous du président Samuel Doe et leurs alliés mandingues aux Gios et aux Manos, qui se sont ralliés à la rébellion.

Krous et Mandingues capturés dans les zones tenues par les rebelles risquent la mort et il n'y a pas d'exception pour les réfugiés du camp de Fendall.

« Je suis là depuis un mois et je dirais qu'au moins une centaine de personnes ont été emmenées », affirme un réfugié qui préfère garder l'anonymat. « Je n'en ai vu qu'une revenir. »

## L'opposition se fait accuser d'avoir tout donné à Pretoria

L'ANC insiste : la lutte armée est seulement « suspendue »

d'après AFP et Reuter

JOHANNESBURG — Sur fond de violences persistantes dans le pays, pris dans le feu croisé de l'extrême-droite blanche et de l'extrême-gauche noire, le Congrès national africain (ANC) a justifié hier sa décision historique de « suspendre » sa lutte armée contre le régime blanc de Pretoria.

Les dirigeants de l'ANC ont protesté de leur bonne foi, mais ont aussi averti les autorités que si le pouvoir ne « domptait » pas sa police, l'accord pourrait être annulé et la lutte armée être à nouveau préconisée par le grand mouvement sud-africain d'opposition.

L'ANC a également essayé de corriger l'impression générale selon laquelle il aurait fait le plus gros des concessions lundi, lors de sa rencontre avec le gouvernement à Pretoria.

« Ce qui s'est passé n'a pas été un processus à sens unique », a affirmé hier lors d'une conférence de presse le secrétaire général de l'ANC, Alfred Nzo, l'un des cinq dirigeants de l'ANC ayant participé à la rencontre de la veille.

Affirmant que le but de l'ANC avant cette réunion était de « sortir » le processus de paix de l'impasse, le secrétaire général du Parti communiste sud-africain (SACP), allié de

l'ANC, Joe Slovo, autre membre de la délégation de l'ANC, a affirmé lors de la même conférence de presse que le mouvement nationaliste noir « a réussi à 100 % ».

La proclamation unilatérale d'un cessez-le-feu par l'ANC, près de 29 ans après le lancement de sa guérilla, a été bien accueillie hier au centre de l'échiquier politique, mais a déclenché les foudres des deux extrêmes.

Le leader du Parti conservateur (CP, extrême-droite), Andries P. Treunich, a ainsi affirmé que tout cela n'était qu'un « stratagème » de l'ANC, qui n'aurait en fait « pas renoncé à la violence comme moyen de conduire ses activités politiques ». Le CP avait recueilli l'an dernier près du tiers des voix de l'électorat blanc.

De fait, l'ANC n'exclut pas de reprendre la lutte armée, au cas où les négociations avec le gouvernement échoueraient.

« Nous avons employé le mot « suspension » au cas où le gouvernement renierait ses promesses », a déclaré M. Nzo. « L'accord ne signifie pas la fin de la lutte armée », a dit quant à lui Walter Sisulu, haut responsable de l'ANC.

Mais Nzo a cependant ajouté : « Nous pensons qu'il ne sera jamais

nécessaire d'avoir à nouveau recours à la lutte armée. »

De son côté, le Congrès panafricain (PAC), un mouvement nationaliste noir radical issu d'une scission de l'ANC en 1959, a accusé son rival d'avoir cédé et déposé les armes sans même que le gouvernement ait satisfait à toutes les conditions posées par l'ANC pour une telle éventualité.

M. Slovo a révélé le contenu d'une résolution adoptée avant la rencontre par la direction de l'ANC, selon laquelle « l'ANC se réserve le droit de reprendre les armes » si le gouvernement ne remplit pas ses engagements.

« En un sens, la viabilité de cet accord dépend de la réciprocité par les forces armées de l'autre bord, ce qui signifie que l'approche de la police doit changer fondamentalement et radicalement par rapport à ce qui s'est passé dernièrement », a ajouté M. Slovo.

Il se référait là à une source de querelle croissante entre les deux camps : le comportement de la police, que l'ANC accuse de massacrer ses sympathisants, notamment en épaulant le parti zoulou Inkatha. La province du Natal est le théâtre d'une rivalité sanglante entre l'ANC et l'Inkatha.



Toute la journée d'hier, les rues de Bogota grouillaient de policiers et de militaires.

## Bogota intronise Gaviria dans le calme

Un ex-chef de la guérilla entre au gouvernement

d'après AFP et Reuter

BOGOTA (AFP) — Dans une capitale bouclée par quelque 15 000 soldats, et d'un grand calme, Cesar Gaviria, 43 ans, a été hier intronisé 102e président de la Colombie, un pays dont la détermination à « faire front » contre le narcoterrorisme a été confirmée par le nouveau chef d'État, dans son discours d'investiture.

« La violence s'est attaquée à notre démocratie. Nous ferons front. Il n'y a pas d'autre manière d'éliminer de la vie colombienne les meurtres de hautes personnalités et les centaines de morts dans des attentats à la voiture piégée », a déclaré le nouveau président, qui a nommé un gouvernement comprenant, pour la première fois, un ex-terroriste passé à

l'action politique pacifique.

Le nouveau gouvernement comprend en effet des représentants des deux principaux partis du pays, mais aussi un ancien guérillero du mouvement d'extrême-gauche M-19, Antonio Navarro, nommé ministre de la Santé.

Navarro est le premier homme politique n'appartenant à aucun des deux partis dominants à entrer dans un gouvernement depuis l'indépendance de la Colombie en 1819.

Dans son discours d'investiture, Gaviria a souligné qu'il allait coordonner lui-même les actions des forces armées, de la police et du DAS (services secrets) contre le narcoterrorisme. « Le renforcement de nos services de renseignements est une tâche qui ne peut être différée et elle sera réalisée sous ma direction personnelle », a-t-il affirmé.

Le nouveau président colombien a toutefois souligné que si « le narcoterrorisme est notre problème, le trafic de drogue est un problème international qui pourra être résolu que grâce à l'action concertée de tous les pays concernés ».

Cesar Gaviria a souligné également que « l'extradition ne peut être l'unique et principal instrument de la lutte contre le trafic de drogue », laissant ainsi entendre que cette mesure ne serait plus appliquée avec autant de rigueur que sous la présidence de son prédécesseur Virgilio Barco.

Le président Barco avait déclenché en août 1989 une « guerre totale » contre le narcoterrorisme. En un an, 22 personnes soupçonnées de trafic de drogue ont effectivement été extradées vers les États-Unis.

Les extraditables, bras armé du Cartel de Medellín, dirigé par Pablo Escobar, ont annoncé le 27 juillet une trêve, en attendant de voir quelle se-

rait l'attitude du nouveau président face au problème de l'extradition.

Cesar Gaviria a évoqué dans son discours d'investiture, outre le problème du narcoterrorisme, son programme politique de réconciliation nationale et ses principales orientations économiques.

Avant de recevoir des mains du président du Sénat l'écharpe présidentielle le confirmant dans son mandat de quatre ans, Gaviria a déjà fait acte de président, lundi soir, en désignant son premier gouvernement.

Pour la première fois dans l'histoire de la Colombie, un homme qui n'est ni libéral, ni conservateur, mais de gauche — qui plus est, un ex-guérillero — a obtenu un fauteuil ministériel.

Antonio Navarro, 42 ans, ingénieur spécialisé dans les problèmes sanitaires, chef de l'ex-mouvement de guérilla M-19, passé à la vie civile en mars dernier après un accord, le premier du genre, avec le gouvernement, a été en effet nommé ministre de la Santé, en dépit de la résistance des milieux conservateurs.

Hier, le centre de la capitale colombienne était entièrement interdit à la circulation et les services de sécurité repoussaient fermement les personnes et véhicules qui tentaient de pénétrer dans le périmètre de sécurité.

Quatre présidents seulement sont

venus à Bogota pour assister à l'investiture de M. Gaviria : l'Argentin Carlos Menem, le Vénézuélien Carlos Andres Perez, l'Équatorien Rodrigo Borja et la présidente d'Haïti Ertha Pascal-Trouillot. Les États-Unis étaient représentés par le vice-président Dan Quayle.

Au cours de l'année écoulée, les

violences de toutes sortes ont fait 23.000 victimes, dont trois candidats aux élections présidentielles.

## LE MONDE EN BREF

## Bhutto se battra

ISLAMABAD (AFP) — Mme Benazir Bhutto est retournée hier dans son fief électoral à Karachi, dans le Sind (sud du Pakistan), après être limogée la veille de son poste de premier ministre du Pakistan, où les institutions « intérieures », notamment le cabinet fédéral, se mettent progressivement en place. Juste avant son départ d'Islamabad, Mme Bhutto, 37 ans, a une nouvelle fois qualifié « d'injuste » la décision spectaculaire annoncée la veille par le président Ghulam Ishaq Khan de la démettre de ses fonctions et de faire appel au chef de l'opposition parlementaire, Ghulam Mustafa Jatoi, pour diriger un « gouvernement de transition ». Si le président avait été sincère, il aurait nommé une personnalité impartiale, a déclaré à la presse Mme Bhutto, qui paraissait totalement décontractée en quittant son ancienne résidence de premier ministre à Islamabad, la capitale fédérale. Le Parti du peuple pakistanais (PPP) qu'elle dirige avec sa mère, la Begum Nusrat Bhutto, a de fait accepté la nouvelle situation politique, en déclarant dans un communiqué : « Allons aux urnes pour des élections honnêtes et libres, et que le peuple décide ». Mais le PPP, soupçonnant un « coup fourré » de la part du président qui a décrété l'état d'urgence après avoir dissous l'Assemblée nationale lundi, a insisté pour que ces élections générales aient lieu « comme prévu », à la date du 24 octobre fixée la veille par le chef de l'État.

## Enseignement religieux contesté

VARSOVIE (AFP) — Le Conseil oecuménique de Pologne, qui regroupe sept Églises chrétiennes, à l'exception de l'Église catholique, a « déploré » les modalités de l'introduction, à partir de l'automne prochain, du catéchisme dans les écoles polonaises, décidée récemment par une commission mixte gouvernement-épiscopat. Dans un communiqué diffusé hier par l'agence PAP, les dirigeants des sept Églises expriment leurs « regrets » d'avoir été « exclus » des travaux de cette commission, regroupant les représentants du ministère de l'Éducation et ceux de l'Église catholique romaine. Les responsables religieux se déclarent « préoccupés » par « l'absence, de plus en plus visible, de culture politique et de tolérance » en Pologne. Ils « déplorent » le fait de « n'avoir été mis au courant que le 3 août, de la décision prise le 27 juillet dernier » sur l'introduction de l'enseignement religieux dans les écoles. Les cours de catéchisme, supprimés au début des années 60, seront réintroduits à titre facultatif et devront faire l'objet d'un accord préalable des parents d'élèves. La décision ne s'appliquera que pour l'année 1990-91 et sera réglée ultérieurement par voie législative. Le Conseil oecuménique polonais regroupe notamment les Églises orthodoxe, protestante, celles des méthodistes et des baptistes. Leurs chefs spirituels ont décidé de mettre sur pied une commission mixte avec les responsables du ministère de l'Éducation, qui réglerait la question de dispenser à l'école l'enseignement de leurs religions.

## Laszlo Tokes gravement blessé

BUDAPEST (AFP) — Le pasteur roumain de souche hongroise, Laszlo Tokes, a été grièvement blessé hier dans un accident de la route, dans l'est de la Hongrie, a annoncé la télévision hongroise. Le chauffeur du véhicule dans lequel se trouvait le pasteur Tokes a heurté un pylône sur le bord de la route entre Sarospatok (nord-est) et Miskolc, en voulant éviter un cycliste, indique la télévision. Le pasteur, figure de l'opposition à la dictature Ceausescu, souffre d'un traumatisme crânien et de fractures des os du bassin, mais ses jours ne sont pas en danger, selon les sources médicales citées par la télévision. Le pasteur Tokes a été transporté d'urgence dans un hôpital de Miskolc. Le pasteur était accompagné dans ses déplacements à l'intérieur de la Hongrie par un garde du corps fourni par le ministère hongrois de l'Intérieur.

## Otages bientôt libérés au Liban

BEYROUTH (AFP) — Les ravisseurs des deux délégués suisses du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont annoncé, hier soir dans un communiqué authentifié à Beyrouth, leur libération « dans les prochaines 24 heures ». Le communiqué est signé de « l'Organisation des fractions révolutionnaires palestiniennes », jusque-là inconnue, et est accompagné d'un cliché instantané couleur de l'un des deux techniciens orthopédistes suisses du CICR, enlevés il y a dix mois au Liban sud et dont le rapt n'avait pas été revendiqué. La décision de libérer Elio Erriqez et Emanuel Christen intervient, selon le communiqué, « à la demande » du président syrien Hafez Al-Assad et du dirigeant libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, et à la suite de « garanties » sur la réalisation de leurs exigences.

ciel 98.5

Écoutez Ciel  
et parcourez  
le monde



Écoutez Ciel MF et  
identifiez 4 mots passeport...  
vous pourriez vous retrouver  
sous le ciel de l'ÉGYPTE



ÉGYPTE

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone résidence \_\_\_\_\_ Téléphone bureau \_\_\_\_\_

Mots passeport \_\_\_\_\_ Date de diffusion \_\_\_\_\_

exotic  
wings

Tirage le 31 août 1990

## CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

Fondé en 1892

55 St-Jacques  
Montréal, Québec  
Canada, H2Y 3X2  
Tél. 514 966-6666  
Fax: (514) 845-7874  
Tél. (514) 987-6242

Agents de  
brevets  
d'invention  
et de marques  
de commerce

FETHERSTONHAUGH & CIE  
ÉTABLI DEPUIS 1890  
AGENTS DE BREVETS ET  
MARQUES DE COMMERCE

Donald A. Hill  
James D. Kokonis  
Peter L. Beck  
Nicholas H. Fyfe  
Hugh O'Gorman  
Gordon W. Hodson  
Lewis E. Hanley  
William H. James  
Brian M. Long  
James McGraw  
Michael E. Wheeler  
Thomas R. Kelly  
Joy D. Morrow  
Günay A. Galkis  
John Paxton  
Tokuo Hirama  
Hugh D. Campbell  
Susan D. Beaubien  
David Conn  
Adrian Zahl  
Marcus T. Gallie  
Conseil: Russell S. Smart

John J. Burke  
James A. Devenny  
Vance Marston  
Alan R. Campbell  
A. David Morrow  
Raymond Trudeau  
Geoffrey C. Clark  
Robert D. Gould  
Isabelle E. Doyle  
A. Dennis Armstrong  
John R. Morrissey  
John Bochnovic  
Donald F. Phenix  
Michael D. Manson  
Kellie R. Sim  
Ronald D. Faggetter  
Glen B. Tremblay  
Stephan P. Georgiev  
Mark K. Evans  
J. Christopher Robinson  
Alfred A. Macchione

Suite 606  
4 Place Ville Marie  
Montréal, Québec H3B 2E7  
Tél.: (514) 954-1500  
Tél.: 052-4183  
Sans frais: 1-800-363-4347  
Fax: (514) 954-1396  
OTTAWA TORONTO VANCOUVER

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

Tirage du  
90-08-06

Vous pouvez  
miser jusqu'à  
21 h les soirs  
de tirages

Prochain tirage:  
90-08-08

|    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 7  |
| 15 | 18 | 19 | 23 | 28 |
| 32 | 45 | 51 | 56 | 59 |
| 60 | 61 | 63 | 69 | 70 |

**T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



## LA VIE ECONOMIQUE

## Southam achète Litho-Prestige

Serge Truffaut

LE GROUPE Southam, de Toronto, vient de faire l'acquisition de l'imprimerie Litho-Prestige, située à Drummondville, qui appartenait jusqu'alors à Unimédia, filiale du holding Hollinger que possède et dirige M. Conrad Black.

Si le coût de cette transaction n'a pas été dévoilé par les parties en cause, un observateur extérieur a estimé qu'il s'agissait d'une vente variant probablement entre 10 et 15 millions \$.

Selon le président d'Unimédia, M. Pierre Desmarais II, l'entente signée hier signifie que « nous avons réussi à nous débarrasser des boulets qui pesaient de façon inacceptable sur la rentabilité de l'entreprise ». On se souviendra qu'il y a quelques mois,

Unimédia avait liquidé la division imprimerie qu'elle détenait à Granby.

De son côté, M. Jean Richard, président de Imprimerie Canadienne Gazette, filiale de Southam, a confié que l'acquisition de Litho Prestige, est « pour nous une occasion de mettre la main sur des actifs qui nous permettront de fabriquer des produits de qualité à des prix avantageux ».

Selon le plan établi par la division imprimerie de Southam afin de mieux affronter la rationalisation qui a frappé cette industrie dans la foulée de l'accord du libre-échange, il a été décidé de fermer une imprimerie basée dans la région de Toronto pour ensuite transférer une partie des contrats aux imprimeries québécoises.

Ce rapatriement au Québec de certains contrats d'impression

« comblera la capacité de production non utilisée de Litho Prestige, a précisé M. Richard. Il faut rappeler qu'en 1982, Unimédia avait investi dans des équipements de haute-technologie afin d'imprimer le *New York Magazine*. Au bout de deux ans, les associés avaient décidé, à la suite d'un différend, de mettre un terme à ce contrat. Depuis, Litho disposait d'une capacité technique et de ressources humaines de qualité qui étaient insuffisamment utilisées ».

L'addition de Litho Prestige à l'imprimerie de Candiac dirigée par M. Richard devrait établir le volume des ventes à 100 millions \$ par année. Évidemment, certains champs d'activités seront intégrés les uns aux autres. Il en sera ainsi pour la direction générale, les services des ventes et certains services de soutien. Mais, selon M. Richard, ces gestes auront un impact minime sur les 425 em-

ployés faisant désormais partie de la même famille.

Avec Litho Prestige dans son organigramme, Southam vient du même coup de consolider sa position dans le créneau baptisé « impression de haute qualité ». Aux magazines *Coup de pouce*, *Elle-Québec*, *Décor-mag*, *TV-Hebdo*, et tous les imprimés de la compagnie Avon vont s'ajouter, notamment, les magazines *Saturday Night*, *Croc* et *7 Jours*.

Dans la niche dit du haut de gamme, « nous sommes probablement le chef de file ou nez à nez avec le groupe Quebecor ». L'autre grand acteur de cette industrie au Québec étant le Groupe Transcontinental.

En ayant vendu Litho Prestige, le groupe Unimédia a du même coup mis un terme à son aventure dans le monde de l'impression. À cet égard, le président du groupe, M. Desmarais, a souligné que la mission première d'Unimédia était la publication de quotidiens et d'hebdomadaires.

« Lorsque Hollinger avait acquis Unimédia, d'indiquer M. Desmarais, nous avions signalé que Litho Prestige serait mise en vente. À l'époque nous avions eu des pourparlers avec différents groupes qui, en fin de compte, n'avaient pas abouti. Par la suite, nous avons investi dans cette imprimerie et, il y a quelques semaines, Southam nous a approchés. Voilà ».

Désormais, Unimédia entend consolider les positions qu'elle occupe dans l'industrie de la publication.

## L'URSS crée un marché fédéral des devises

MOSCOU (AFP) — Le conseil des ministres soviétique a décidé de créer un « marché des devises » le 1er janvier sur lequel les entreprises installées en Union soviétique pourront « acheter et vendre » des devises contre des roubles, a rapporté l'agence TASS hier.

Cette mesure constitue un premier pas vers la convertibilité du rouble, annoncée généralement pour l'an 2000, mais que les autorités voudraient accélérer en raison de l'effondrement actuel de l'économie, estiment les observateurs.

L'arrêté gouvernemental sur la « formation d'un marché fédéral des devises », adopté samedi dernier, est destiné à préparer le passage à l'économie de marché et à « développer une large coopération de types variés avec les pays étrangers », ajoute l'agence officielle soviétique.

Cet arrêté prévoit dans ses dis-

positions la création « d'une bourse fédérale permanente à Moscou, ainsi que de bourses au niveau des régions et des républiques, qui seront les centres de toutes les affaires ayant trait aux devises étrangères, conclues sur la base des cours du marché ».

Le rouble est pour le moment une monnaie non convertible. Le dollar vaut 0,6 rouble au taux commercial, six roubles au taux accordé aux touristes et 15 roubles au marché noir.

Deux ventes aux enchères de devises étrangères peu concluantes ont été organisées depuis un an en URSS. La réforme de l'entreprise de 1988 donnait le droit aux entreprises d'ouvrir un « fonds en devises » pour leurs opérations avec l'étranger. Depuis le 1er août, les Soviétiques sont autorisés à posséder des devises et à les dépenser sur le territoire soviétique dans les magasins spéciaux en devises.

## Cambior s'associe à Mazarin pour l'exploitation de la mine de graphite de Fermont

Robert Dutrisac

CAMBIOR s'associe à la Société d'exploration minière Mazarin pour l'exploitation d'un riche gisement de graphite, situé à Fermont dans le Nouveau-Québec.

En vertu d'une entente de principe, Cambior s'engage à investir 4 millions \$ dans la construction de la mine en plus d'assurer le financement du projet dont le coût global oscille entre 25 et 30 millions \$.

Le président de Mazarin, M. Régis Labeaume, s'est évidemment réjoui de cette entente. « C'est le début de la vie pour une compagnie comme la nôtre », a-t-il souligné.

« Si jamais nous finançons ce projet avec un financier québécois, ce sera la première fois dans l'histoire que des intérêts québécois financent un projet minier d'un bout à l'autre, ajoute M. Labeaume. Je ne veux pas faire bas de laine avec ça; ça veut seulement dire que nous ne sommes pas rendus très loin ».

Pour ce qui est du financement, le porte-parole de Cambior a dit qu'il ne poserait aucun problème et qu'il est probable qu'une institution québécoise l'assume.

En décembre 1989, Mazarin avait signé une entente semblable avec Cassiar, une compagnie de la Colombie-Britannique. Mais ce partenaire s'était désisté deux mois plus tard en raison d'un manque de liquidités.

L'entente est sujette à l'approbation du conseil d'administration de Cambior, qui se réunit vendredi, et à l'obtention d'un permis du ministère de l'Environnement du Québec autorisant l'ouverture de la mine. Elle dépend également de la pré-vente du minerai. À ce chapitre, un porte-parole de Mazarin a indiqué que la compagnie minière fournira 6000 tonnes de graphite par année au Japon et en Allemagne en vertu de contrats fermes assortis d'options sur 6000 tonnes additionnelles. Mazarin né-

gocie présentement la vente de 11 000 tonnes de graphite à des Anglais et des Américains. Ces ententes se signeront d'ici trois semaines, estime le porte-parole de Mazarin, et disposeront de la totalité de la production annuelle de la mine qui est de 23 000 tonnes. La mine, qui emploiera 100 personnes, doit ouvrir au troisième trimestre de 1991.

À 1000 \$ la tonne, cette mine rapportera quelque 23 millions \$ si le cours du graphite se maintient à son niveau actuel. Mazarin évalue les coûts de production à 600 \$ la tonne, ce qui laisse, on le comprend, un doublet profit.

Pour le partage du pactole, Cambior et Mazarin créeront une société, détenue à parts égales, qui exploitera la mine. Mazarin empochera 75 % des « revenus excédentaires » de cette société « calculés en fonction d'un prix cible par tonne de concentré de graphite vendu », peut-on lire dans le communiqué émis par les deux partenaires. Cambior se contentera de 25 % de ces revenus. Indexé annuellement, le prix cible « n'est pas dévoilé pour des raisons commerciales », ajoute-t-on.

Cambior s'est également engagée à acheter 1 million d'actions nouvelles de Mazarin au prix de 1,80 \$ pièce dès la signature de l'entente définitive et 1 million d'actions de plus, à 2 \$ pièce, au cours des trois prochaines années sous certaines conditions. Les titres de Mazarin, qui a émis énormément d'actions pour une compagnie de cette taille, soit quelque 26 millions, s'échangeaient hier contre 70 cents.

Selon Mazarin, le gisement de graphite de Fermont est le plus riche du monde occidental et affiche une teneur de 17 %. Son exploitation permettra à la ville de Fermont de diversifier son économie qui repose essentiellement sur l'extraction du fer. Rappelons que cette ville nordique de 3500 âmes avait investi 200 000 \$ dans l'exploration minière entreprise par Mazarin.

## Groupe Transat cherche à diversifier ses marchés

Claude Turcotte

LE GROUPE Transat, qui a connu une très forte croissance au cours des années récentes, vit maintenant une période de consolidation et d'ajustement à une baisse du marché des voyages touristiques aériens, ce qui l'amène à recruter de nouveaux grossistes, à chercher un prolongement de son intégration verticale jusque dans l'hôtellerie et peut-être à conclure des alliances avec des sociétés rivales.

En attendant que ce repositionnement soit complété, le Groupe Transat traverse lui-même des temps plutôt difficiles, comme le montre ses résultats financiers. Il a déclaré un déficit de 1,7 million \$ dans l'exercice terminé le 31 octobre 1989. Cette perte découlait presque exclusivement dans le retard à mettre un service un appareil nouvellement acquis et qui a nécessité des réparations beaucoup importantes que prévues. Toutefois, au cours du premier semestre de cette année, le Groupe a enregistré une perte de 2,2 millions \$ pour des raisons de marché, car il a fallu liquider à rabais plus de 30 000 sièges qui n'auraient sans doute pas trouvé preneur autrement.

Selon M. François Legault, vice-président à l'administration, il y aura un bénéfice au second semestre, qui ne sera pas suffisant cependant pour compenser la perte des premiers six mois et donner un bénéfice pour l'ensemble de l'année.

Il y a beaucoup de turbulence dans l'industrie des compagnies aériennes qui se spécialisent dans les vols nolisés. Le président du Groupe Transat, M. Jean-Marc Eustache, a souligné

que sur les dix compagnies concurrentes dans ce domaine il y a huit mois, il n'en reste plus que quatre maintenant, dont Transat et National. Les six compagnies disparues détenaient environ 15 % du marché. Le Groupe Transat a lui-même largement contribué à ces changements dans l'industrie, puisque son chiffre d'affaires qui était de 20 millions \$ en 1986 dépassait 126 millions l'an passé. On prévoit qu'il atteindra 160 millions cette année.

Le Groupe Transat a fait l'acquisition de Placements Venaco, qui possède Vacances Fantasia de Montréal et de Québec. L'achat de 1,3 million \$ auprès de M. Denis Vézina sera payé par l'émission de 375 000 actions de Transat et un solde de 800 000 \$ comptant. M. Vézina devient l'un des plus importants actionnaires de Transat et continuera de diriger Fantasia qui a un chiffre d'affaires de 12 millions \$, 45 % du marché des grossistes à Québec et un bénéfice de un million \$.

Pour assurer sa survie et sa croissance dans un contexte devenu plus difficile, les dirigeants du Groupe Transat explorent diverses avenues, dont celle de l'hôtellerie, en pensant à une formule proche du Club Med. Il s'agirait de conclure des ententes pour faire la gestion de certains hôtels dans divers lieux touristiques. Une annonce pourrait être faite à cet égard avant longtemps.

Enfin, des discussions plus ou moins informelles ont lieu avec des concurrents en vue éventuellement d'un rapprochement qui serait favorable aux uns et aux autres. Ce dialogue se poursuit avec des gens de Toronto, mais pas du tout avec National avec qui les gens de Transat ne semblent pas particulièrement avoir d'atomes crochus.

*Ordre des comptables agréés du Québec*

**HYDE HOUGHTON**  
Comptables agréés  
Montréal — Toronto — Woodstock — London

Associés de Montréal  
John W. Armour, C.A. — Michel Bienvenue, C.A.  
Donald W. Burke, F.C.A. — W. Farrell Hyde, C.A.  
Pierre Lussier, C.A. — Robert Roy, C.A.  
James A. Sherriff, C.A. — Ronald Singer, F.C.A.  
Colin T. West, C.A.

4150 rue Ste-Catherine ouest, Suite 600,  
Montréal H3Z 2Y5 — 931-0841  
International — Moore Stephens, bureaux à travers le monde.

**L'ordre dans les affaires**

**LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN, PINSKY**  
Comptables agréés  
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.  
Jerry Dublin, C.A. — Fred Epstein, C.A.  
Harold Pinsky, C.A.  
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

**PETRIE RAYMOND**  
1320, boulevard Graham, Bureau 200,  
Montréal (Québec) — H3P 3C8  
Tél.: (514) 342-4740 — Télécopie: 737-4049  
Représentation internationale: Intercontinental Accounting Associates

680, rue Sherbrooke ouest, 7<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec H3A 2S3 Téléphone (514) 288-3256

## AVIS PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION Y A DE PROBLEM INC./NO PROBLEM INC. ayant un siège social au 3013 Sherbrooke Ouest, bur. P131, Montréal, Qc. H3Z 1A3, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTREAL, ce 27ème jour de juillet 1990  
STERNTHAL, KATZNELSON, MICHELIN  
Procureurs de la requérante.

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES**

NLS.01365.A  
pour 14 h heure locale  
le mardi 28 août 1990

I.R.E.Q. - Varennes  
Laboratoire Haute Tension

**MODIFICATIONS DIVERSES SUR REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS**

Admissibilité :  
Principale place  
d'affaires au Québec

Garantie de soumission :  
20 000 \$

Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant :

**HYDRO-QUÉBEC FINANCES ET ADMINISTRATION**  
Direction Services administratifs  
Service  
Approvisionnement et Services  
75 boul. René-Lévesque ouest  
18<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Pour renseignements :  
(514) 289-2525

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de lettre de crédit irrévocable ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopie (fax) lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Approvisionnement et Services  
Pierre-Paul Roy

**AVIS DE PRESENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTERET PRIVE**

Il est par les présentes donné que les bénéficiaires de chacun des actes de donation et de fiducie conclue par feu Giovanni Pietrocupa comme donateur devant le notaire John Howard Watson le vingtième (20ième) jour d'octobre 1960, par lesquels des donations irrévocables ont été effectuées à certaines fiducies, l'une pour le bénéfice de Robert Spino, une seconde pour le bénéfice de Laurene Spino, une troisième pour le bénéfice de Lisa Spino, et une quatrième pour le bénéfice de Marc Spino, s'adresseront au Parlement du Québec au cours de la présente session, afin de demander l'adoption d'une loi à caractère privé autorisant la distribution des biens des fiducies au plus tard le 31 décembre 1992.

Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit informer la Direction de la législation, Assemblée Nationale, Édifice Honoré-Mercier, bureau 2 68, 1025, Saint-Augustin, Québec, G1A 1A3, MONTREAL, le 6 août 1990. Les procureurs des requérants, PHILIPS & VINEBERG.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-019864-904**

**COUR DU QUÉBEC**

**PRESENT**

**PROTOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,**

Partie Demanderesse

GÉRARD MOUJALLY,

Partie Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GÉRARD MOUJALLY de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est NOTRE-DAME, MONTREAL DIT DISTRICT, salle 1 100, dans les 30 JOURS de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS 1191 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de GÉRARD MOUJALLY.

Lieu: MONTREAL Date: 2 AOÛT 1990

RÉAL PLOURDE

**Avis**

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

HOCKEY TOURS CONSULTANTS INTERNATIONAL (H.T.C.I.) INC.

Corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1110, rue Sherbrooke ouest, bureau 801, Montréal (Québec) H3A 1G9

AVIS est par les présentes donné que HOCKEY TOURS CONSULTANTS INTERNATIONAL (H.T.C.I.) INC. a fait cession de ses biens le 24ième jour de juillet 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ième jour d'août à 10h00 au bureau du Syndic 600, boul. de Maisonneuve ouest, 27ième étage, Montréal (Québec).

DATÉ DE MONTREAL, ce 6ième jour d'août 1990.

MARCEL ROY, C.A. Syndic

**ARTHUR ANDERSEN INC.**

600, boul. de Maisonneuve ouest

27e étage

Montréal, Qué.

H3A 3J2

Tél.: (514) 848-1641

Province de Québec, District de St-Eustache, COUR MUNICIPALE, NO. 89-288, VILLE DE ST-EUSTACHE, demanderesse, vs. D'ARIEL MORRISON, défendeur. Le 23 août 1990 à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 135, Grande Côte, apt. 4, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Micro-ondes, ensemble de système de son, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DARY TREMBLAY, huissier. De l'étude: Philippe & Ass. 165, rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5, Tél.: 491-7575. St-Eustache, le 3 août 1990.

**DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM**

PRENEZ AVIS que monsieur Stéphane Leclair, domicilié au 450, rue Pigeon, à Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphane Bousquet.

Beloeil, ce 24 juillet 1990. Me Diane Vézina, avocate.

**LA COMPAGNIE**

ASBESTOS COVERING INC. PRENEZ AVIS que ASBESTOS COVERING INC., une compagnie constituée en vertu de la Partie I de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies.

DATÉ ce 28 jour d'août 1990. LAFLEUR, BROWN, DEGRANDPRE, KRONSTYROM

Procureurs de la compagnie

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE: CONSTRUCTION HELIOS INC., compagnie constituée sous l'autorité de la partie 1A de la Loi sur les Compagnies, ayant son siège social et sa place d'affaires au 30 Boileau à St-Basile le Grand, Québec J0L 1S0.

AVIS est donné que CONSTRUCTION HELIOS INC. a fait cession de ses biens le 24 juillet 1990 et la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 13 août 1990 à 10h00 au bureau du syndic au 50 Place Crémazie ouest, suite 1105 à Montréal.

Montréal, ce 8 août 1990.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC. Syndic

50 Place Crémazie ouest Suite 1105

Montréal, Québec H2P 2W9

Tél.: (514) 382-3260

**ASSIGNATION**

ORDRE est donné à EDNER LESPINASSE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame Est, à 915 heures de l'avant-midi, salle 217 le 27 septembre 1990 suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire a été remise au greffe à l'intention de EDNER LESPINASSE.

Lieu: MONTREAL Date: 30 juillet 1990

DIANE BERLINGUET

PROTOTAIRE ADJOINTE

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-05-005678-907**

**COUR SUPÉRIEURE**

**PRESENT**

LE PROTOTAIRE ADJOINT TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.

Demanderesse-requérante

ERIC LAVALLÉE-CLICHE,

Defendeurs-intimes

CHRISTIAN ROY,

JACQUES LAGACE,

1er Mis en cause,

ANDRÉ SAUVÉ In Trust,

2e Mis en cause,

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL.

3e Mis en cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Eric Lavallée-Cliche et Christian Roy de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1 100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119.1 C.p.c. a été remise au greffe à l'intention de Eric Lavallée et Christian Roy.

Lieu: Montréal Date: 2 août 1990

RONALD CHASSÉ,

PROTOTAIRE ADJOINT

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-000744-904**

**COUR SUPÉRIEURE**

**PRESENT**

DAME FRANCINE GILBERT,

REQUÉRANTE,

PAUL RONDEAU,

INTIME.

**AVIS PUBLIC**

PRENEZ AVIS qu'une requête pour garde légale et physique d'enfants sera présentée par la requérante pour adjudication devant l'Un des Honnables Juges de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Longueuil, (1111 boulevard Jacques-Cartier est), en la salle 117, le 12ème jour de septembre 1990, à 9h15 de l'avant-midi ou dès que Conseil pourra être entendu. Copie de ladite requête a été laissée à votre attention au Greffe de cette Cour. Veuillez agir en conséquence.

LONGUEUIL, ce 1er août 1990

Maurice J. Tourangeau

Prototaire-adjoint

**AVIS SELON L'ARTICLE 1571d DU CODE CIVIL**

AVIS est par les présentes donné que Libman & Company Limited, par contrat intitulé « General Assignment », a vendu, cédé et transporté le 11 juillet 1990 tous ses comptes, créances et réclamations, présents et futurs, en faveur de ABN Bank Canada et que ce contrat a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal, le 27 juillet 1990 sous le numéro 4306336.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-002323-906**

**COUR SUPÉRIEURE**

**CHAMBRE DE LA FAMILLE**

**PRESENT**

PROTOTAIRE ADJOINTE

NAJWA HAMMOUD,

Partie Demanderesse

REQUÉRANTE,

# Une proposition raisonnable Une attitude responsable

## Voici les faits

**Le gouvernement du Québec a démontré sa volonté d'en arriver à une solution pacifique du conflit à Kahnawake et à Oka-Kanesatake.**

**Les faits saillants de ce qui a été proposé par le Gouvernement :**

### PRÉCONDITIONS

1. Libre accès aux vivres, médicaments et soins médicaux destinés aux Mohawks;
2. accès accordé aux leaders spirituels, mères de clan et aviseurs légaux désignés par la nation Mohawk;
3. présence d'observateurs neutres provenant notamment de la Fédération internationale des droits de l'Homme, de la Commission des droits de la personne du Québec, la Commission canadienne des droits de la personne ainsi que du clergé, supervisés par une Commission de surveillance. Cette Commission sera formée de membres des organismes ou groupes mentionnés ci-haut ou d'autres personnes dont les parties pourront convenir.

Désignation d'un représentant de l'Assemblée des premières nations et d'un représentant de la Confédération des six nations iroquoises au sein de la Commission de surveillance.

**Le gouvernement du Canada a accepté d'être signataire de cette proposition.**

### MODALITÉS

Moins de trois heures après l'arrivée des observateurs sur place, les représentants du Québec, du Canada et de la nation Mohawk amorceront les discussions menant au retrait des forces policières et au démantèlement des barricades, tel que mentionné dans la proposition du 27 juillet dernier.

## PROPOSITION DU 27 JUILLET

### ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

- acquérir, aux fins et au bénéfice des Mohawks de Kanesatake, les terrains qui devaient servir à l'agrandissement du terrain de golf;
- reconnaître l'existence d'un problème de longue date à Kanesatake et le résoudre;
- travailler avec les représentants choisis par les Mohawks de Kanesatake, incluant des représentants du Longhouse, pour négocier les moyens de résoudre la nature spéciale des revendications territoriales des Mohawks de Kanesatake. Le Québec va participer à ces négociations;
- s'occuper du développement social et économique de la communauté de Kanesatake;

### ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- retirer toutes les forces policières en poste à Oka-Kanesatake et à Kahnawake, à l'exception des patrouilles régulières et de huit hommes à chacun des points de contrôle;
- associer la nation Mohawk à l'enquête du coroner concernant la mort du caporal Lemay;
- souscrire aux engagements pris par le gouvernement du Canada.

### ENGAGEMENTS DE LA NATION MOHAWK

- quitter les barricades;
- remettre les armes, sous inventaire et scellé, pour qu'il en soit disposé légalement à la conclusion des pourparlers;
- permettre que les personnes qui ont dû quitter leur maison depuis le début du conflit à Oka-Kanesatake aient accès à leur résidence;
- collaborer à l'enquête sur la mort du caporal Lemay.

### MISE EN OEUVRE

- le retrait des forces policières et la remise des armes par les Mohawks se dérouleront simultanément;
- le démantèlement des barricades sera suivi d'une inspection, pour fins de sécurité, des lieux où se sont déroulés les événements;
- dès que le pont Mercier, ses voies d'accès et les autres voies publiques à Kahnawake et Oka-Kanesatake auront été ouverts à la circulation, la Sûreté du Québec retirera ses derniers membres en poste aux points de contrôle;
- toutes les étapes menant au retour à la normalité se dérouleront sous le contrôle et la surveillance d'une Commission de surveillance dont les membres seront choisis conjointement par le gouvernement du Québec et la nation Mohawk.

Le gouvernement du Québec

**Québec** 

**Dans les faits  
Une proposition raisonnable  
Une attitude responsable**

## LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

## INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

## 99 Visite Libre

**AHUNTSIC, 10510 AUTEUIL**, coll. pierre, luxeux, 11 p. rén. par, gar. double, entrée séparée s/sol. réduit 455 000 \$. Merc. 19h à 21h. 739-6464.

## 101 Propriétés à vendre

## CANTONS DE L'EST

— Domaine de 10 à 33 acres, cont. récente, style moderne, canadien ou classique, vue superbe sur les montagnes ou lacs.

Prix: \$128 000 à \$425 000.

— Fond de terre, 425 acres, 1 mille du Lac Lyster. Maisons et grange 20 ans.

— Camp, terrains et terre à bois, proximité des frontières USA.

UNE VISITE

VOUS CONVAINCRA

Réjeanne S. Leval

619-849-2484/2488

Groupe Associé Inc. L. Lillane

Gaumont Enr., Courtier

09-08-90

## 101 Propriétés à vendre

**AHUNTSIC**, duplex avec bachelier, rénové, garage double, bon revenu, résidentiel, 11 1/2 s. ans. Fait vendre 382-2526, entre 17 et 19h.

**ANGE GARDIEN**, Par le propriétaire, grande belle apparence, ensolée, 4 c.c., grand terrain clôture, périmètre boisé, piscine, bâtiment servant d'écurie, 3m, autoroute (514) 293-7543 — 591-4891

**AUBAINE**, Château de Casson, neuf, acheter au prix 1989, 3 ch., 2 s/bains, 1100 pi ca., 2 garages, 8ème étage, prêt sept. 90, 738-9609, 745-0300, 1-224-7928

**BEAU DUPLEX**, 2 grands 5 1/2, super beau port, patio, cour, entrée lav., terrasse, propre, très clair, grande remise, après 18h 255-5123

**BORD DE L'EAU**, Ste-Dorothée-Laval, Split en pierre, construction 1981, grand terrain, Prix réduit 250 000 \$, 689-7287

**BORD DE L'EAU**, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montclair, 20 min. centre-ville, paisible, encre, port, yacht, 925 000\$, discutable, soir 683-2097

**BORD DU LAC DES DONTAGNES**, Ile Bizard, Coucheur de soleil. Maison en pierre, 3 000 pi ca. habitables, terrain 25 590 pi ca., 350 000 \$ 626-1420

**BORD FLEUVE - REPENTIGNY**, Prop. de prestige 1985, terrain 20 937 pi ca. Cote 5 c.c., piscine creusée, spa (5 pers.), foyer dans chambre des maîtres 925 000 \$, Château de rêve. Unité en son genre. J.N. Piccini, 985-3076 — 585-9000, Ré/Max Inc. Inc.

**BROSSARD**, Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mur à mur. Bien ensolée. 109 000 \$ 678-2269

**BROSSARD**, 4 r. + Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, sol. dur, foyer marbre, système alarme, intercom + extra, 395 000 \$, privé, 466-9557

**BROSSARD**, secteur O. + 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$ 656-7551

**BUNGALOW** à Vimont, Cité de la Santé, Aires ouvertes, garage double, grand terrain, offre raisonnable acceptée. Sur r.d.v. seulement 663-1864

**CHOMÉDIE**, bon achat, bungalow const. 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensolée, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822

**CROSSBARD**, Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mur à mur. Bien ensolée. 109 000 \$ 678-2269

**CROSSBARD**, 4 r. + Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, sol. dur, foyer marbre, système alarme, intercom + extra, 395 000 \$, privé, 466-9557

**CROSSBARD**, secteur O. + 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$ 656-7551

**BUNGALOW** à Vimont, Cité de la Santé, Aires ouvertes, garage double, grand terrain, offre raisonnable acceptée. Sur r.d.v. seulement 663-1864

**CHOMÉDIE**, bon achat, bungalow const. 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensolée, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822

**CROSSBARD**, Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mur à mur. Bien ensolée. 109 000 \$ 678-2269

**CROSSBARD**, 4 r. + Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, sol. dur, foyer marbre, système alarme, intercom + extra, 395 000 \$, privé, 466-9557

**CROSSBARD**, secteur O. + 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$ 656-7551

**BUNGALOW** à Vimont, Cité de la Santé, Aires ouvertes, garage double, grand terrain, offre raisonnable acceptée. Sur r.d.v. seulement 663-1864

**CHOMÉDIE**, bon achat, bungalow const. 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensolée, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822

**CROSSBARD**, Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mur à mur. Bien ensolée. 109 000 \$ 678-2269

**CROSSBARD**, 4 r. + Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, sol. dur, foyer marbre, système alarme, intercom + extra, 395 000 \$, privé, 466-9557

**CROSSBARD**, secteur O. + 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$ 656-7551

**BUNGALOW** à Vimont, Cité de la Santé, Aires ouvertes, garage double, grand terrain, offre raisonnable acceptée. Sur r.d.v. seulement 663-1864

**CHOMÉDIE**, bon achat, bungalow const. 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensolée, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822

**CROSSBARD**, Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mur à mur. Bien ensolée. 109 000 \$ 678-2269

**CROSSBARD**, 4 r. + Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, sol. dur, foyer marbre, système alarme, intercom + extra, 395 000 \$, privé, 466-9557

**CROSSBARD**, secteur O. + 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$ 656-7551

**BUNGALOW** à Vimont, Cité de la Santé, Aires ouvertes, garage double, grand terrain, offre raisonnable acceptée. Sur r.d.v. seulement 663-1864

**CHOMÉDIE**, bon achat, bungalow const. 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensolée, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822

**CROSSBARD**, Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mur à mur. Bien ensolée. 109 000 \$ 678-2269

**CROSSBARD**, 4 r. + Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, sol. dur, foyer marbre, système alarme, intercom + extra, 395 000 \$, privé, 466-9557

**CROSSBARD**, secteur O. + 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$ 656-7551

**BUNGALOW** à Vimont, Cité de la Santé, Aires ouvertes, garage double, grand terrain, offre raisonnable acceptée. Sur r.d.v. seulement 663-1864

**CHOMÉDIE**, bon achat, bungalow const. 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensolée, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822

**CROSSBARD**, Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mur à mur. Bien ensolée. 109 000 \$ 678-2269

**CROSSBARD**, 4 r. + Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, sol. dur, foyer marbre, système alarme, intercom + extra, 395 000 \$, privé, 466-9557

**CROSSBARD**, secteur O. + 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$ 656-7551

**BUNGALOW** à Vimont, Cité de la Santé, Aires ouvertes, garage double, grand terrain, offre raisonnable acceptée. Sur r.d.v. seulement 663-1864

**CHOMÉDIE**, bon achat, bungalow const. 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensolée, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822

**CROSSBARD**, Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mur à mur. Bien ensolée. 109 000 \$ 678-2269

**CROSSBARD**, 4 r. + Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, sol. dur, foyer marbre, système alarme, intercom + extra, 395 000 \$, privé, 466-9557

**CROSSBARD**, secteur O. + 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$ 656-7551

**BUNGALOW** à Vimont, Cité de la Santé, Aires ouvertes, garage double, grand terrain, offre raisonnable acceptée. Sur r.d.v. seulement 663-1864

**CHOMÉDIE**, bon achat, bungalow const. 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensolée, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822

**CROSSBARD**, Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mur à mur. Bien ensolée. 109 000 \$ 678-2269

**CROSSBARD**, 4 r. + Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, sol. dur, foyer marbre, système alarme, intercom + extra, 395 000 \$, privé, 466-9557

**CROSSBARD**, secteur O. + 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$ 656-7551

**BUNGALOW** à Vimont, Cité de la Santé, Aires ouvertes, garage double, grand terrain, offre raisonnable acceptée. Sur r.d.v. seulement 663-1864

**CHOMÉDIE**, bon achat, bungalow const. 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensolée, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822

**CROSSBARD**, Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mur à mur. Bien ensolée. 109 000 \$ 678-2269

**CROSSBARD**, 4 r. + Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, sol. dur, foyer marbre, système alarme, intercom + extra, 395 000 \$, privé, 466-9557

**CROSSBARD**, secteur O. + 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$ 656-7551

**BUNGALOW** à Vimont, Cité de la Santé, Aires ouvertes, garage double, grand terrain, offre raisonnable acceptée. Sur r.d.v. seulement 663-1864

**CHOMÉDIE**, bon achat, bungalow const. 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensolée, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822

**CROSSBARD**, Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mur à mur. Bien ensolée. 109 000 \$ 678-2269

**CROSSBARD**, 4 r. + Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, sol. dur, foyer marbre, système alarme, intercom + extra, 395 000 \$, privé, 466-9557

**CROSSBARD**, secteur O. + 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$ 656-7551

**BUNGALOW** à Vimont, Cité de la Santé, Aires ouvertes, garage double, grand terrain, offre raisonnable acceptée. Sur r.d.v. seulement 663-1864

**CHOMÉDIE**, bon achat, bungalow const. 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensolée, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822

## LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

## 101 Propriétés à vendre

**ST-SAUVEUR-DES-MONTS**: résidence 11 pces, 3 s/bains, zone commerciale, professionnel, en plein cœur de St-Sauveur, demandant rénovations, à vendre tel quel, contacter Michelle 227-2553 ou 227-2606

**STE-ANNE-DES-LACS**, 185 ch., Four-nel, maison style suisse, Const. 87, moderne, 3 c.c., 2 s/b, Foyer Terr. 25524 pi ca. Accès lac Marois, 125 000 \$, 436-6460, 224-8677

**STE-THERÈSE**, cottage 1989 8 pces, foyer, garage double, plusieurs extras, libre, possibilité hyp. 11 1/2%, Lucille Ouellet, 437-7904

**V.M.R.**, semi-détaché, complètement moderne, 3 + 1 ch., 2 s/bains, s/sol fini, décoré avec goût pour jeune professionnel, ch. principale agréable et romantique avec s/bains, 369 000 \$, 342-8470 pas d'agent

**VARENNES**, Rive-Sud, bungalow surélevé, 4 chambres, 2 s/bains, hyp. 11 1/2%, jusqu'en '94, taxes: 8625 (annuel, municipales). Au prix coûtant, 652-7418 répondre.

**STE-ELIZABETH DE WARWICK** (Bos-Francis) Belle apparence, grand terrain, garage double, 7% pces

**Info: (819)358-2133**

**AUBAINE** St-Hubert, split-level 1979, 14 X 36 avec garage 16 X 24, façade brique, secteur tranquille, 89 000 \$ inf. 1-418-843-9471

**NOUVEAU-BORDEAUX**, bung. complètement rénové, 3 c.c., carré 25 X 30, terrain 42 X 104, spécial 139 000 \$, 331-5291, 331-7739

**OCCASION À SAISIR**

**ANJOU**, Très belle maison unifamiliale, 12 pces, air climatisé, piscine creusée, terrain, garage, 245 000\$, ferme. Pas d'agent, 351-6295

**PLATEAU**, superbe cottage '84, hyp. 10%, 900 pi ca., 2 étages, 2 c.c., foyer, climatisation et plus, 110 000\$, 819-770-7114

**GAUGE - VILLE**: construction 1990. Cottage 3 c.c., garage, secteur résidentiel, près du Collège Bourget. 451-0697

**RIVE-SUD**, 50 minutes centre-ville, cottage pièce sur pièce, 4 chambres, garage, terrain 2 acres et demi, moderne au cachet d'antan. N. Picard, courtier, 466-7350

**ROSEMONT**, 28e av. près Beaubien, bungalow détaché, sous/sol fini, entrée privée. Prix négociable. 722-9495, 278-8318 - 327-6883

**ROSEMONT**, bung., s/sol fini, foyer, armoires chêne, fenêtres aluminium, piscine hors-terre, prix réduit, 257-0172

**ROSEMONT**, duplex 2 X 5 1/2, sous-sol fini, grand terrain, cuisine refait à neuf, 162 000 \$ négociable. 278-8318 - 327-6883

**SARAGUAY**, cottage 82, 3 chambres, 2 foyers, 3 s/bains, solarium, garage, pas d'agent. 334-8310, 667-8286

**ST-ENCHANTEUR**, 3 ch. à 25 m. de Mtl Bungalow, 3 ch. à coucher, air climatisé central, planchers de bois franc, s/sol fini avec bachelier meublé, 95 000 \$ 1-429-4965

**ST-LAMBERT-PREVILLE**: 5 chambres, maison rénovée, 3 s/bains, garage, foyer, grand terrain, libre 737-1263

**JOLLETTE**: Maison meublée, 8 grandes pièces, très grand terrain, arbres, arbutus, secteur tranquille. Cause mortalié 1-736-1819. Pas d'agent.

**LAC BROME**, condo bord lac, 4 c.c., 3 s/bains, s/sol fini, foyer, piscine, tennis, vue splendide, 217 000 \$, 849-1312, 1-243-5764

**LACHENAIE**, maison neuve à prix réduit, 5 1/2 pces avec foyer, vendu tel quel vu. 105 000 \$, 492-2290, 582-1441, 478-0649, 585-4786

**LAURENTIDES/STE-ADELE**

**MAISON CENTENAIRE**

Pièce sur pièces, 3 ch. c., 2 foyers, poêle à bois. App. à revenus au dessus garage, 155 000 \$, 1-229-7897

**FERMETTE** 4 ccs, arènes 6 chambres, grange avec 4 box pour chevaux, garage. Près de Valleyfield. 135 000 \$ (514)763-0707

**MAISON MEUBLÉE**, 8 grandes pièces, très grand terrain, arbres, arbutus, secteur tranquille. Cause mortalié 1-736-1819. Pas d'agent.

**LAC BROME**, condo bord lac, 4 c.c., 3 s/bains, s/sol fini, foyer, piscine, tennis, vue splendide, 217 000 \$, 849-1312, 1-243-5764

**LACHENAIE**, maison neuve à prix réduit, 5 1/2 pces avec foyer, vendu tel quel vu. 105 000 \$, 492-2290, 582-1441, 478-0649, 585-4786

**LAURENTIDES/STE-ADELE**

**MAISON CENTENAIRE**

Pièce sur pièces, 3 ch. c., 2 foyers, poêle à bois. App. à revenus au dessus garage, 155 000 \$, 1-229-7897

**FERMETTE** 4 ccs, arènes 6 chambres, grange avec 4 box pour chevaux, garage. Près de Valleyfield. 135 000 \$ (514)763-0707

**MAISON MEUBLÉE**, 8 grandes pièces, très grand terrain, arbres, arbutus, secteur tranquille. Cause mortalié 1-736-1819. Pas d'agent.

**LAC BROME**, condo bord lac, 4 c.c., 3 s/bains, s/sol fini, foyer, piscine, tennis, vue splendide, 217 000 \$, 849-1312, 1-243-5764

**LACHENAIE**, maison neuve à prix réduit, 5 1/2 pces avec foyer, vendu tel quel vu. 105 000 \$, 492-2290, 582-1441, 478-0649, 585-4786

**LAURENTIDES/STE-ADELE**

**MAISON CENTENAIRE**

Pièce sur pièces, 3 ch. c., 2 foyers, poêle à bois. App. à revenus au dessus garage, 155 000 \$, 1-229-7897

**FERMETTE** 4 ccs, arènes 6 chambres, grange avec 4 box pour chevaux, garage. Près de Valleyfield. 135 000 \$ (514)763-0707

**MAISON MEUBLÉE**, 8 grandes pièces, très grand terrain, arbres, arbutus, secteur tranquille. Cause mortalié 1-736-1819. Pas d'agent.

**LAC BROME**, condo bord lac, 4 c.c., 3 s/bains, s/sol fini, foyer, piscine, tennis, vue splendide, 217 000 \$, 849-1312, 1-243-5764

**LACHENAIE**, maison neuve à prix réduit, 5 1/2 pces avec foyer, vendu tel quel vu. 105 000 \$, 492-2290, 582-1441, 478-0649, 585-4786

**LAURENTIDES/STE-ADELE**

**MAISON CENTENAIRE**

Pièce sur pièces, 3 ch. c., 2 foyers, poêle à bois. App. à revenus au dessus garage, 155 000 \$, 1-229-7897

**FERMETTE** 4 ccs, arènes 6 chambres, grange avec 4 box pour chevaux, garage. Près de Valleyfield. 135 000 \$ (514)763-0707

**MAISON MEUBLÉE**, 8 grandes pièces, très grand terrain, arbres, arbutus, secteur tranquille. Cause mortalié 1-736-1819. Pas d'agent.

**LAC BROME**, condo bord lac, 4 c.c., 3 s/bains, s/sol fini, foyer, piscine, tennis, vue splendide, 217 000 \$, 849-1312, 1-243-5764

**LACHENAIE**, maison neuve à prix réduit, 5 1/2 pces avec foyer, vendu tel quel vu. 105 000 \$, 492-2290, 582-1441, 478-0649, 585-4786

**LAURENTIDES/STE-ADELE**

**MAISON CENTENAIRE**

Pièce sur pièces, 3 ch. c., 2 foyers, poêle à bois. App. à

# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

## 160 App. et log. à louer

**N. ROSEMONT**, grand 4½ moderne, 2e étage, triplex, balcon avant/arrière, entrée lav./séc., 595-9226.

**N.-BORDEAUX**, 3½ Boul. l'Acadie/Henri-Bourassa, 500, entrées lav./séc., très propre, 595-9242.

**N.D.G.**, 2 pas du métro, magasins, université et écoles, bas duplex, 5½, rénové et impeccable, poêle, frigo, vitraux et tapis, 700-484-1333.

**N.D.G.**, 6½, bas duplex, chauffé, eau chaude et élect. payés, foyer, vitraux, boiserie, état impeccable, 970-735-7833.

**N.D.G.**, est. Côte St-Luc, très grand 4½ paisible, peinture, élect. chauffé, 5303, 733-0044, 695-5543.

**N.D.G.**, 2344 Wilson, 7½ rénové avec puits de lumière et foyer, près commodités, 7905, (vente possible), 487-6283.

**N.D.G.**, Ave Grey, luxueux haut duplex, 8½, foyer, 2 grands balcons, rénové, poêle/frigo, eau chaude + chauffage inclus, 12505, 489-8915.

**N.D.G.**, grand 6½, boiserie, s/sol, garage, balcon, près transport, magasins, 1er sept. 481-0863, 481-7869.

**NOUVEAU CONDO MODERNE**, 3½, tout meuble, piscine, tennis, près commodités, 620-4818 ou 630-8832.

**NOUVEAU-BORDEAUX**, l'Acadie et Gouin, 7½ chauffé, 7755, 4 c.c., près cégep Bois-de-Boulogne, 334-3305.

**NOUVEAU-BORDEAUX**, 4½ chauffé, triplex, frais peint, tapis, cuisine, 334-5859.

**NOUVEAUX BORDEAUX**, 4½, non-chauffé, haut, libre, vue panoramique, près commodités, 337-3888, après 17h.

**OUTREMONT**, 6½ rénové, rez-de-chaussée, jardin, Hutchison près Bernard, 795-5105, 270-5215.

**OUTREMONT**, coin Laurier, grand 4½ à sous-louer immédiatement, boiserie, électroménagers inclus, 278-4787.

**OUTREMONT**, Clair, récemment rénové, Haut duplex 3 pièces, 2 s/b, rev. scotch, jardin, garage, faut voir! 1 800 510-845-0297 - 737-1935.

**OUTREMONT, HUTCHISON**, 6½ triplex dernier étage, bonne condition, 1705 non-chauffé, 272-5641.

**OUTREMONT**, Esplanade/Bernard, 4½ rénové, non-chauffé, très éclairé, près services, 4005, 733-4892.

**OUTREMONT**, luxueux 3½, 4½ neufs, lav./séc. installées, stat. 1 mois gratuit, 288-1754, 279-5499.

**OUTREMONT**, luxueux condo 5½, équipé, chauffé, rénové de luxe, fenêtres habillées et tapis, 9505, 276-6035, A VOIR ABSOLUMENT!

**OUTREMONT**, central, chauffé, grand salon double, 2 chambres, près métro Outremont, 5955, 1279-8630.

**OUTREMONT**, Davaar, Entre-sol, grand 5½ + 9½, haut duplex, 654-5193 - 983-4140.

**PAPINEAU**, près Sherbrooke, beau 4½, vue sur Parc Lafontaine, boiserie chêne, 5005/mos, non-chauffé, 526-7150.

**PARC LAFONTAINE**, grand, moderne 3½, stationnement privé, dénégé, 2 terrasses, lave-vaisselle, 2 salles réception-billard, 923-0825.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, 3½ à sous-louer, coin, ensoleillé, chauffé, poêle/frigo, piscine, sauna, 488-531-3204.

**PARC LAFONTAINE**, grand, moderne 3½, stationnement privé, dénégé, 2 terrasses, lave-vaisselle, 2 salles réception-billard, 923-0825.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

**Rachel Est**, 5½ face au PARC LAFONTAINE, 6205.

**SEWELL**, 5½ rez-de-chaussée, 5855, 737-1263.

**PARC LAFONTAINE/PAPINEAU**, 5½, beau, cachet, bois franc, vitraux, 5505/mos, non-chauffé, 522-0080, 620-2852.

**PARC LAFONTAINE**, grand 6½, face Parc, rénové 7855.

## 160 App. et log. à louer

**ROSEMONT**, 3871 Beaubien, face Cégep Rosemont 4½ chauffé, eau-chaude, 721-0326 ou 729-7968.

**ROSEMONT**, 5½, fermé, moderne, propre, 5365 10ème Avenue, app. 3, 4755, 667-6984.

**ROSEMONT A**, 3½ fermé, non-chauffé, propre, bois franc, tranquille, près services, 3005-3305, 630-9857.

**ROSEMONT**, Boul. Rosemont et 31ème, 3½ chauffé, poêle/frigo inclus, demi s/sol éclairé, près cégep/hôpitaux, 437-2481, 383-7323.

**ROSEMONT**, 7½, 2e, boiserie, lav./séc., ensoleillé, impeccable, maximum 4, 6755, 721-6470, 619-688-3867.

**ROSEMONT**, 28e Ave entre St-Zotique et Bélanger, 4½ style condo, tapis insonorisés, disponible, 5755, possibilité parking, 736-1459.

**ROSEMONT**, très grand 5½, chauffé, haut de duplex, patio arrière, Libre, 630-722-0354.

**ROSEMONT**, 3½ rue Laurier, beau, propre, balcon, tranquille, semi-meuble, 697-6225, 656-6691.

**RSMT**, 655-9ème Avenue, face parc Beaubien, 4½ fermé, éclairé, stat., ménage frais fait, poêle/frigo, tranquille, 4005, 4405, 4805, 721-3804.

**RUE JULIETTE** Beau 3½, entrée lav./séc., chauffage électrique, 275 s/mois. Un mois gratuit, 526-6781.

**SEMI-LOFT** 500 pi ca., métro Jean-Talton Ambiance «soft», Hallogènes sur rail, miroirs, tapis. Sur piste cyclable. 600 s/mois, libre 1er sept. Non-meuble 500 s/mois, 270-5264.

**SHERBROOKE EST**, face Parc Lafontaine, rénové, prêt à habiter, 1½, 2½, 3½, 4½, 722-9615.

**SHERBROOKE/OXFORD**, 5½, équipé, chauffé, immédiatement, un mois gratuit, 419-4988.

**SNOWDON**, bas duplex, août, garage, jardin, 6255, 271-4752.

**SNOWDON**, duplex, beau 6½ haut, rénové, chauffé, eau ch., entrée lav./séc., août gratuit, 8005, 341-8656.

**ST-DENIS**, nord de Jarry, 6½, 3e, ensoleillé, pièces fermées, boiserie, vitraux, entrées lav./séc., s/bains, cuisine rénovée, poêle/frigo incl., 7255 non-chauffé, occupation à discuter, 385-0115.

**ST-HUBERT** 8349, près Jarry, 5½ rénové, 4½ étage, grandes chambres, peinture fournie, 4305/mos, 662-0186, 383-0363.

**ST-LEONARD**, 4½ non-chauffé, face parc, peinture, entrées lav./séc., près des commodités, 323-3426, 324-8280.

**ST-LEONARD**, 5½ Libre, Très grand Outremont, coin Rita, 327-5286.

**ST-LEONARD**, 5½ Libre, Très grand Outremont, coin Rita, 327-5286.

**Soir/fin de sem.** 688-0213/0815

**ST-LEONARD** très grand haut de duplex 5½, chauffage inclus, salle de bains neuve, cuisine céramique, 5455, libre 1er oct. 257-8750.

**ST-LEONARD**, près hôpital Santa-Caroline, grand 7½, cour et garage, tranquille, près transport et tous les services, 7505, 252-0192.

**ST-LEONARD**, 4½ chauffé, 2e étage, tranquille, près autobus, laveuse/sécheuse, 326-2459.

**ST-LEONARD**, 3½, bas duplex, frais, très propre, 3005/mos, non-chauffé, 494-4202.

**ST-LEONARD**, 3½ semi s/sol, 3505, 1 mois gratuit, propre, plancher refait marbre, 376-4249, après 16h.

**ST-LEONARD** Langelier 4½, 5½, rénové, près commodités, portes patio av./ar., 511-9454, 255-1606.

**ST-MICHEL**, 5½, chauffage électrique, refait à neuf, tranquille, parc proche, 4605, libre, 389-4658.

**ST-MICHEL**, 2½, 3½, semi-meublé, propre, tranquille, près de toutes les commodités, libre immédiatement, 721-4847.

**ST-MICHEL**, beau grand 4½, propre, tranquille, frais peint, électrique, porte patio, 321-0081, 322-7405.

**ST-MICHEL**, 4½, bas, propre, cuisine lav., porte patio, stationnement, facile transport, 498-4692.

**V.S.L.**, superbe condo à louer pour sept, en face Centre Côte-Vertu, 3 ch. à 2 s/b, appareils électro, air clim 935-6173.

**VAN HORNE** près Outremont, U de M, 4½, s/sol, impeccable, cuisinière/frigo, 4005, 389-2090.

**VAN HORNE**, 1175, 3½ - 4½, très grands, rénovés, tous services. Immediatement, Gerry, 279-2422.

**VERDUN**, superbe 6½ ouvert, coin ensoleillé, 2 c., 3e étage, 2 grands balcons, près métro, impeccable, 4 électro, fourneaux, référence, 5505, 761-5411.

**VIEUX-LOUQUEIL**, Condo grand 4½, appareils fourneaux, foyer, terrasse, 679-3437 et 651-8132.

**VILLE ST-LAURENT**, 5½ chauffé, garage, près centre d'achat Place Vertu, 6305, 341-5941.

**VILLE ST-LAURENT**, Thompson, 3½ chauffé, équipé, 335-3793.

**VILLERAY** grand 7½, plus sous-sol, cour arrière et stationnement, rénové, 750 s/mois 1er sept. 387-0705.

**VILLERAY** Prés Papineau, grand 5½ chauffé, fermé, bien éclairé. Balcon et terrasse. Prés métro et services, 331-2464.

**VILLERAY** Prés Papineau, 4½ fermé, chauffé, bien éclairé, propre, tranquille. Prés métro et services, 331-2464.

**VILLERAY**, près métro 3½, tapis, lavage et sans frigo et cuisinière, 1 mois gratuit, 321-8033.

**VILLERAY**, 4½ rénové, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauffé, électricité, Cariss Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 583-6209.

**WESTMOUNT**, 2200 Clermont, grand 2½. Tout inclus 3805. Métro Vendôme, 653-2972, 481-3498.

**167 A louer hors frontières**

**CAP CANAVERAL, FLORIDA**

Condo haute gamme, 3½, temps partiel, 2 semaines, échangeable à travers le monde, 669-2206.

**ORLANDO**, nouveau, 2 chambres, golf, tennis, piscine, Jacuzzi, près de Disneyworld, (914) 876-1077.

**PARIS XVIe**, grand 2 pces, meublé, électro, TV, téléphone, ascenseur, libre 1er sept., min 6 mois, 60001/mois, 276-9817.

**VILLERAY**, 4½ rénové, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauffé, électricité, Cariss Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 583-6209.

**WESTMOUNT**, 2200 Clermont, grand 2½. Tout inclus 3805. Métro Vendôme, 653-2972, 481-3498.

**167 A louer hors frontières**

**CAP CANAVERAL, FLORIDA**

Condo haute gamme, 3½, temps partiel, 2 semaines, échangeable à travers le monde, 669-2206.

**ORLANDO**, nouveau, 2 chambres, golf, tennis, piscine, Jacuzzi, près de Disneyworld, (914) 876-1077.

**PARIS XVIe**, grand 2 pces, meublé, électro, TV, téléphone, ascenseur, libre 1er sept., min 6 mois, 60001/mois, 276-9817.

**VILLERAY**, 4½ rénové, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauffé, électricité, Cariss Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 583-6209.

**WESTMOUNT**, 2200 Clermont, grand 2½. Tout inclus 3805. Métro Vendôme, 653-2972, 481-3498.

**167 A louer hors frontières**

**CAP CANAVERAL, FLORIDA**

Condo haute gamme, 3½, temps partiel, 2 semaines, échangeable à travers le monde, 669-2206.

**ORLANDO**, nouveau, 2 chambres, golf, tennis, piscine, Jacuzzi, près de Disneyworld, (914) 876-1077.

**PARIS XVIe**, grand 2 pces, meublé, électro, TV, téléphone, ascenseur, libre 1er sept., min 6 mois, 60001/mois, 276-9817.

**VILLERAY**, 4½ rénové, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauffé, électricité, Cariss Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 583-6209.

**WESTMOUNT**, 2200 Clermont, grand 2½. Tout inclus 3805. Métro Vendôme, 653-2972, 481-3498.

**167 A louer hors frontières**

**CAP CANAVERAL, FLORIDA**

Condo haute gamme, 3½, temps partiel, 2 semaines, échangeable à travers le monde, 669-2206.

**ORLANDO**, nouveau, 2 chambres, golf, tennis, piscine, Jacuzzi, près de Disneyworld, (914) 876-1077.

**PARIS XVIe**, grand 2 pces, meublé, électro, TV, téléphone, ascenseur, libre 1er sept., min 6 mois, 60001/mois, 276-9817.

**VILLERAY**, 4½ rénové, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauffé, électricité, Cariss Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 583-6209.

**WESTMOUNT**, 2200 Clermont, grand 2½. Tout inclus 3805. Métro Vendôme, 653-2972, 481-3498.

**167 A louer hors frontières**

**CAP CANAVERAL, FLORIDA**

Condo haute gamme, 3½, temps partiel, 2 semaines, échangeable à travers le monde, 669-2206.

**ORLANDO**, nouveau, 2 chambres, golf, tennis, piscine, Jacuzzi, près de Disneyworld, (914) 876-1077.

## 251 Bureaux à louer

**ÉDIFICE DES COMMUNICATIONS**

1425 ouest René-Lévesque

11 000 pi ca. au dernier étage

Autres espaces disponibles

Location à leurs plus bas niveaux

Ci-à bas en main et autres avantages

**A. Vroom**

**861-9743**

09-08-90

**ATTENTION! PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS, ETC...**

Cet élégant édifice à bureaux du Vieux-Montréal répond parfaitement à vos besoins. Intérieur de bon goût, plancher, vitraux, divisé selon vos besoins et à des taux plus que raisonnables, il est à quelques min du métro et offre amplement d'espace de stationnement.

Pour une visite ou plus d'informations, appelez M. Irwin Jarmelsky, agent de location, 844-6085, soir/fin de sem. 688-0213, 688-0815.

09-08-90

**SPECIAL CENTRE-VILLE**

Seulement 4,00 \$ le pi. ca. net

**BUREAU ENTREPÔT SALLE DE MONTRE**

1000 à 2200 pi ca.

divisé selon vos besoins

clé en main

monté-charge

mins. des magasins, métro

**Libre immédiatement**

Information: **Allice Mui**

Jour: **844-6085**

Soir/fin de sem.: **688-0213-0815**

09-08-90

**CLINIQUE MÉDICALE ST-LAURENT**

960, Ste-Croix

Côte-Vertu

300 à 1000 pi car.

Radiologie et pharmacie sur place.

**766-8661**

09-08-90

**CLINIQUE MÉDICALE ST-LAURENT**

960, Ste-Croix

Côte-Vertu

300 à 1000 pi car.

Radiologie et pharmacie sur place.

**766-8661**

09-08-90

**CLINIQUE MÉDICALE ST-LAURENT**

960, Ste-Croix

Côte-Vertu

300 à 1000 pi car.

Radiologie et pharmacie sur place.

**766-8661**

09-08-90

**CLINIQUE MÉDICALE ST-LAURENT**

960, Ste-Croix

Côte-Vertu

300 à 1000 pi car.

Radiologie et pharmacie sur place.

**766-8661**

09-08-90

**CLINIQUE MÉDICALE ST-LAURENT**

960, Ste-Croix

Côte-Vertu

300 à 1000 pi car.

Radiologie et pharmacie sur place.

**766-8661**

09-08-90

**CLINIQUE MÉDICALE ST-LAURENT**

960, Ste-Croix

Côte-Vertu

300 à 1000 pi car.

Radiologie et pharmacie sur place.

**766-8661**

09-08-90

**CLINIQUE MÉDICALE ST-LAURENT**

960, Ste-Croix

Côte-Vertu

300 à 1000 pi car.

Radiologie et pharmacie sur place.

**766-8661**

09-08-90

**CLINIQUE MÉDICALE ST-LAURENT**

960, Ste-Croix

Côte-Vertu

300 à 1000 pi car.

Radiologie et pharmacie sur place.

**766-8661**

09-08-90

**CLINIQUE MÉDICALE ST-LAURENT**

960, Ste-Croix

Côte-Vertu

300 à 1000 pi car.

Radiologie et pharmacie sur place.

**766-8661**

09-08-90

**CLINIQUE MÉDICALE ST-LAURENT**

960, Ste-Croix

Côte-Vertu

300 à 1000 pi car.

Radiologie et pharmacie sur place.

**766-8661**

09-08-90

**CLINIQUE MÉDICALE ST-LAURENT**

960, Ste-Croix

Côte-Vertu

300 à 1000 pi car.

Radiologie et pharmacie sur place.

**766-866**

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Die Hard 2* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30  
ASTRE II: — *Problem Child* 1 h, 2 h 45, 4 h, 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
ASTRE III: — *Young Guns 2* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45  
ASTRE IV: — *Navy Seals* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 30, 7 h 45, 10 h  
BERRI I: (288-2115) — *Robocop* 11 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40  
BERRI II: — *Double Jeu* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30  
BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45  
BERRI IV: — *Retour vers le futur* 3 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45  
BERRI V: — *Gremlins* 1r. 12 h 30, 4 h 50 — *Le délateur* 2 h 40, 7 h, 9 h 15  
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Die Hard 2* sem. 7 h, 9 h 30  
BONAVENTURE II: — *Problem Child* sem. 7 h 20, 9 h 10  
BROSSARD I: (465-5906) — *Problem Child* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 10  
BROSSARD II: — *Double Jeu* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15, 9 h 30  
BROSSARD III: — *Die Hard 2* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30  
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Navy Seals* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 35  
CARREFOUR LAVAL 2: — *Le délateur* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 40  
CARREFOUR LAVAL 3: — *Die Hard 2* 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40  
CARREFOUR LAVAL 4: — *Double jeu* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 45  
CARREFOUR LAVAL 5: — *Young Guns* 11 1 h, 3 h 10, 5 h 30, 7 h 45, 10 h  
CARREFOUR LAVAL 6: — *Problem Child* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, MtL — *The Adventures of Ford Fairlane* 1 h 20, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30  
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Young Guns* 11 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40  
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Young Guns* 11 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40, mer. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 9 h 40  
CINÉMA JEAN-TALON: MtL — *Ducktales: the Movie* 1 h, 3 h, 5 h — *Presumed Innocent* 7 h, 9 h 30  
CINÉMA OMÉGA 1: — *Arachnophobie* 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30  
CINÉMA OMÉGA 2: — *Dick Tracy* 3 h, 5 h 15, 9 h 20 — *Le livre de la jungle* 1 h, 7 h 30  
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, MtL (843-6001) —  
CINÉMA PARIS: MtL (875-7284) — *Someone to Love* 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30  
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Navy Seals* 2 h 15, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 35  
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Mo Better Blues* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30  
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Young Guns* 11 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10  
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Die Hard 2* 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40  
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Problem Child* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *The Adventures of Ford Fairlane* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20  
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Trapèze L'argent* 18 h 35 — *Torch Song Trilogy* 20 h 35  
CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Presumed Innocent* 6 h 20, 9 h 15

CINÉMA V - 2: — *The Freshman* 7 h, 9 h 20  
CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising Bar* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05  
CINÉPLEX II: — *Suivez cet avion* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10 — *Navy Seals* 9 h  
CINÉPLEX III: — *Le cuisinier, le voleur, sa femme et son amant* 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 30  
CINÉPLEX IV: — *Jésus de Montréal* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25  
CINÉPLEX V: — *Problem Child* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
CINÉPLEX VI: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05 — *Milou en mai* 7 h 20, 9 h 30  
CINÉPLEX VII: — *Mo Better Blues* 1 h 25, 4 h, 7 h 05, 9 h 35  
CINÉPLEX VIII: — *Die Hard 2* 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40  
CINÉPLEX IX: — *Cinéma Paradiso* 1 h 35, 4 h 15, 7 h, 9 h 25  
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *L'homme qui voulait savoir* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20  
COMPLEXE DESJARDINS II: — *L'enfant de l'hiver* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Périgord noir* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30  
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Servante écarlate* 4 h 30, 9 h 20 — *Miss Daisy et son chauffeur* 2 h 10, 7 h  
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, MtL (283-8229) — *Blanche est la nuit* 19 h (7 au 12 août)  
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *The Name of the Rose* 20 h  
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* 2 h, 5 h, 8 h  
DAUPHIN I: (721-6060) — *Retour vers le futur* 3 sem. 7 h, 9 h 15  
DAUPHIN II: — *Gremlins* 2 fr. sem. 7 h 15, 9 h 20  
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Problem Child* sem. 7 h, 9 h  
CINÉMA DÉCARIE 2: — *Die Hard* 11 sem. 7 h, 9 h 30  
DORVAL I: (631-8586) — *Dick Tracy* 6 h 30, 9 h 15 — *Ducktales: the Movie* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30  
DORVAL II: — *Ghost* 1 h, 4 h, 6 h 45, 9 h 25  
DORVAL III: — *The Freshman* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30  
DORVAL IV: — *Days of Thunder* 6 h 50, 9 h 30 — *The Jungle Book* 1 h 30, 3 h 30  
DU PARC 1: (844-9470) — *Presumed Innocent* sem. 6 h 45, 9 h 15  
DU PARC 2: — *Ghost* sem. 7 h, 9 h 30  
DU PARC 3: — *Arachnophobie* 7 h, 9 h 30  
DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Jours de tonnerre* 2 h 10, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30  
DU PLATEAU 2: — *Arachnophobie* 2 h, 4 h 40, 7 h, 9 h 20  
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Days of Thunder* 3 h 05, 7 h, 9 h 20 — *Ducktales: the Movie* 1 h 25, 5 h 15  
FAIRVIEW II: — *Arachnophobie* 4 h 30, 6 h 50, 9 h 15 — *The Jungle Book* 1 h, 2 h 45  
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Problem Child* 2 h, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10  
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Navy Seals* 2 h 10, 4 h 30, 7 h, 9 h 20  
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Mo Better Blues* 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 30  
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Jetsons, the Movie* 1 h 50, 3 h 30, 5 h 15 — *Longtime Companion* 7 h 15, 9 h 15

GREENFIELD I: (671-6129) — *Jours de tonnerre* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 15  
GREENFIELD 2: — *Arachnophobie* 1 h, 3 h 30, 6 h 45, 9 h 20  
GREENFIELD 3: — *La bande à Picsou* 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 40 — *48 heures de plus* 7 h 20, 9 h 25  
IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vivre au Sommet* (fr.) du lun. au dim. de 10h.30 à 21h.30 aux 45 à 60 min. approx. — *To the Limit* du lun. au dim. à 11h.30 et 18h.30  
IMPERIAL: (288-7102) — *Days of Thunder* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40  
LAVAL I: (688-7776) — *Jours de tonnerre* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20  
LAVAL II: — *Arachnophobie* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40  
LAVAL III: — *Ghost* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 20  
LAVAL IV: — *Le livre de la jungle* 12 h 40, 2 h 30 — *Total Recall* 4 h 25, 7 h, 9 h 30  
LAVAL V: — *La bande à Picsou* 12 h 30, 2 h 20, 4 h, 5 h 40 — *48 heures de plus* 7 h 30, 9 h 40  
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Robocop* 2 fr. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45  
LAVAL 2000 2: — *Retour vers le futur* 3 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30 — Sylvie Perron, R & B et swing, du 9 au 12 août  
ARÉNA MAURICE-RICHARD: Montréal — L'Orchestre Métropolitain, chef, Rati Armanian, solistes Nicole Lorange, soprano, Robert Robitaille, ténor, oeuvres de Verdi, Mascagni, Puccini, Ponchielli et Giordano, le 8 août à 20h  
BAL ST-LOUIS: 82 est Prince Arthur, Montréal (288-2423) — Soirée Lambada et concours du plus beau chapeau africain, les 16-17-18 août  
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Compared to What, les 8-9 août à 22h.30  
BAR 2080: 2080 rue Clarke, Montréal (285-0007) — Michael Browne et Stephen Barry, blues, le 8 août à 22h  
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aymer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Gorgeotte, pianiste/ chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h30 à 19h30 — Trio Billy Gorgeotte, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h  
LE BIJOU: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Goldie Alexander, chanteur de Rhythm'n Blues, du 31 juillet au 25 août, mar. mer. de 20h à 01h, jeu. ven. de 21h à 02h, sam. de 22h à 03h  
LE BIJOU DU VIEUX-MONTREAL: 310 Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Le groupe El Kady, du mer. au sam.  
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal — Satalites, le 8 août à 21h 30  
CAFÉ THELEME: 311 est Ontario, Montréal — Jazz les ven. et sam. à 21h 30  
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Clare (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, jeu. ven. de 18h à 21h, sam. de 17h30 à 20h30, dim. de 17h à 20h30  
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h30 à 20h30  
LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h30 à 20h30  
LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30  
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30  
CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Ste-Catherine/Université, Montréal — Récital d'été, Jill Rothberg, flûte, Ari Snyder, piano, oeuvres de Leclair, Schumann, Copland et Poulenc, le 8 août à 20h  
LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844) — La chanteuse Claudia Katry, du mer. au sam. à 22h, dim. à 16h30 — La chanteuse Caroline Harvey, les dim. à 22h  
De Baysse, Ecoffey, Feller et Matheron, un quatuor sensible qui ne pourra que vous étonner. STUDIO

LOEW'S I: (861-7437) — *Presumed Innocent* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 10  
LOEW'S II: — *Dick Tracy* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 30  
LOEW'S III: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15  
LOEW'S IV: — *Pretty Woman* 1 h 05, 3 h 40, 6 h 15, 9 h — *Presumed Innocent* jeu. 2 h 40, 5 h 20, 8 h 10  
LOEW'S V: — *Total Recall* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 20, jeu. 1 h 45, 4 h 15  
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Un film bref sur l'amour* 19 h — *Erasehead* 21 h — Salle 2: *Hiver 54, l'abbé Pierre* 19 h — *Yaaba* 21 h 15 — Salle 3: *Sauve qui peut la vie* 19 h 30 — *Le locataire* 21 h 30

PALACE I: — *Arachnophobie* 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 15  
PALACE II: — *The Freshman* 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 35  
PALACE III: — *Another 48 Hours* 12 h 15, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 40  
PALACE IV: — *Betsy's Wedding* 7 h 10, 9 h 25 — *The Jungle Book* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50  
PALACE V: — *Quick Change* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 10

PALACE VI: — *Ducktales: the Movie* 1 h, 3 h, 5 h, 6 h 45, 8 h 30  
PARADIS I: (354-3110) — *Robocop* 2 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45  
PARADIS II: — *Retour vers le futur* 3 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h  
PARADIS III: — *Le délateur* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20  
PARISIEN I: (866-3856) — *Le livre de la jungle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 10 — *48 heures de plus* 7 h, 9 h  
PARISIEN II: — *La bande à Picsou* 12 h 35, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 20 — *Champagne amer* 9 h 10  
PARISIEN III: — *Pas de répit pour Mélanie* 12 h 30 — *Simon les nuages* 2 h 30 — *Dick Tracy* 4 h 30, 7 h 05, 9 h 20, mer. 4 h 30, 9 h 20  
PARISIEN IV: — *Jours de tonnerre* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30  
PARISIEN V: — *Arachnophobie* 1 h 40, 4 h, 6 h 50, 9 h 20  
PARISIEN VI: — *Cyrano de Bergerac* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30  
PARISIEN VII: — *Cyrano de Bergerac* 12 h, 2 h 50, 5 h 40, 8 h 35  
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Die Hard* 2 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON II: — *Young Guns* 11 1 h, 3 h 10, 5 h 30, 7 h 45, 10 h  
PLACE ALEXIS NIHON III: — *The Adventures of Ford Fairlane* 1 h 45, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 45  
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Robocop* 2 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25  
PLACE LONGUEUIL 2: — *Retour vers le futur* 3 12 h 15, 2 h 35, 4 h 50 — *Le délateur* 7 h 10, 9 h 30  
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, MtL (274-3550) —  
UNIVERSITÉ: MtL (849-0041) — *Une jolie femme amer* 9 h 10  
VERSAILLES I: (353-7880) — *Jours de tonnerre* 12 h 40, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40  
VERSAILLES II: — *Arachnophobie* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30  
VERSAILLES III: — *Le livre de la jungle* 12 h 20, 2 h, 3 h 40, 5 h 20 — *Total Recall* 7 h, 9 h 20  
VERSAILLES IV: — *Dick Tracy* 12 h 20, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20  
VERSAILLES V: — *Ghost* 1 h, 4 h, 6 h 30, 9 h  
VERSAILLES VI: — *48 heures de plus* 7 h, 9 h — *La bande à Picsou* 12 h 30, 2 h 10, 3 h 50, 5 h 30

Papineau, Montréal (523-2246) — Hommage à Brel avec Yves Raymond, du 8 au 25 août, mer. au sam. à 20h30  
STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h — pour renseignements: 252-8687  
TALLULAH DARLING: 3604 St-Laurent, Montréal (282-9944) — La chanteuse Louise Lange en spectacle, les 9-10-11 août à compter de 22h 45  
BÂTEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: Sortie 112, route 20, St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — « Bonne fête maman » texte d'Elizabeth Bourget, m. en s. Gilbert Lepage, à compter du 15 juin, mar. au ven. 21h, sam. 19h et 22h  
CABARET THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN INC.: 248 Rang des Continuations, St-Esprit de Montcalm (514-839-6105) ou (589-4552) — « Comme ça, tu le sèparas » de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Yvon Leroux, du 16 juin au 1er sept., du mer. au sam. à 20h30  
CENTRE CULTUREL DE BELOEIL: Route 20, sortie 112, Beloeil (464-4772) — « Pique-nique en ville » de Georges de Tervagne, m. en s. Léo Hail, du 19 juin au 25 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h  
HÔTEL LESAGE: Prévost (1-224-5332) — « Water » de Pierre Légaré, m. en s. Gilbert Dumas, du 3 juin au 1er sept., jeu. au sam. à 20h  
MAISON DU CITOYEN: 25 rue Laurier, Hull (819-595-7455) — « La Chaire » de Bill Davis, traduction de François Tassé, m. en s. Louison Dano, du 6 juillet au 1er sept., mer. au ven. 20h, sam. 19h et 22h  
LE PATRIOTE DE STE-AGATHE: Sortie 83, autoroute 15, Ste-Agathe (861-2244 ou 819-326-3655) — « Cré menteur » de Derek Benfield, adaptation Michel Forget, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 15 juin, mar. en ven. 20h30, sam. 19h et 22h  
THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: 51, route 132, St-Michel-de-Bellechasse (sortie 348 de l'autoroute 20) (418-884-3344) — « Les gaffeurs » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation et m. en s. Jeanne Seymour, à compter du 29 juin, mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h  
THÉÂTRE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux-Québec (685-7006) — « Parade » spectacle de marionnettes, jusqu'au 4 sept., mar. au dim. à 12h, 14h, 16h et 18h  
THÉÂTRE DES CASCADES: 2 chemin du Canal, Pointe des Cascades (465-3341) — « Cache-Cache » de Donald Churchill et Peter Yeldham, traduction et adaptation Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 1er juin au 2 sept., mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h  
THÉÂTRE LE CHANTECLERC: autoroute des Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (514-229-3591) — « Quelle famille » de Francis Joffo, m. en s. Louis Lande, du 19 juin au 26 août, et les 1-2 sept., mar. au dim. à 20h30, matinées les sam. de août et le 1er sept. à 17h  
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Sortie 98E de la route 20, direction Sorel, puis Ste-Anne-de-Sorel (933-9022, 743-8446, 1-800-363-9468) — « Le lulu qui tue » de John Bishop, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 12 juin, mar. au ven. 20h30, sam. 21h  
THÉÂTRE DE LA CHEVRERIE: St-Fortunat, Côté Richmond (819-344-2402) — « Tequila » de Nick Hall traduite et adaptée par Claude Maher, m. en s. Serge Caron, du 26 juin au 25 août  
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: sortie 147, autoroute 20, Upton (514-549-5828) — « Dragon

sur table » texte et m. en s. Richard Blackburn, du 22 juin au 25 août, mar. au dim. à 20h30

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE LA GRANGE DES SOEURS DE MARIEVILLE: 1979 St-Césaire, autoroute 10, sortie 37, Marieville (1-460-2161 ou 447-6026) — « 1836 le manoir aux maléfices » création et m. en s. Réjean Wagner, du 20 juin au 1er sept., mer. au sam. 20h30

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MASSON: Salle Lombard, Ville de Masson (819-866-5653) — Les Productions Padem présentent « Chambres d'hôtel » texte de Louis Saia, Michel Lessard et Marianne Léveillé, m. en s. Pascal Belleau, du 20 juin au 1er sept., mer. au sam. à 20h  
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455) — « L'éducation de Rita » de M. Russel, traduction de René Dionne, m. en s. Claire Faubert, du 29 juin au 1er sept., mar. au ven. 20h, sam. 19h et 22h

THÉÂTRE MANOIR DU LAC DELAGE: Québec, route 73, direction Nord, Lac Delage (418-848-1818) (514-285-8725) — « Des moutons noirs pure laine » de Neil Simon, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 19 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h

THÉÂTRE DES MARGUERITES: 8075 boul. Jean XXIII, Trois-Rivières ouest (819-377-3223) — « Vice et versa » de Ray Cooney, traduction et adaptation de Michel Dumont et Marc Grégoire, m. en s. Monique Duceppe et François Barbeau, à compter du 12 juin, mar. au ven. 20h30, sam. 21h

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: sortie 106, autoroute des Cantons de l'Est, Eastman (297-2860, 297-2862) — « Le dernier des Don Juan » de Neil Simon, adaptation René Dionne, m. en s. Louis-Georges Carrier, du 22 juin au 25 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h 30

THÉÂTRE MOLSON: 10 Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, autoroute 20 est, sortie 113 (584-2293) — « Avion en folie » de Larry-Michel Demers, du 29 mai au 1er sept., du mar. au sam. à 21h

THÉÂTRE PALACE DE GRANBY: 135 Principale, Granby (514-753-2262) — « Tel père tel fils », m. en s. de Gaetan Labrecque, dès le 20 juin, du mer. au sam. à 20h30

THÉÂTRE DE MONTEAU-AU-CHÊNE: Route 148, entre Lachute et Pointe-Bellefleur (819-242-5923) — « Mais n'te promène donc pas toute nue » de Georges Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, les productions de La Belle Époque, du 8 juin au 1er sept., mer., jeu., ven., 21h, sam. 19h30 et 22h30 et dim. 20h

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: Île Ste-Hélène (954-1344) — « Ça tourne autour du lit » de Jasmine Dubé, m. en s. Marc Pache, du 4 juillet au 1er sept., mer. au ven. 20h30, sam. 21h

THÉÂTRE LA RELÈVE À MICHAUD: St-Mathieu-de-Beloil, transcanadienne, sortie 105 (514-464-0089) — « Gars » de Jean Barbeau, m. en s. Claude Maher, du 5 juin au 1er sept., du mar. au ven. à 21h, sam. à 19h et 22h30

THÉÂTRE DE LA SUCRERIE: Casselman, Ont., transcanadienne direction Ontario, sortie 66 (613-764-5800) — « Chapeau » de Bernard Slade, traduction de Luis de Cespedes, m. en s. de Jean-Bernard Hébert, du 3 juin, au 1er sept., du mar. au sam. à 20h30

THÉÂTRE DU VIEUX ROCHER: Grand-Mère (819-538-1113) — « Un mensonge attend pas l'autre » du réalisateur Robert Lavigne, du 20 juin au 25 août

THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: 867, Chemin St-Pierre, Terrebonne, sortie 25, sortie 17E (492-4777) — « A vos souhaits », comédie de Pierre Chesnot, m. en s. France Arbour, du 20 juin au 18 août, du mer. au sam. à 20h30

TELEVISION

|                                          |                                     |                                           |
|------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>2 CBFT</b>                            | <b>17.00</b> Mimmo                  | <b>18.00</b> Musique classique            |
| <b>12.00</b> L'édition magazine          | <b>17.30</b> Souvenirs d'été        | <b>18.40</b> Parours                      |
| <b>12.15</b> Les détecteurs de mensonges | <b>6 CBMT</b>                       | <b>17.40</b> C'est pas juste              |
| <b>12.45</b> Le clan Campbell            | <b>12.00</b> Midday                 | <b>18.15</b> Gourmandises                 |
| <b>13.15</b> La course                   | <b>13.00</b> All My Children        |                                           |
| <b>14.15</b> Amérique-Afrique            | <b>14.00</b> Coronation Street      | <b>17 RADIO-QUÉBEC</b>                    |
| <b>14.45</b> Le temps de vivre           | <b>14.30</b> Talkabout              | <b>13.30</b> Pause musicale               |
| <b>15.45</b> Aujourd'hui en France       | <b>15.00</b> Guiding Light          | <b>13.30</b> Au fil de l'université Laval |
| <b>16.00</b> Fraggle Rock                | <b>16.00</b> Generations            | <b>16.00</b> Beau et chaud                |
| <b>16.30</b> Mystères et bulles de gomme | <b>16.30</b> Babar                  | <b>17.00</b> Tom Sawyer                   |
| <b>17.00</b> L'heure G                   | <b>17.00</b> Video Hits             | <b>17.30</b> Le club des 100 watts        |
| <b>18.00</b> Montréal ce soir            | <b>17.30</b> Golden Girls           | <b>18.00</b> Passe-Partout                |
|                                          | <b>18.00</b> Newswatch              |                                           |
| <b>10 CFTM</b>                           | <b>12 CFCF</b>                      | <b>15 QUATRE SAISONS (câble 5)</b>        |
| <b>12.00</b> Ici Montréal                | <b>12.30</b> Pulse                  | <b>12.00</b> Les Pierrafeu                |
| <b>12.30</b> Bon appétit                 | <b>13.00</b> Shirley                | <b>12.30</b> Le grand journal             |
| <b>13.00</b> Ferland/Nadeau en vacances  | <b>14.00</b> Another World          | <b>13.00</b> La fourchette d'or           |
| <b>13.52</b> Question d'environnement    | <b>15.00</b> General Hospital       | <b>13.00</b> Québec en vacances           |
| <b>13.57</b> Vidéo Clips                 | <b>16.00</b> The Oprah Winfrey Show | <b>14.00</b> Cinéma Quatre Saisons        |
| <b>14.00</b> Chacun chez soi             | <b>17.00</b> Night Court            | <b>14.00</b> L'extravagant M. Cory        |
| <b>14.30</b> Kate et Allie               | <b>17.30</b> The Cosby Show         | <b>14.57</b> amér. 57 avec Tony Curtis,   |
| <b>15.00</b> Justice pour tous           | <b>18.00</b> Pulse                  | <b>15.00</b> Martha Hyer et Charles       |
| <b>15.30</b> Campus                      |                                     | <b>16.00</b> Bickford                     |
| <b>16.30</b> Double défi                 | <b>15 TV5</b>                       | <b>16.00</b> Le vagabond                  |
|                                          | <b>15.20</b> Bonne journée          | <b>16.30</b> Action-réaction              |
|                                          | <b>15.30</b> L'Info-5               | <b>17.00</b> Montréal-les-lies            |
|                                          |                                     | <b>17.30</b> Le grand journal             |

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, mercredi 8 août 1990

## Lecture, taxes et politique à Outremont

Clément Trudel

LA BIBLIOTHÈQUE d'Outremont est à l'étroit : 3500 pieds carrés, ce qui correspond à 22 % de la norme en vigueur au Québec. Le Centre des arts et loisirs de cette banlieue est décrépit ; il nécessite des réparations de 600 000 \$ environ. Voilà pourquoi le maire Jérôme Choquette part en campagne pour que ne sombre pas le projet de regroupement de ces deux services dans un seul immeuble que la ville peut acquérir pour 2,8 millions \$... à la condition toutefois que les Outremontois disent Oui à un règlement d'emprunt de 4,3 millions \$ lors du référendum du 9 septembre. Le règlement n° 1174 a été approuvé lors d'une assemblée spéciale du conseil, le 11 juin.

« C'est un peu comme une marge de crédit dont Outremont disposera, affirme le maire qui se fait solennel. Je mets ma tête sur cette question d'approbation de règlement ».

M. Choquette ne voit pas quel serait l'intérêt réel de qui que ce soit à s'objecter à ce projet qui consiste à rénover l'actuel monastère des Maronites (angle MacEachren et Ducharme). Il rappelle qu'en sept ans son administration a fait baisser la dette d'Outremont de 8 millions \$ à 2,7 millions \$. Le maire se dit peiné de voir que la ville où habitent « le premier ministre, le chef de l'opposition, le recteur d'université, les doyens et une bonne partie des professeurs et intellectuels » ne possède pas de bibliothèque décente.

Le bibliothécaire Guy Lavergne confirme : les 4500 clients actifs — bon indice dans une ville de 23 000 habitants consacrant 15 \$ par capita seulement par an à sa bibliothèque — ont bénéficié de 90 000 prêts de livres l'an dernier, malgré le fait que la salle de lecture soit quasi inexistante et que rien ne soit prévu pour l'audiovisuel.

Le déménagement envisagé serait susceptible de faire franchir la barre des 100 000 au nombre de livres empruntés.

Le maire Choquette croit que c'est « moins de 2 millions \$ » que le projet coûtera aux contribuables, du fait que la vente du Centre des arts et loisirs doit rapporter une somme rondelette, le terrain dans ce quartier résidentiel valant au bas mot 1,2 million \$. Il faudrait aussi prendre en compte une subvention probable des Affaires culturelles (de l'ordre de 500 000 \$) et le fruit de la vente par Outremont d'un autre immeuble abritant le service des permis.

La guerre des chiffres est cependant déclarée. Les trois conseillers d'opposition, Jérôme Unterberg, Claude Piquette et André Tremblay, du MCO (Mouvement des citoyens d'Outremont), se sentent frustrés de ne pouvoir s'exprimer dans le bulletin municipal d'Outremont. Ils ont fait distribuer dans tous les foyers un dossier évoquant « un cauchemar financier... complètement improvisé », qui pourrait signifier un ajout au compte de taxes de 370 \$ par an, pour une propriété évaluée à 300 000 \$.

M. Tremblay disait hier se méfier de la rapidité avec laquelle le maire veut que l'on procède : « On parle d'une bonne affaire quand on veut dilapider le patrimoine d'Outremont ! », lance ce conseiller qui dit tenir à terrasser ce projet mal ficelé.

M. Choquette se dit quant à lui réconforté par l'analyse comptable indépendante qui lui a été remise lundi et qui établit la hausse prévisible, pour 1991, à 108,54 \$ pour une propriété de 300 000 \$, et de 60 \$ à 85 \$ pour les quatre années qui suivront.

Le « pamphlet » des opposants fait fi de la valeur de revente de deux immeubles et, dit-il, il faut en finir avec des conditions « préhistoriques » prévalant à la bibliothèque.

Les votants au référendum du 9 septembre peuvent voter Non, ce qui annulerait le projet, laissant les Maronites libres de chercher un autre acheteur. Un référendum antérieur s'était soldé par un rejet du projet de construire une bibliothèque, rue Saint-Just ; les propriétaires riverains avaient dit Non à tout changement de zonage.

## Percy Adlon : rejoindre les gens au fond de leurs rêves

Odile Tremblay

IL S'EST surtout fait connaître en 1987 alors qu'éclatait comme une nova dans le ciel cinématographique son fameux *Bagdad Café*. Avec ce film vedette, Percy Adlon devenait le réalisateur de l'heure : 50 millions \$ au box office ; rien de moins. Du coup le public enthousiaste tombait amoureux de Marianne Sagebrecht (l'actrice principale) et se laissait envoûter par cet aura de merveilleux qui baignait tout le film. Le magicien avait gagné la partie.

Un nouveau venu, Percy Adlon ? Que non, pourtant. Munichois d'origine qui fait la navette entre les continents, internationaliste par passion, le réalisateur de 58 ans aligne sur sa feuille de route pas moins de 150 documentaires, une trentaine de téléfilms et neuf longs métrages. Le cinéma, il connaît.

Voici que son dernier-né sort dans quelques jours dans nos salles. Il s'intitule *Rosalie fait ses courses* et, fait irritant, nous parvient un an après sa sortie à Cannes : problèmes de distribution, paraît-il. Il a fallu attendre la sortie américaine (deux mois plus tôt) pour avoir droit à la projection. Ce qui n'empêche pas Percy Adlon d'avoir envie d'en causer. Rejoint à Los Angeles par téléphone, il se montre extrêmement affable, courtois tandis qu'il enfourche son dada : le cinéma.

Déroulant Percy Adlon. En 1981, ceux qui ont vu son film *Céleste*, sur la vie de la gouvernante de Marcel Proust, se rappellent des images très belles d'une facture impressionniste quoiqu'un peu austère, lourdes de silences, d'attentes, de sous-entendus. Rien à voir décidément avec *Sugar Baby*, *Bagdad Café* ou *Rosalie fait*

ses courses. « Les gens trouvent que mon style change sans cesse, dit-il, mais je me contente de me déplacer au rythme du sujet. Dans *Bagdad Café*, j'ai développé une approche contemporaine. Mais ce film n'est pas, à mon avis, plus novateur que *Céleste* ».

Percy Adlon a réussi un tour de force : réaliser des films populaires mais non commerciaux. L'ambition de tous, quoi ! Son secret ? Il rit. « C'est d'atteindre les gens jusque dans leurs rêves ». Pour lui, un rêve doit être suivi à la trace, jusqu'à ses racines. « Comme Dali, j'essaie d'être fou et sérieux en même temps. Si j'étais journaliste, je prendrais ma plume pour améliorer le monde ; comme réalisateur, j'utilise le langage du corps, la lumière et la couleur. Ils parlent à ma place ».

Dans *Rosalie fait ses courses*, les rêves de son héroïne sont vite cernés : la consommation à outrance. L'histoire : Rosalie (Marianne Sagebrecht) est une Allemande transplantée en Arkansas. Elle habite avec sa famille (sept enfants et un mari) dans une belle grande maison qu'elle dirige comme une fée : dîners princiers, décor somptueux, derniers gadgets électroniques ; rien ne manque. Pourtant le mari est un simple pilote d'avion qui arrose des champs de riz. Que fait Rosalie pour boucler son budget ? Elle vole, elle fraude.

Franche dénonciation de notre société de surconsommation, le dernier Percy Adlon ? Le réalisateur se défend bien de pointer, d'accuser. « Mon film est un "cartoon", dit-il, une parodie des valeurs de la classe moyenne. Je laisse Rosalie danser sur une glace très mince et je la regarde faire ; c'est tout ».

Dans *Sugar Baby*, elle tenait la vedette. Idem pour *Bagdad Café*. La voici de retour dans *Rosalie fait ses*



Percy Adlon, le réalisateur de *Rosalie fait ses courses*, en compagnie de « son » comédien Brad Davis.

*courses* ; en braquant ses réflecteurs sur la plus que dodue Marianne Sagebrecht, Percy Adlon fait mordre la poussière aux canons de la beauté traditionnelle. « Mais Marianne EST une beauté, s'exclame le réalisateur. Elle déborde de vie intérieure, de toutes les émotions qui affluent sur sa peau. Car qu'est-ce que la beauté sinon le miroitement de la vérité ? »

Pourtant Marianne Sagebrecht sera absente de sa prochaine production. Le réalisateur ressent le besoin de se séparer de sa ronde muse quel que temps. Aujourd'hui, il regarde du côté de l'Alaska, où il projette tourner à l'automne son prochain film. « Avec une vedette de la scène canadienne dans le rôle principal, pré-cise-t-il. Percy Adlon n'en dira pas

plus long. Ses projets sont encore gardés sous le sceau du secret. Mais depuis le succès de *Bagdad Café*, le réalisateur a les coudées franches, fait ce qui lui chante, arrive à produire ses propres films. « Pour la première fois, je goûte aux fruits de l'indépendance. Et c'est merveilleux », conclut-il dans un éclat de rire.



Félix Leclerc

## Un pavillon portera le nom Félix-Leclerc

Marie Laurier

LE NOUVEAU pavillon de la base de plein air *Le P'tit bonheur* portera le nom de Félix-Leclerc. On se rappelle avec émotion que c'est aujourd'hui le 2e anniversaire de la mort du chansonnier-poète.

Déjà en 1962 lors de l'inauguration de son centre de vacances familiales situé dans les Laurentides, le jésuite Marcel de la Sablonnière le baptisait du titre d'une des plus célèbres chansons de Félix Leclerc, *Le P'tit bonheur* que son auteur avait interprété pour cette occasion. Il devait revenir chanter à plusieurs reprises à cet endroit, au grand plaisir des vacanciers.

Vingt-huit ans plus tard, avec le consentement de la famille de l'artiste, notamment sa veuve Mme

Gaétane Leclerc, le père de la Sablonnière présidera à l'inauguration officielle de cette nouvelle aile Félix-Leclerc, le 1er septembre prochain. On dévoilera sur le fronton principal une effigie en bronze de Félix, une oeuvre de Louis Benoit.

Des festivités entoureront cet événement, promet le père de la Sablonnière qui a reçu à plusieurs reprises la visite de Félix Leclerc au *P'tit bonheur*, soit pour les premier, cinquième et dixième anniversaires de l'auberge en 1963, 1967 et 1972.

Le Pavillon Félix-Leclerc reçoit des vacanciers de tout âge et pour la longue fin de semaine de la Fête du travail, une réduction de 30 % sera accordée aux invités. Le père de la Sablonnière lance une invitation spéciale à tous les « anciens » qui reverront leur auberge toute rénoverée et seront à même de constater l'expansion de cette base en plein air. Information et réservation, ligne directe de Montréal : 875-5555 ou ailleurs dans la province, 1-800-567-6788.

## LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Verriers.** *National Geographic Explore* présente un documentaire sur les célèbres verriers de Murano. La deuxième partie de l'émission est consacrée aux « Mohawks de la haute voltige » : nous suivons les Indiens qui défient la mort en marchant dans le ciel. R.-Q., 20h.

★ **Quel Cuba ?** Présentation de deux documentaires sur Cuba, l'un portant sur Fidel Castro et l'histoire de la révolution, l'autre sur des témoignages de Cubains en exil, qui ont souffert des politiques de Castro. PBS, 21h.

★ **Les griffes du lion** Les expériences d'enfance et de jeunesse de Winston Churchill. Le récit est un peu décousu, mais cela ne réussit pas à atténuer le grand intérêt. Simon Ward incarne Churchill d'une manière surprenante. R.-C., minuit.

## Les derniers concerts à Lanaudière : Tchaïkovsky oui, mais aussi du jazz

Marie Laurier

TOUT comme Tchaïkovsky avait été à l'honneur pour lancer le 13e Festival international de Lanaudière le 29 juin, marquant ainsi le 150e anniversaire de sa naissance, le musicien russe sera également au programme du dernier concert de la saison dimanche prochain.

Consacré presque exclusivement à la musique classique cette année, selon sa vocation initiale, les organisateurs du festival ont tout de même prévu une petite place à une programmation dite de variété, avec jazz et chansons. Ainsi le vendredi 10 août à 20h, l'amphithéâtre accueillera le jazzman Dave Brubeck et son Quartet, et le lendemain soir (samedi) au même endroit et à la même heure, la chanteuse Laurence Jalbert et le chansonnier Paul Piché. Ces seuls noms qui envoient toute une jeunesse et même les aînés devraient attirer des foules : la partie couverte de l'amphithéâtre peut accueillir 2000 personnes et les pelouses environnantes, 8000 personnes.

Le maestro attiré du festival, Semyon Vekshtein, dirigera le dernier concert Tchaïkovsky dimanche à 20h et le soliste sera le pianiste russe Mark Zeltser. Au programme : la cinquième Symphonie et le Premier concerto pour piano.

Fort applaudi partout où il se produit à travers le monde, The Dave Brubeck Quartet donnera « un petit air jazzé » à l'édition 1990 du FIL. Le



Laurence Jalbert

groupe fera vibrer l'amphithéâtre avec ses plus grands succès, notamment *Blue Rondo à la Turk*, *Take five* ou *Time out* pour ne nommer que ceux-là. Le Quartet qui porte son nom est formé de Randy Jone à la batterie, Jack Six à la basse, Bill Smith à la clarinette et Brubeck au piano.

En première partie de ce spectacle, on présente les musiciens qué-

bécos qui forment l'Ensemble Un-classified : Karen Young (voix), Helmut Lipsky (violin), Yves Léveillé (claviers), Jef Martel (contrebasse) et Jacek Kochan (percussions).

Le jazzman fait carrière depuis déjà 40 ans et dès 1954 il était considéré par le magazine *Time* comme la figure dominante du renouveau dans le jazz. Son style met l'accent sur l'improvisation et le blues. En 1988 il fut invité à la Maison-Blanche pour jouer devant MM. Reagan et Gorbatchev.

Le chansonnier Paul Piché a fait ses débuts en 1976 et son premier microsillon *À qui appartient le beau temps*, vendu à plus de 100 000 exemplaires, s'est imposé comme le disque-clé de la décennie 1970. Il s'est produit dans plusieurs festivals ou événements spéciaux au Québec, en France, en Belgique et en Suisse.

Pour la soirée de Lanaudière, Paul Piché sera accompagné de Laurence Jalbert, vedette montante de la chanson québécoise. Son premier album, paru en mars dernier, s'est vendu à 26 000 exemplaires en quinze jours seulement.

Les organisateurs du festival ont donc réservé une place de choix à ces deux idoles du public, disant d'eux qu'ils constituent « une exception de taille dans la programmation classique du FIL, mais une exception qui fera chaud au cœur ».

Il ne reste plus au vaillant père Fernand Lindsay, le directeur fondateur du Festival, à prioriser bien fort pour qu'il fasse beau et chaud cette prochaine fin de semaine !

## Important vol de tableaux en Russie

MOSCOU (AFP) — Le plus important vol de tableaux de l'histoire de l'URSS et même peut-être de la Russie pré-révolutionnaire a eu lieu récemment à Moscou, a annoncé hier les *Izvestia*.

Une collection particulière d'art russe et européen, d'une valeur estimée à plus de trois millions de dol-

lars, rassemblant une trentaine de tableaux de maîtres hollandais et allemands des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, a été volée à M. V. Maguits, qualifié de « collectionneur très connu », sans plus de précision, a rapporté l'organe du gouvernement soviétique.

La collection comportait également des icônes anciennes russes et

des portraits miniatures rarissimes.

Trois cambrioleurs ont pénétré récemment dans l'appartement de M. Maguits armés de révolvers. Ils l'ont battu et ligoté et ont emporté toute la collection.

Les *Izvesti* ont déploré l'imprécision des informations communiquées par les enquêteurs.

## Théâtres d'été

### Estrie

LE THÉÂTRE DE MARJOLAINE présente une comédie de Neil Simon LE DERNIER DES DON JUAN avec Jean-Louis Milette, Patricia Nolin, Sylvie Léonard et Marjolaine Hébert. Du 22 juin au 25 août, mar. au vend. : 20h30, sam. : 19h00 et 22h30, dim. : 20h. Rés. (à compter du 16 juin) : Eastman (514) 297-2860/2862. Aut. : 10, sorte 106. Resto-théâtre, terrasse.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR "DRAGON SUR TABLE" ALLÉGORIE FANTASTIQUE POUR ADULTES, ACCESSIBLE AUX ENFANTS. FÉRIE SUR 360°. SALLE EXT. SIÈGES PIVOTANTS "BRETÈLLES CHAUFFANTES". DÈS LE 22 JUIN. UPTON, AUT. 20 SRT. 147. Rés. : (514) 549-5828

### Montréal

Théâtre d'été "Le Saint-Laurent" PRÉSENTE « MONSIEUR MASURE » Une comédie de Claude Magnier Mise-en-scène : Paul Bulsoneau Réjean Lefrançois, Claudine Chatel, Réal Giguère Représentations : 12 juin au 25 août / Du mardi au samedi : 20h30 Réservations : (514) 651-5250 / Prix spéciaux pour groupes

### Ouest de l'île de Montréal

À la Campagne LES NONNES Rés. : 522-1245, 424-2709, 1-800-361-4595

### Ontario francophone

« CHAPEAU » Comédie de qualité THÉÂTRE DE LA SUCRIÈRE INC. 40 Ouest, sortie 66 de la 417 — Casselman Rés. : 613-764-5580 Forfait-souper-théâtre disponible

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa  
le 10 janvier 1910

Directrice:  
Lise Bissonnette

Rédacteur en chef:  
Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints:  
Jean Francoeur,  
Albert Juneau,  
Michel Lefèvre

Directeur de l'information:  
Jacques Chabot  
Directeurs adjoints:  
Guy Deshaies, Pierre Cayouette

Directeur des  
services administratifs:  
Christian Charron

La troisième crise pétrolière

La récession est maintenant à nos portes

LA FLAMBÉE des prix du pétrole provoquée par l'invasion irakienne et l'embargo des nations industrielles pourrait entraîner l'économie mondiale dans une autre récession, alors même que des indices de redressement commencent à se manifester après quelques mois de ralentissement inquiétant.

Mais les répercussions de la montée des cours de l'or noir ne seront pas, vraisemblablement, aussi violentes que lors de la dernière escalade en 1979. Plusieurs grands pays consommateurs de pétrole ont réduit leur dépendance à l'égard de cette source d'énergie. Il n'en reste pas moins que cette augmentation tombe plutôt mal, notamment pour les États-Unis et le Canada qui cherchent à reprendre le chemin de la croissance — pendant que l'Europe et le Japon, leurs principaux concurrents, poursuivent leur expansion à un rythme nettement plus rapide — et qui doivent en outre contenir un déficit budgétaire particulièrement lourd.

Ce sont toutefois les pays endettés, non-producteurs de pétrole qui risquent d'être le plus sévèrement frappés. Leur facture énergétique sera sensiblement majorée de même que leur service de la dette, à la suite de la hausse probable des taux d'intérêt. Il faudra beaucoup plus que le plan Brady — dont les résultats restent jusqu'à ce jour fort mitigés — pour redonner espoir au tiers-monde.

Nous voilà donc sous l'emprise du troisième choc pétrolier. Il se trouvera des environnementalistes pour applaudir ; d'une certaine manière, ils n'ont pas tort. La consommation d'essence à grande échelle fait des ravages irréparables au milieu naturel et humain. La plupart des grands pays industriels n'en continuent pas moins à encourager l'usage du pétrole dès lors que son prix est relativement faible. Les États-Unis offrent le plus triste exemple de ce paradoxe. Après deux crises pétrolières, suivies d'une chute des cours en 1986, les Américains n'ont rien retenu de l'histoire et sont revenus à des prix à la pompe ridiculement bas.

Certes, devant l'état de l'environnement et le besoin de nouvelles ressources fiscales, plusieurs États se sont résignés à majorer les taxes sur l'essence au cours de la dernière année. Au niveau fédéral, le Congrès et l'administration Bush ont con-

venu de suivre aussi cette voie. Mais ils n'auront pas le temps. Ce sont les pays producteurs et, éventuellement l'Irak, qui empocheront les milliards de dollars que rapportera la hausse des prix du pétrole — les parlementaires américains hésitant à surimposer le consommateur. Du même coup, c'est l'ensemble de la planification budgétaire des États-Unis qui est bouleversé.

Car les Américains ne viennent pas seulement de perdre une importante source de revenus, ils se voient aussi contraints d'interrompre leur programme de réduction des dépenses militaires. Les conséquences ne sont pas négligeables : des revenus plus faibles et des dépenses plus élevées. C'est tout le contraire de ce qu'ils souhaitaient. Bref, l'effort de réduction du déficit qui était en cours depuis quelques années est soudainement interrompu.

On pourrait croire au premier abord que le Canada, qui dispose d'énormes ressources pétrolières, sera moins vulnérable que les États-Unis — ces derniers importent la moitié de leur consommation. Le marché énergétique canadien subira probablement moins de contre-coups. Mais il pourrait en être tout autrement de la situation budgétaire du gouvernement fédéral. L'augmentation des prix poussera fatalement les taux d'intérêt à la hausse et aussi le coût du service de la dette. Et si la récession devait entraîner une pression sur les dépenses, Ottawa se trouverait dans une impasse budgétaire fort délicate.

À court terme, l'espoir d'un redressement économique que l'on entrevoyait pour l'automne grâce aux effets anticipés de la TPS vient donc de s'évanouir. La récession est maintenant à nos portes : elle devrait entrer d'ici la fin de l'année ou au début l'an prochain.

La question qui se pose de maintenant est de savoir combien de temps durera la tension sur les marchés pétroliers. En réalité, cette hausse des prix risque de tenir assez longtemps. Assez en tout cas pour inciter M. Michael Wilson à augmenter la taxe sur l'essence : un moyen efficace d'accroître les recettes dont Ottawa a tant besoin et de forcer les consommateurs à économiser l'énergie.

— ALBERT JUNEAU

L'éviction d'une femme

Mme Bénazir Bhutto sacrifiée sur l'autel des préjugés

LE PAKISTAN s'engage-t-il dans un processus qui débouchera sur le retour d'une forme de gouvernement dictatorial ? Quelques heures après l'éviction « constitutionnelle » de Mme Bénazir Bhutto de ses fonctions de chef du gouvernement d'Islamabad, la question n'est pas gratuite.

Certains événements — la réapparition des photos de l'ancien dictateur, le général Zia ul Haq — permettent déjà de s'interroger sur le sens réel des élections législatives qui, théoriquement, devraient avoir lieu à la fin octobre. De même, l'organisation d'une importante manifestation dans quelques jours pour commémorer le deuxième anniversaire de la disparition dans un accident d'avion de l'ancien maître du Pakistan n'est pas de nature à réconforter ceux qui doutent du maintien de la démocratie dans ce pays né de la partition de l'Inde en 1947. La présence des dirigeants de l'armée à l'investiture du gouvernement intérimaire mis en place à Islamabad ne signifie rien de bon dans un pays qui a vécu sous la férule des militaires durant au moins 25 ans depuis sa création.

La destitution de Mme Bhutto et la dissolution du Parlement fédéral et des assemblées de chacun des États de cette fédération représentent un coup de force difficilement justifiable en régime démocratique, même si la Constitution du Pakis-

tan attribue ce pouvoir au Président de l'État. Les accusations de corruption et de népotisme, invoquées par le Président Ghulan Ishaq Khan à l'appui de son geste-surprise, auraient eu plus de poids si elles avaient été portées devant un tribunal. De même, peut-on en dire autant des allusions aux menaces qui peseraient de l'extérieur contre la sécurité du Pakistan. Toute cette entreprise paraît cousue de fil blanc.

Les pouvoirs traditionnels au Pakistan n'ont pas encore digéré la victoire électorale de la fille de l'ancien Premier ministre exécuté à la fin des années 70. Avoir été la première femme à diriger démocratiquement l'un des plus grands pays du monde musulman n'a pas mis Bénazir Bhutto à l'abri des préjugés, ni des rivalités. Depuis son élection, fin 1988, elle s'est heurtée à de nombreuses difficultés devant un Parlement où elle ne détenait pas la majorité absolue. Aussi s'empresse-t-on de lui imputer tous les problèmes de l'État pakistanais, à commencer par les violences interraciales dans son propre État du Sind.

Il faut souhaiter voir le Président du Pakistan respecter sa parole et permettre à ses compatriotes de choisir librement leur prochain Parlement, leur prochain gouvernement. Sinon, la manoeuvre aura été fort mal camouflée.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Menu parlementaire automnal

Les commissions se remettent lentement au travail

COMMENCÉES la veille de la Saint-Jean, les vacances parlementaires se prolongent durant tout l'été à Québec. A vrai dire, pour plusieurs députés, elles durent jusqu'au troisième mardi d'octobre, date de la reprise des travaux sessionnels, soit jusqu'au 16 octobre cette année. Il en est quelques autres, heureusement, qui se remettent plus tôt au travail. Surtout ceux qui suivent de près les commissions parlementaires.

Par exemple, demain, la commission des institutions tient une séance de travail sur le mandat d'initiative qu'elle s'est donné, concernant le Protecteur du citoyen. Sous la présidence du député Claude Dauphin, de Marquette, la commission fera l'examen du rôle et des orientations que remplit l'ombudsman au Québec depuis 20 ans. Tout comme le Vérificateur général et le Directeur général des élections, l'ombudsman relève directement de l'Assemblée nationale, qui s'en occupe fort peu et fort mal d'ailleurs. A l'instar de ses collègues, M. Daniel Jacoby supplie chaque année les députés de mieux exercer leur tâche de surveillance et de contrôle. Après 20 ans, ce n'est certes pas un luxe. D'autant que les groupes concernés par le chien de garde des citoyens auront aussi l'occasion de se faire entendre, au cours de l'automne.

Les fonctionnaires seront encore en vedette, début octobre, à l'occasion d'une étude et d'une consultation générale sur d'éventuelles modifications à la loi sur la fonction publique. Sous la présidence du député Jean-Guy Lemieux, de Vanier, une commission se penchera sur : la qualité et l'efficacité des services rendus aux citoyens, notamment des délais déraisonnables dans le traitement de dossiers ; l'imputabilité des fonctionnaires ; le leadership du Conseil du trésor ; la dotation des emplois et le développement des ressources humaines. Personnes et groupes intéressés ont jusqu'au 21 septembre pour soumettre des mémoires.

La même commission fera deux autres consultations générales : l'une, à compter du 4 septembre, concernant la loi sur les assurances, en particulier le chapitre traitant des liens commer-

ciaux des assureurs ; l'autre, à compter du 25 septembre, sur le document de consultation intitulé *Le courtage immobilier*, pour lequel des mémoires peuvent être transmis au secrétariat jusqu'à lundi prochain.

Les intéressés ont jusqu'à la même date pour faire part de leurs observations concernant les revendications relatives au partage du marché du camionnage en vrac. Cette étude découle du compromis qui a mis fin, en juin dernier, au siège de près de trois semaines des membres des camionneurs artisans, autour du Parlement.

D'autre part, il y aura des consultations particulières, les 11 et 12 septembre, sur le projet de loi 17 modifiant la loi sur la denturologie.

Aux mêmes dates, d'autres consultations porteront sur le projet de loi 62, modifiant la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. La ministre, Mme Frulla-Hébert, aurait bien voulu forcer l'adoption de ce projet en juin ; heureusement, l'opposition, parlementaire et externe, l'a forcée à surseoir et à soumettre l'ensemble à un examen public. Voilà un cas patent où la pression publique et le mécanisme parlementaire se révèlent fort utiles.

En sera-t-il de même pour l'étude, les 19 et septembre, du projet de loi 72, concernant les régimes de retraite des juges de la Cour du Québec. Le « truc » par lequel on augmente par la bande la rémunération des magistrats (régime de retraite entièrement payé par l'État et indexé annuellement) mérite un examen serré. Il doit en être de même pour l'étude, d'ici fin octobre, de l'opportunité de prolonger, au-delà du 31 décembre, le délai qui permet de se soustraire à la loi 146 sur le partage du patrimoine familial.

En somme, les vacances parlementaires durent plus de deux mois, voire davantage pour plusieurs députés. Pas surprenant qu'il faille, en juin et décembre, mettre les bouchées doubles. Le calendrier fait problème. Il faudra le revoir, l'étaler sur 8 à 9 mois plutôt que sur 5 comme à l'heure actuelle.

— GILLES LESAGE

Le savoir libère

L'ACTUALITÉ

MARCEL KABUNDI

L'auteur est juriste-criminologue

1990 A ÉTÉ proclamée année internationale de l'alphabétisation. Dans son courrier de juillet 1990, l'UNESCO définit l'analphabète comme toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. Il n'y a point de doute, l'éducation est le moteur du progrès. C'est une force vitale qui façonne l'individu et agit sur tous ses aspects.

Il existerait dans le monde pas moins de 960 millions d'analphabètes absolus, incapables de lire et d'écrire... La majorité se trouve dans le tiers-monde, dans les pays pauvres. Par contre, dans les pays riches, il existe une catégorie de ceux que l'on nomme analphabètes fonctionnels. Ces individus étaient jadis lettrés, mais, avec le temps, ils ont perdu l'habitude de lire et d'écrire. Aux États-Unis, de 5 à 25 % de la population totale ont des difficultés à lire et à écrire. Au Canada, il y aurait 25 % environ d'analphabètes.

Ces chiffres sont appelés à grossir à la suite de l'émigration de réfugiés analphabètes venus du Sud en quête de sécurité.

Notons aussi que la proportion des femmes analphabètes dans les pays pauvres est particulièrement

élevée, l'école étant traditionnellement réservée d'abord aux garçons.

En somme, il y aurait au monde, selon l'UNESCO, un milliard d'analphabètes absolus et fonctionnels.

L'histoire politique des pays du tiers-monde peut aider à comprendre les raisons de cet important taux d'analphabétisme.

En prenant le cas du continent africain, on comprendra que l'alphabétisation des indigènes africains ne faisait pas partie du mandat exprès des colonialistes de l'époque. Éduquer un peuple, l'alphabétiser, c'est lui ouvrir les yeux sur le monde et lui donner des outils de contestation et de lutte pour son indépendance. Quoi de plus facile que de tenir un peuple dans l'ignorance en l'empêchant de questionner son maître sur le bien-fondé de sa politique.

D'ailleurs, tous ceux qui devenaient alphabétisés étaient vite capturés par le pouvoir colonial. Ils devenaient des évolués et étaient autorisés à vivre à l'occidentale. Au Congo belge, par exemple, on les appelait, selon le décret de 1952, des immatriculés. Le Code civil belge leur était appliqué pendant qu'à l'égard des autres indigènes on invoquait les multiples coutumes.

À l'accession de la plupart des pays africains à l'indépendance, il y avait peu d'universitaires capables de tenir avec compétence les rennes de leurs pays. C'est à cause de cette impréparation de l'élite africaine, entre autres, que le pro-

fesseur belge Van Bilsen proposa, il y a plus de vingt ans, son fameux plan de l'indépendance du Congo et du Ruanda et Urundi. Ce citoyen belge était clairvoyant, désintéressé et courageux. L'histoire lui donnera raison lorsque l'on voit la façon dont l'Afrique est aujourd'hui gouvernée.

L'instabilité politique, le caractère tribaliste et ethnique, les improvisations de tous genres qui caractérisent la plupart des régimes politiques africains montrent à quel point la préparation sérieuse de l'élite africain et l'alphabétisation de la masse d'indigènes auraient sans doute aidé le continent noir à décoller économiquement et à devenir vraiment indépendant.

Le savoir libère dit-on. Ce sont les idées qui dirigent ce monde. Sans l'alphabétisation, on demeure esclave des autres. Grâce à l'alphabétisation, le paysan peut savoir compter, lire les prescriptions médicales, lire les nouvelles étrangères et être ainsi en communion avec les autres. Il peut aussi communiquer ses idées et sa sagesse.

L'alphabétisation demeure un véritable défi pour l'Afrique et ses dirigeants qui n'hésitent pas à fermer les universités et les écoles qu'ils considèrent comme le foyer de troubles et de contestation de leur pouvoir. Comme toujours, ce sont les facultés de droit et de sciences socio-économiques qui éclopent souvent et en premier lieu de ces mesures rétrogrades. Et pourtant, l'alphabétisation libère !

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Le voyage a Sodome

C'EST UNE remarquable étude que nous a donnée (Mme ?) Barbara Ben Sadoun (*LE DEVOIR*, 28 juillet 90, p.3) sur cette forme d'exploitation de l'homme par l'homme que représente la pédophilie. Il est seulement regrettable qu'une certaine note féministe en rétrécisse considérablement la perspective. Ce qui corrompt, ce n'est pas le sexe, mais le pouvoir.

Les femmes, même toutes jeunes, qui ne sont pas dépourvus d'instinct sexuel, savent aussi bien en user que les garçons. Certes, un adulte est coupable de se rendre à la séduction exercée sur lui par un gamin ou une gamine, mais plusieurs courent après, — comme ces femmes qui s'excitent pour défendre leurs droits de se ballader nues sur les plages de Californie ou de Saint-Tropez, sans comprendre pourquoi on les violerait !

Qui ne sait que les Matriarcats anciens et modernes ont vu de remarquables manipulations humaines. Dans nos campagnes, la mère-chef de famille empêchait la fille adoptive ou le fils adoptif de se marier, pour en être servie dans ses vieux jours ; et dans les villes, les bonnes masturbaient les bébés pour les calmer ou les endormir. Catherine de Russie faisait monter chaque soir un soldat de sa garde dans son alcôve, et le faisait assassiner quand il descendait, pour empêcher qu'il n'aïlle s'en vanter... Le pouvoir partiel corrompt partiellement et le pouvoir absolu, absolument.

Les demi-vérités n'aboutissent qu'à de parfaits mensonges et mieux vaut étudier le mal tel qu'il est, comme fait la Bible, devant Dieu et non devant mâles et femelles toujours prêts à s'excuser et à se renvoyer la balle (Genèse 3 12-13).

— Benoit et Thérèse GÉLINAS  
Verdun, le 1er août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS # 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

des armes, des guerriers, pardon des Warriors, des fanatiques ridicules qui me font penser aux fous de Dieu.

À quoi veulent-ils en venir ces criminels qui n'en sont pas, selon Monsieur Sam Elkas, distingué ministre ? Qu'ils ne se leurrent pas, qu'ils ne rêvent pas ! Ils n'auront jamais plus les terres qu'ils ont perdues. C'est un fait. Le monde pseudo-écologique des Indiens du XVII<sup>e</sup> siècle est un monde mort. Les temps ont changé. Ce monde complexe et fou parfois que nous habitons, ils l'ont créé eux aussi. Je ne suis pas prêt à croire que là sont les bons sauvages et ici les affreux blancs.

Le calumet de la paix et la coiffure de plumes (que d'oiseaux il faut !), c'est du folklore, plus personne n'y croit. Au fait, où est-il ce calumet ? Dans les musées ? Dans les livres ? Qu'un grand chef, quelque part, viennet rappeler à ses commettants la sagesse millénaire des tribus !

— RICHARD DESGAGNÉ  
Chicoutimi, le 25 juillet.

La lutte des autochtones

LES ÉVÉNEMENTS d'Oka font leur chemin dans notre conscience.

Nous ne pouvons éviter de voir que la lutte des Amérindiens pour leur survivance, dont Oka n'est qu'un épisode, c'est la même lutte que la nôtre, celle que nous avons dû soutenir pendant des siècles contre la domination anglaise. La similarité entre les deux combats est si frappante à la lumière de ce qui s'est passé récemment au sujet de l'Accord du lac Meech, qu'elle ne peut échapper à personne.

Ceux qui refusent de juger d'après deux poids deux mesures ne peuvent que ressentir un fort malaise sachant ce qui se passe actuellement dans la communauté amérindienne.

Ce que les autochtones réclament, c'est l'essentiel, ce qu'il leur faut pour pouvoir survivre comme peuple, selon leur traditions, et leurs coutumes, leur mode de vie, tout ce qui fait qu'ils sont ce qu'ils sont.

Quant à la position du chef du Parti québécois sur le conflit d'Oka, à mon grand regret, elle révèle chez son auteur moins d'ouverture d'esprit que chez la plupart des Québécois. D'après M. Jacques Parizeau, il aurait fallu « foncer » dès le début des barricades. Les Amérindiens usent de méthodes « terroristes », c'est vrai. Juridiquement, les droits des autochtones sont contestables, c'est vrai. Mais il faut voir que les lois ont été faites par les vainqueurs, pour protéger leurs intérêts et contrôler les abus de pouvoir les plus flagrants. Ces lois peuvent-elles être toujours justes ? Non. C'est vrai que les barricades, les manifestations nuisent à bien des gens qui n'ont rien à voir avec le conflit en jeu. Mais les Amérindiens ont-ils à leur portée d'autres moyens d'action ? Non. Ils sont devenus une infime minorité et sont affaiblis à tous points de vue par leur expérience avec les Blancs. Ceux-ci ont le pouvoir depuis des siècles et en ont toujours usé en conquérants, sans laisser assez de place à la culture et au mode de vie des populations qu'ils ont délogées de leurs territoires.

Comment un chef de parti dans une société démocratique peut-il refuser de voir le bien-fondé de la lutte des Amérindiens alors que sa ressemblance avec notre propre lutte s'impose en ce moment à tous les regards ?

— CLAIRE LAGACÉ  
Plaisance, le 31 juillet.

# DES IDÉES, DES EVENEMENTS

## 45 ans après Hiroshima

*La guerre froide est terminée, mais l'ère nucléaire persiste*

JOCELYN COULON

IL Y A 45 ans, les États-Unis lançaient la première bombe atomique sur Hiroshima mettant ainsi fin à la Seconde Guerre mondiale et figeant pour plusieurs décennies la situation géopolitique d'après-guerre. Cela n'a pas empêché le monde de se transformer; la chute du Mur de Berlin en novembre dernier en est la plus éclatante manifestation.

La guerre froide est sans doute terminée, mais l'ère nucléaire persiste et rien n'indique qu'elle subira le même sort que l'affrontement idéologique qui a marqué les relations Est-Ouest pendant 40 ans.

Un rapide coup d'oeil sur les politiques de défense des cinq grandes puissances nucléaires et sur la frénésie qui s'est emparée de plusieurs pays pour acquérir l'arme atomique montre bien à quel point la possession de cet engin, malgré les terribles ravages qu'il peut causer, reste indispensable dans l'exercice de la puissance d'un État et dans les relations internationales. En fait, on peut affirmer que le désarmement conventionnel, qui s'est amorcé depuis quelques années, et le lent déclin du commerce des armes rendent à l'arme nucléaire toute sa puissance de dissuasion.

### Dépenses à la hausse

Dans leurs récents exposés de politique de défense, la Chine, la France et la Grande-Bretagne ont souligné l'importance qu'elles accordaient au maintien de leur force de frappe nucléaire nationale en refusant de réduire les budgets liés à la modernisation des armes atomiques. Pékin a même annoncé une augmentation de 15 % de son budget de la défense alors que Paris et Londres ont privilégié une lente réduction des budgets militaires qui frappe les forces conventionnelles tant dans leurs effectifs que dans leurs matériels.

La France et la Grande-Bretagne ont d'ailleurs l'intention de quadrupler le nombre de leurs ogives nucléaires pour constituer ensemble d'ici la fin du siècle une force d'environ 2000 armes qui seront disposées, dans le cas de la France, sur une triade de vecteurs ultra-modernes : missiles basés au sol et transportés par avions et par sous-marins.

Les deux superpuissances n'ont pas encore décidé si elles réduiront dans les faits les ressources allouées aux armes nucléaires. Si Washington et Moscou se sont en-



PHOTO CP

Des ruines calcinées de Nagasaki après l'explosion de la bombe atomique en 1945. On estime que 23 000 personnes seraient mortes sur le coup de la conflagration.

tendus pour éliminer certaines armes nucléaires (euromissiles) et pour réduire le nombre de celles qui seront conservées (forces stratégiques), les budgets de recherche et les plans à long terme indiquent l'existence de vigoureux programmes de modernisation.

Aux États-Unis le débat ne fait que commencer entre le Pentagone, qui ne veut pas réduire les budgets consacrés aux armes atomiques, et un Congrès soucieux d'encaisser rapidement les dividendes de la paix. En Union soviétique, le budget de 1990 révèle la volonté des dirigeants de renouveler toute la gamme des armes, tant nucléaires que conventionnelles. Ainsi, le Kremlin va consacrer 43,7 % du budget militaire à l'achat de matériel alors que le Pentagone y consacrerait 28 % de ses ressources.

Le maintien d'un arsenal nucléaire ne dépend pas seulement de considérations politiques et stratégiques. Les raisons économiques jouent un grand rôle dans la planification des forces militaires d'un pays et l'acquisition d'armes nu-

cléaires est relativement peu coûteuse. Aux États-Unis, par exemple, le Pentagone dépense 14 % de ses ressources pour les forces nucléaires contre 30 % pour les armes conventionnelles. Il semble bien que les Américains suivront la voie tracée par les Français et les Britanniques et s'abriteront allègrement dans le budget de ces dernières.

### Les dangers de la prolifération

Il n'y a pas que les grandes puissances qui chérissent les vertus politiques et économiques de l'arme atomique. De nombreux pays industrialisés ou en développement tentent, parfois désespérément, d'acquiescer le matériel et l'expertise pour se doter d'un arsenal qui, pensent-ils, sera l'ultime garant de leur sécurité territoriale et politique. La plupart des pays qui sont dans la course ont en général de graves problèmes avec leurs voisins : Israël, pays arabes, Iran-Irak, Taiwan-Chine, Corée du Nord-Corée du Sud, Inde-Pakistan. D'autres, estiment que la menace est tout azimut : Libye, Afrique du Sud, Ar-

gentine et Brésil. Quoi qu'il en soit, la prolifération nucléaire est bien engagée même si elle n'est pas aussi dramatique qu'on l'a laissée croire il y a une vingtaine d'années alors que l'on anticipait qu'une vingtaine de pays seraient dotés de l'arme nucléaire dans les années quatre-vingts.

Il semble bien qu'on ne pourra arrêter cette prolifération et cela pour deux raisons. D'abord, les États signataires du Traité de non-prolifération nucléaire, dont la révision commence le 20 août à Genève, et ceux qui n'y ont pas adhéré sont extrêmement frustrés du comportement des grandes puissances signataires (États-Unis, Union soviétique et Grande-Bretagne) qui avaient promis de réduire leurs arsenaux nucléaires. Ce processus vient tout juste de commencer, mais c'est déjà trop tard puisque tous les pays énumérés plus haut se sont fermement engagés dans la filière nucléaire.

Ensuite, la grande liberté de circulation du matériel de haute technologie nécessaire à la fabrication d'armes nucléaires et de leurs

vecteurs défie tous les contrôles que la plupart des pays occidentaux et l'Union soviétique ont mis sur pied depuis plusieurs années. Les récents scandales de trafics d'armes soulignent la facilité avec laquelle l'Irak et le Pakistan obtiennent le matériel convoité. Les organismes créés pour contrôler le flux de ce matériel ont échoué. Le Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles (RCTM) a été brillamment contourné par une quinzaine de pays en développement qui en sont venus à fabriquer leurs propres missiles pouvant transporter des armes chimiques, conventionnelles ou nucléaires.

Les mesures d'inspection de l'Agence internationale pour l'énergie atomique n'ont pas empêché de nombreux pays d'utiliser l'énergie nucléaire « pacifique » à des fins militaires. Enfin, la libéralisation du commerce de haute technologie entre l'Ouest et les anciens pays de l'Est via le COCOM, aussi souhaitable soit-elle, n'améliorera pas les choses.

### La sagesse prévaudra

Est-ce à dire qu'on se dirige inéluctablement vers une confrontation nucléaire ? Je ne le crois pas. L'histoire des quarante-cinq dernières années démontre que l'arme nucléaire n'est pas à la source des conflits et surtout ne les empêche pas. Son seul pouvoir est d'éviter l'escalade qui entraînerait les belligérants dans un affrontement sans vainqueur. Tous les conflits et toutes les crises d'envergure (Corée, Cuba, Berlin, Vietnam, Quesoy-Matsu) ont été réglés sans utilisation de l'arme nucléaire. Quant à la menace d'utilisation, elle s'est révélée inefficace dans la plupart des cas.

En fait, la menace n'avait pas besoin d'être brandie pour que les participants à un conflit sachent jusqu'où ils pouvaient aller. Sans doute, les conflits éventuels entre Israël et les pays arabes ou entre le Pakistan et l'Inde pourraient dégénérer en affrontements nucléaires. Ce n'est pas exclu. Mais les dirigeants de ces pays sont aussi intelligents que les nôtres et tout indique qu'ils écarteront l'option nucléaire pour utiliser d'autres moyens.

Si la communauté internationale doit maintenant concentrer ses efforts dans la prévention des conflits elle doit aussi apprendre à vivre avec l'arme nucléaire. Le bilan de ces 45 premières années de l'ère nucléaire porte à croire que la sagesse prévaudra.

## Justice pour les autochtones

JEAN-PAUL LEFEBVRE

LORSQUE des hommes en armes risquent de provoquer un malheur qui mettrait un siècle à se faire oublier, chacun doit prendre soin de ne pas fournir le moindre prétexte à la violence. Au-delà des tactiques de négociations du dépôt des armes, que l'on souhaiterait plus limpides, il faut chercher la solution au problème de fond : la place des peuples autochtones dans notre pays, lui-même en instance de redéfinition. La directrice du DEVOIR a posé le problème dans son éditorial du 4 août.

Pour ma part, je n'attendrais pas beaucoup de lumière des instances internationales. Les droits, que ce soit ceux des femmes, des autochtones, des francophones ou des travailleurs, s'établissent à la base, par un rapport de force. Quand tous les conflits, les parades, les manifestes, les protestations, pétitions, grèves et autres pressions ont fini de produire leur effet, les beaux esprits en redigent le résultat. C'est la tâche la plus facile. Aucun pays ne manque de scribes. Même en matière juridique. La denrée rare, c'est la volonté politique de faire avancer les dossiers difficiles.

Dans le cas spécifique des autochtones, comment pourrait-on définir la « souveraineté » ou « l'autodétermination » qu'ils réclament ? Ce serait plus facile si l'on connaissait leur poids politique réel. Or ce poids réside principalement dans le sentiment, plus ou moins documenté, mais assez répandu parmi la population blanche du Canada, que les « découvreurs » de notre pays ont négligé de régler la question du « dédommagement » dû à ceux qui habitaient ces terres depuis vingt mille ans !

Autre difficulté de ce cas-là : le discours politique des Premières Nations. La crise d'Oka a démontré avec une triste éloquence les déchirements internes de ces communautés. J'espère toutefois qu'il ne se trouve pas trop de mois conciliants blancs pour croire que les Mohawks soient les seuls à avoir des problèmes à s'entendre sur leur destinée collective ! Ou pour prétendre que ce sont les Mohawks qui ont inventé le bluff comme instrument de négociation ! J'ai connu plusieurs leaders autochtones. Aucun de ceux-là ne revendiquerait sérieusement la Ville de Montréal ou la capitale du Manitoba... sauf peut-être dans un discours sur la Colline parlementaire. Mais, il s'y dit tellement de choses.

Les deux facteurs évoqués plus haut me semblent être les causes du piétinement des récentes décennies en matière de droits territoriaux, où le dossier était quand même « sur la table », après avoir passé quelques siècles au frigo. Les négociations privées et à la pièce, entre les leaders autochtones et les bureaucrates sensés représenter le pouvoir blanc, ne permettent pas de faire intervenir l'opinion publique, véritable révélateur de la position réelle des deux parties à cette négociation.

Ceux qui partagent cette hypothèse de travail comprendront facilement mon enthousiasme pour la création d'une Commission royale sur la question des revendications territoriales. Un tel forum, faisant appel aux esprits les plus éclairés, tant chez les Blancs que chez les autochtones (on songe à des gens comme Louis-Edmond Hamelin et Conrad Sioui...) maintiendrait le dossier ouvert et vivant pendant une période raisonnable. Cela permettrait à tous les intéressés de découvrir les limites réalistes de la dette que les Blancs ont contractée envers les peuples autochtones. Nos arpentés de neige ne peuvent pas tous être consacrés à des terrains de golf.

Depuis que j'ai l'âge de raison, il m'a semblé que les hommes et les femmes politiques étaient généralement plus conservateurs que la moyenne des citoyens. Dans ce dossier, ils et elles tireraient profit d'un mécanisme qui leur permettrait d'allonger leur audace en mettant à jour le consensus raisonnable au plan politique. Ce n'est sans doute pas par hasard que nos deux grandes formations politiques, au Québec, se sont entendues sur une méthode assez semblable pour trouver un consensus dans un autre dossier concernant l'autodétermination, celle du Québec celtique. Cette dernière Commission est en manque de président. Quant au forum national qui débattrait de l'avenir de notre passé, il est en manque d'un initiateur autorisé. Le gouvernement fédéral, qui avait eu l'idée à la veille de Meech, en a perdu la mémoire le lendemain. Et depuis le début de la « crise d'Oka », on ne peut pas dire que M. Siddon ait été très loquace...

Puisque les Jeunes libéraux provinciaux jouent du muscle et que le premier ministre du Québec est passé du fédéralisme asymétrique au fédéralisme à deux, pourquoi ne prendrait-il pas juridiction sur les Premières Nations en créant sa propre Commission d'enquête ? Noblesse oblige !

La jeune et grande communauté blanche et la vieille et minuscule communauté autochtone doivent entreprendre un dialogue sérieux sur la cohabitation. Il y a de meilleurs droits pour faire cela que l'entrée du pont Mercier.

# La naissance de la Confédération canadienne

## 3) Le Québec se voit ravir son égalité politique

ALFRED DUBUC

L'auteur est professeur d'histoire et d'économie politique à l'UQAM

DEPUIS 1861, le leader des réformistes radicaux du Canada occidental, George Brown, avait commencé avec John A. Macdonald, jusqu'alors un ennemi irréductible et irréconciliable sur le plan personnel autant qu'au niveau politique, un rapprochement, par personnes interposées, pour un échange de vue sur l'avenir constitutionnel du Canada.

Le vendredi 17 juin, John A. Macdonald et A.T. Galt rencontrèrent Brown à sa chambre de l'hôtel St-Louis. De longues négociations commencèrent, qui allaient durer jusqu'au mardi 21 juin. Dans l'après-midi du 17 juin, l'Assemblée fut mise au courant de l'offre de Brown et celui-ci expliqua qu'il lui semblait essentiel de trouver une solution au problème constitutionnel. Deux points majeurs rendirent les discussions difficiles : la nature de la réforme constitutionnelle et la forme de la collaboration des réformistes et de Brown lui-même. En ce qui concernait la forme constitutionnelle, Galt et Macdonald proposaient la confédération de toutes les colonies britanniques de l'Amérique du Nord, tandis que Brown commençait par exiger la représentation proportionnelle, puis la fédération restreinte des deux régions du Canada et se rangea finalement aux exigences de Macdonald et Galt.

En ce qui avait trait à la collaboration de Brown et de son parti avec le gouvernement, la négociation fut longue et ardue; au début, Brown désirait rester en dehors du cabinet et se contenter d'assurer l'appui des *Clear Grits*; Macdonald et Galt insistèrent pour une véritable coalition; Brown finit par accepter, mais exigea que les réformistes, qui représentaient environ la moitié de la députation, reçoivent six des douze postes du cabinet, quatre pour le Canada occidental, deux pour le Canada oriental.

Macdonald refusa de concéder plus de trois ministères pour le Canada occidental; Cartier, qui s'était joint au groupe le samedi 18, et Galt refusèrent catégoriquement que des réformistes du Canada oriental accèdent au ministère; selon eux, les ministères actuels de cette région présentaient suffisamment de garantie et de sincérité et l'inclusion de membres de l'opposition ne cause-

rait que de l'embarras. De nouveau, Brown se plia aux exigences des conservateurs.

Brown lui-même ne désirait pas entrer au cabinet de coalition; il fut convaincu de le faire à la fois par ses partisans, par les négociateurs conservateurs et par le gouverneur général. Ainsi, trois *Clear Grits*, dont Brown lui-même, entreraient au cabinet de coalition; il ne resterait plus qu'une seule opposition, fortement affaiblie, celle des réformistes de Antoine-Aimé Dorion; telle était l'entente à laquelle on en était arrivé et que le caucus des députés *Clear Grits* approuva le mardi 21; mais ce n'est que mercredi, à peine deux heures avant la reprise des travaux de l'Assemblée, que Brown annonça aux ministres qu'il siégerait lui-même au cabinet.

### La grande coalition

Le mercredi 22 juin 1864 à 15 heures : John A. Macdonald annonce à l'Assemblée les résultats des négociations; il en raconte tous les détails. Dorion et Holton posent de nombreuses questions qui constituent à la fois des objections et, parfois, des reproches pour des revirements de politiques. Dorion fait avouer à Macdonald que le projet implique la représentation proportionnelle au niveau du gouvernement central; et il fait avouer à Cartier que le cens électoral continuera d'être fixé par la valeur de la propriété, c'est-à-dire que le vote universel ne sera pas instauré.

Il reproche à Brown d'avoir tout sacrifié pour le bénéfice du projet de Confédération, dénonce de nouveau l'inutilité de la construction de l'Intercolonial et souligne comment Brown s'associe avec ceux qu'il a lui-même dénoncés pour leurs extravagances et leurs malversations. Holton parle ensuite, à peu près dans les mêmes termes que Dorion. Galt, pour les conservateurs, et Alexander Mackenzie, pour les *Grits*, parlent ensuite en faveur du projet et de la coalition.

Enfin, George Brown prend la parole; il reconnaît qu'on peut le taxer d'inconsistance et affirme regretter de rompre avec des amis; mais la gravité de la crise actuelle exige une coalition de toutes les bonnes volontés; il a tout fait pour convaincre Dorion et Holton de se joindre à lui; il a espéré qu'ils participent à son Comité sur la réforme constitutionnelle; mais quand ils ont refusé les conclusions du comité, lui, Brown, pre-

nant en considération les droits qui étaient dus au Canada occidental, a réalisé qu'il ne pouvait négocier qu'avec ses adversaires du ministère; pendant les présentes négociations, il a demandé la coopération de Dorion et Holton qui la lui ont refusée. Il porte hommage à Cartier et à Taché; il affirme qu'on lui a en quelque sorte forcé la main pour qu'il entre au cabinet, au détriment de ses intérêts personnels.

Par la suite, comme un fruit mur tombe de l'arbre, tout va se précipiter; des observateurs seront envoyés, en septembre, à la conférence de Charlottetown, pour convaincre les représentants des colonies maritimes, qui désirent se fédérer entre elles, d'accepter une plus grande fédération avec le Canada et de venir à Québec en octobre, pour une conférence durant laquelle seront fixés les termes de la constitution du nouveau pays. Après la conférence de Québec, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard se retireront du projet, le Nouveau-Brunswick connaîtra des élections qui porteront au pouvoir une coalition hostile au projet de Confédération, mais, après des interventions de l'Angleterre et du Canada, après l'arrivée du terme de la Réciprocité commerciale avec les États-Unis et après une crise ministérielle et le changement d'opinions de quelques ministres, le gouvernement acceptera, finalement, en 1866, l'entrée du Nouveau-Brunswick dans la Confédération.

### La construction de l'Intercolonial

En 1865, l'Assemblée législative du Canada entérinera les résolutions de la Conférence de Québec; en 1866, aura lieu la Conférence de Londres et le Parlement britannique sera saisi du projet de loi sur l'Amérique du Nord britannique qu'il adoptera le 8 mars 1867. La loi sera accompagnée d'une autre loi autorisant le gouvernement britannique à accorder la garantie impériale à un emprunt du gouvernement du Canada, au montant de 12 000 000 \$, pour la construction de l'Intercolonial; cette loi fera expressément référence à la loi de l'Amérique du Nord britannique. En 1869, les négociations entre le gouvernement du nouveau pays et la compagnie de la Baie d'Hudson permettront l'intégration des territoires du Nord-Ouest et de la Terre de Rupert au Canada et, après la révolte des Métis de la rivière Rouge, la formation de la province du Mani-

toba (1870); en 1871 la Colombie-Britannique entrera dans la Confédération, pour être suivie, en 1873, par l'Île-du-Prince-Édouard.

Apparemment, Brown avait cédé à toutes les exigences de Macdonald et Galt; la confédération s'était faite suivant les termes élaborés par Galt en 1858. Mais, en obtenant la représentation proportionnelle, George Brown atteignait le but qu'il n'avait cessé de poursuivre : mettre le Québec en minorité.

### Le sacrifice des idéaux démocratiques

Il avait sacrifié tous les idéaux de démocratie et de réforme sociale qui avaient été les siens jusqu'alors et lui avaient permis de se rapprocher des réformistes de Antoine-Aimé Dorion. En laissant tomber Dorion, tous les grands principes réformistes étaient abandonnés au profit d'une seule idée; la suprématie du Canada occidental : c'était sa conception profonde de la question nationale. En terminant son intervention à l'Assemblée nationale, le 22 juin, il avait exprimé cette proposition :

« Je crois être en position de dire à chaque honorable membre de cette Chambre : essayons de nous élever au-dessus des petites passions des partis politiques; unissons-nous pour considérer ce projet comme une grande question nationale, d'une manière digne de nous comme peuple. »

Ainsi, le programme de réformes démocratiques et sociales était devenu une de ces « petites passions des partis politiques »; sa dignité reposait maintenant sur sa nouvelle définition « d'une grande question nationale ».

La loi de l'Amérique du Nord britannique reconnaissait formellement la rupture de la Province unie du Canada :

« art. 6 — Les parties de la province du Canada (telle qu'elle existe lors de l'adoption de la présente loi) qui constituaient autrefois les provinces respectives du Haut et du Bas-Canada seront réputées être séparées et formeront deux provinces distinctes. La partie qui constituait autrefois la province du Haut-Canada formera la province d'Ontario et la partie qui constituait la province du Bas-Canada formera la province de Québec. »

L'article 142 établissait le mode de partage par arbitrage des propriétés, des actifs financiers et des dettes conjointes des deux provinces et l'annexe quatre précisait les actifs « devenant la propriété commune de

l'Ontario et du Québec ». Chacune des deux provinces désignerait un arbitre et le troisième, qui ne devait être domicilié ni en Ontario ni au Québec, serait nommé par le gouvernement fédéral.

On sait quel fut le sort du Québec dans cet arbitrage. En ce qui concernait le partage de la dette (partie de la dette qui dépassait le montant assumé par Ottawa), le juge Charles Dewey Day, l'arbitre désigné par le Québec, proposa que l'on tienne compte de la répartition de la dette au temps du début de l'Union, en 1841, quand le Haut-Canada avait une dette d'environ 5 800 000 \$ et le Bas-Canada un surplus de près de 200 000 \$; David L. Macpherson, arbitre de l'Ontario, et Jon Hamilton Gray, du Nouveau-Brunswick, arbitre désigné par Ottawa, s'entendirent sur le principe du partage de l'actif et du passif selon leur origine et leur localisation. Suivant la comptabilité du juge Day, le Québec aurait dû assumer la somme de près de 2 100 000 \$; suivant celle de Macpherson et Gray, 5 000 000 \$, à peine moins de la moitié du total 10 500 000 \$.

Devant l'incapacité de s'entendre et ce qui lui apparaissait une injustice intolérable, le juge Day démissionna. Les arbitres Gray et Macpherson décidèrent de déposer leur décision en l'absence d'un arbitre du Québec. Le gouvernement du Québec contesta cette procédure devant les tribunaux, mais le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres donna raison aux deux arbitres.

### La fin de la séparation

Ainsi prenait fin la séparation du Québec et de l'Ontario; et de cette manière commençait leur intégration dans la Confédération et le mode de leur relation réciproque.

Étant donné l'ensemble des causes que nous avons analysées, les plus lointaines comme les plus proches, la Confédération devait se faire à tout prix. Le prix que le Québec dut payer fut considérable : il avait perdu, lors de l'Union, la majorité nécessaire à sa souveraineté. Société distincte par sa langue, sa culture et ses institutions, peuple fondateur, on lui ravisait, dans la Confédération, la qualité indispensable à son développement, celle de l'égalité politique. Comme pour l'ensemble du Canada, la grande coalition s'était faite sur la réduction au silence du débat sur un projet de société démocratique.

Fin

# Des maladies étranges et singulières causées par des objets de tous les jours

TORONTO (PC) — Pendant 32 ans Carolyn Black a vécu comme une prisonnière dans sa maison, luttant comme un guerrier sans armes contre des forces invisibles qui tourmentaient son corps.

Black ne pouvait pas dormir. Un produit chimique utilisé pour protéger les matelas contre l'humidité la rendait malade.

Elle ne pouvait pas lire. Des exhalaisons provenant de l'encre d'une feuille de papier imprimée lui faisaient perdre son souffle.

Elle ne pouvait ouvrir les portes. Le simple fait de toucher une poignée en métal lui donnait un terrible mal de tête.

Lorsqu'elle se plaignait de migraines, de fatigue, d'engourdissement, d'attaques de panique et d'une envie inexplicable et soudaine de pleurer, sa famille et ses docteurs ont cru que les symptômes étaient simplement le fruit d'une imagination active.

Un médecin l'envoya dans un hôpital psychiatrique où elle fut traitée aux électrochocs et où des tranquillisants lui furent administrés.

« Ne sachant pas ce que c'était, les docteurs décidèrent que j'étais folle », a raconté Black, qui est âgée de 58 ans.

Il y a quatre ans, après avoir vu à la télévision quelqu'un qui semblait souffrir des mêmes maux qu'elle, Black a pu enfin apprendre de quoi elle était atteinte et trouver un docteur qui croyait vraiment qu'elle était malade.

Elle apprit par la suite qu'elle faisait partie des quelque 60 000 Canadiens souffrant d'une maladie connue sous le nom d'hypersensibilité environnementale — qui englobe une série de troubles causés par une sensibilité inhabituelle à des produits chimiques, à des aliments et à l'environnement.

« Les maladies reliées à l'environnement ne se manifestent pas de la même façon que les autres maladies et sont de ce fait plus difficiles à diagnostiquer », affirme Ed Lowans, un porte-parole pour l'Ontario de l'Association de la santé environnementale et des allergies.

« C'est la raison pour laquelle la profession médicale a beaucoup de mal à accepter son existence ».

Les experts ne connaissent pas l'o-

rigine de la maladie, mais ceux qui en sont atteints peuvent trouver un soulagement en modifiant leurs maisons et leur environnement pour éviter d'entrer en contact avec des produits auxquels ils sont sensibles.

En décembre 1988, le gouvernement fédéral a autorisé une déduction fiscale pour des filtres à eau et à air ainsi que pour l'installation d'un système de chauffage central à l'électricité pour raisons de santé. Certains gouvernements provinciaux vont même jusqu'à consentir une aide au logement, l'installation des handicapés dans des immeubles appartenant à l'État et des subventions pour rendre les maisons salubres.

Cependant, d'après les personnes atteintes d'hypersensibilité environnementale, les traitements spéciaux et les frais médicaux ne sont pas remboursés par les régimes provinciaux d'assurance-maladie. Certains se plaignent du fait que les agences gouvernementales leur ferment la porte au nez même lorsqu'ils sont censés avoir droit à certains remboursements.

« Bien des gens se voient totalement refuser de l'aide lorsqu'ils en font la demande, dit Lowans. Ils se heurtent à un mur de briques et se font ridiculiser par les professionnels, les bureaucrates et même des membres de leurs propres familles ».

« Il n'est pas rare de voir certains d'entre eux se suicider parce qu'on refuse de les aider — pas de pension ou manque de soins médicaux adéquats ».

L'année dernière, un habitant du nord de l'Ontario qui souffrait de cette maladie depuis huit ans s'est fait sauter la cervelle. Les fonctionnaires lui avaient refusé une pension d'invalidité.

Il figurait parmi au moins cinq victimes de ce mal funeste ayant choisi le suicide pour s'en libérer depuis 1980, indique Chris Brown, un autre porte-parole de l'association de santé environnementale, qui compte des représentants dans plusieurs régions du Canada.

La mort de cet homme avait poussé Ross Bennett, l'ancien coroner en chef de l'Ontario, à presser le gouvernement provincial de venir au secours de ces nouveaux handicapés.

« Il est clair que ces gens souffrent énormément et la tradition dans cette province veut qu'ils soient traités avec beaucoup de compassion », a écrit Bennett dans une lettre adressée aux sous-ministres de la Santé, du Logement et des Services sociaux.

Cependant, le ministère de la Santé a répliqué que tant que l'hypersensibilité ne sera pas mieux comprise, les gouvernements ne seront pas en mesure de savoir quels services offrir aux personnes qui en sont victimes.

« Nous ne savons pas quels sont leurs besoins parce que jusqu'à présent aucun traitement digne de ce nom n'a été trouvé pour soigner cette maladie », fait remarquer Anna Rosa Spina, un conseiller du ministère.

Actuellement, seuls l'Ontario et la Nouvelle-Écosse ont jugé bon de créer des comités chargés d'enquêter sur la maladie, ajoute Spina.

Entre-temps, Black raconte qu'elle a appris à se servir de sa tête.

« On doit improviser, dit-elle. J'ai tiré parti de tout ce que j'avais appris au fil des ans pour survivre. J'ai recouvert mes poignées de porte avec des chaussettes en coton, et je me suis débarrassée de mon tapis ainsi que de la moitié de mes meubles ».

Black s'est trouvée une boîte spéciale en verre pour éviter de sentir les exhalaisons de l'encre lorsqu'elle lit. Elle a couvert son matelas de draps de soie, un des quelques tissus qu'elle peut tolérer, et elle a mis des serviettes à la place des oreillers.

Elle ne mange que des aliments biologiques et demande à ses amis de ne pas se mettre de l'eau de Cologne s'ils ont l'intention de lui rendre visite.

La monture de métal de ses lunettes a été remplacée par une monture en acrylique. Et elle se réfugie dans son chalet dès qu'on commence à arroser les pelouses de son quartier de pesticides.

« J'ai d'abord pensé que je n'arriverais jamais à avoir une vie normale, mais ça va de mieux en mieux », dit-elle.

« Je crois que j'ai le don de survie ».

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ Des résidents

M. Raymond Bellavance.  
M. Bellavance s'inquiète toujours d'une éventuelle prise de possession par les Warriors du parc industriel de Ville Sainte-Catherine, qui voisine la réserve de Kahnawake, et qui réunit les intérêts économiques les plus importants de la petite ville.

Les évacués de la rive sud de Montréal sont principalement relogés dans des hôtels et des condominiums de Montréal ou de Mirabel, ceux d'Oka se dirigent plutôt vers les Laurentides, dans la région de Saint-Sauveur.

Pendant ce temps, le ministre délégué aux Affaires autochtones M. John Ciaccia rencontrait à Montréal le grand chef de la Confédération des Six-Nations, M. Leon Shenandoah, et le Conseil de bande de Kanesatake, dans une tentative ultime de sauvetage des négociations entreprises avec l'équipe de négociation de Kanesatake.

« Nous demandons aux Warriors de lever les barricades sur le pont Mercier, a déclaré le chef de bande de Kanesatake, George Martin, au nom de la Confédération traditionnelle des Six-Nations. Nous affirmons qu'elles ne sont plus nécessaires pour appuyer les négociations pacifiques sur les revendications territoriales d'Oka ».

M. Shenandoah a pour sa part recommandé que deux représentants du grand Conseil de la Confédération se rendent à Kanesatake pour assurer que le territoire de Kanesatake soit rendu aux Mohawks de façon pacifique. Il espère également que toute menace de bain de sang soit écartée des deux côtés.

Les Mohawks embarrasés à Kanesatake n'avaient toujours pas répondu à ces appels au moment de mettre sous presse hier.

M. Ciaccia a d'autre part tenu à rendre publiques, hier, les menaces qui ont été dictées à son sous-ministre à l'endroit de citoyens mohawks par M. Joey Deom, porte-parole des Mohawks et Warriors de Kahnawake.

« Les efforts de M. Ciaccia pour compromettre le chef du Conseil de bande de Kahnawake, M. Joe Norton, pour faire intervenir l'Assemblée des Premières Nations dans l'équation ont échoué. M. Ciaccia n'est pas lié par les trois conditions préalables et il traîne les pieds volontairement. S'il continue de jouer ce jeu, des membres de la communauté mohawk seront tués, il y aura également du chaos ailleurs au pays », peut-on lire dans ce communiqué dicté au sous-ministre de M. Ciaccia par l'avocat des Mohawks, M. James O'Reilly, le dimanche 5 août à 10 h 45, au nom de M. Deom.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a réaffirmé hier qu'il n'avait pas l'intention d'entrer de plein pied dans les négociations, malgré un appel envoyé personnellement lundi au premier ministre du Canada Brian Mulroney par les Mohawks de Kanesatake.

« Les questions de sécurité en jeu à Oka et à Châteauguay demeurent essentiellement de juridiction provinciale. Il y a bien des discussions qui

ont cours quant à divers plans d'intervention d'urgence possibles, mais le gouvernement fédéral n'a absolument pas l'intention d'intervenir immédiatement dans ce dossier. Nous rédigerons une réponse à la lettre des Mohawks en temps et lieu », a confirmé M. Mark Hudson, attaché de presse du ministre fédéral des Affaires indiennes, M. Tom Siddon.

### ◆ Le Manitoba

morfondent en dernière place.  
À la dissolution de l'Assemblée, les tories détenaient 24 sièges, les libéraux 21 et le NPD, 12.

M. Filmon s'est maintenu en tête de son gouvernement minoritaire pendant plus de deux ans en dépit de nombreuses turbulences. Certaines de ses politiques ont mécontenté des électeurs, mais sa performance à l'égard de l'accord du lac Meech, qu'il a refusé de soumettre pour ratification en invoquant son opposition à la politique d'affichage commercial du Québec, lui a valu des réactions nettement plus favorables.

Après que Mme Carstairs eut initialement été la première à critiquer l'entente constitutionnelle, M. Filmon devait prendre la direction des efforts en vue d'obtenir des modifications à l'entente.

Avec le chef néo-démocrate Doer, les trois leaders manitobains avaient finalement réussi à obtenir des changements jugés acceptables, mais l'arrangement devait échouer quand Elijah Harper, député néo-démocrate et amérindien, bloqua tout débat jusqu'à l'expiration du délai de ratification du 23 juin, entraînant la mort de l'accord du lac Meech.

M. Filmon doit apparemment son maintien en selle à une stratégie du genre de celle qu'il a employée avec le lac Meech, soit de ne jamais faire un pas sans s'être d'abord assuré de l'appui de l'un ou l'autre des leaders de l'opposition.

Plusieurs députés, ministres ou ex-ministres ne seront pas candidats pour ce scrutin, notamment le ministre des Services aux familles Charlotte Olson et le ministre du Travail Gerrie Hammond.

### ◆ Le FFM

cumentaire de Stanislas Govoroukhin *Ce n'est pas une vie*, constitue une dénonciation sévère du régime soviétique. Quant aux Américains, ils nous présentent notamment, outre une édition rajeunie en 70 mm du célèbre *Fantasia*, de Walt Disney, *Hot Spot*, un film de Dennis Hopper (celui qui remportait au Festival des Films du monde 86 le prix du meilleur acteur pour son rôle dans *Blue Velvet*). Événement : le très attendu film *Béthune*, de Philip Borsoe, (une co-production Canada-France-Chine), mettant en vedette Donald Sutherland, Helen Mirren, Anouk Aimée et Helen Saver, fera en grande première sa sortie officielle durant le Festival.

Malgré le climat politique qui y sévit, pas de boycottage du cinéma chinois qui se retrouve comme prévu à la place d'honneur du Festival. « Les autres grands festivals invitent la Chine; nous aussi », déclare laconiquement Serge Losique. La section « Cinéma chinois d'aujourd'hui » présente donc huit productions. Parmi lesquelles *Sang noir*, de Pei Xie, et *Ju Dou*, de Zhang Yimou et Yang Fengliang. Une fois de plus cette année, une place toute particulière est faite au cinéma d'Amérique Latine — 11 films — Le Festival des Films

du monde est le seul à accorder une section spéciale aux cinéastes de cette partie du monde). À surveiller : *Des jours meilleurs viendront*, du Brésilien Carlos Diegues.

Extrêmement intéressante promise d'être la nouvelle section : « Hommage à la liberté, films interdits de l'Europe de l'Est ». Elle met 13 films à l'affiche. « La plupart très audacieux, réalisés dans conditions extrêmement dangereuses », précise Danièle Cauchard qui s'émervaille que des réalisateurs connus et arrivés (Christo Christov, de Bulgarie, Zivojin Pavlovic, de Yougoslavie) aient pu affronter les foudres des censeurs en mettant en scène des films aussi contraires à l'orthodoxie du régime. Signalons dans cette catégorie les deux films du Yougoslave Bato Cengic *Le Rôle de ma famille dans la révolution mondiale* et *Images de la vie des ouvriers de choc*. Créée par Vladimir Denisenko en 1969, *La Conscience* est pour sa part le tout dernier film à avoir obtenu une levée d'interdiction en URSS. Il sera lui aussi de la programmation d'un festival qui pourrait difficilement demeurer apolitique.

### ◆ Les É.-U.

de prouver qu'elle a toujours de l'importance sur l'échiquier international, et la nécessité de ne pas méconter son voisin irakien, son principal fournisseur de pétrole et son débiteur avec près d'un milliard de dollars de dettes.

Le porte-parole du gouvernement et ministre d'État Mehmet Yazar a annoncé hier après-midi la fermeture de l'oléoduc irakien et le gel des avoirs irakiens et koweïtiens, estimés à 200 millions de dollars en Turquie.

L'Irak exporte également du pétrole par l'Arabie saoudite, mais le débit de son oléoduc vers la mer Rouge a été considérablement réduit, faute de clients.

L'Arabie saoudite et ses partenaires du Conseil de coopération du Golfe ont demandé hier soir le retrait immédiat des troupes irakiennes au Koweït. Mais le communiqué publié par leurs ministres des Affaires étrangères ne fait aucune allusion aux sanctions décrétées par l'ONU.

Le Yémen, qui avait jusqu'ici soutenu Bagdad, a également réclamé le retrait des forces irakiennes du Koweït.

Malgré la mobilisation d'une trentaine de navires de guerre, Washington estime « prématuré » de parler de blocus naval pour appliquer ces sanctions.

Par l'intermédiaire de la *Pravda*, Moscou, qui, comme Pékin, a suspendu ses ventes d'armes à l'Irak, s'est dit prêt à offrir ses bons offices pour trouver une « issue honorable » au conflit, et a averti le monde de ne pas se précipiter dans des solutions trop expéditives.

Le prince héritier du Koweït et premier ministre du gouvernement déposé, cheikh Saad al-Abdulla al-Sabah, a déclaré que des négociations avec l'Irak étaient possibles, mais seulement après le retrait des troupes irakiennes et le rétablissement du gouvernement légitime de l'émirat.

Il a fait cette déclaration après avoir rencontré à Alexandrie le président Hosni Moubarak qui a également reçu, séparément, Izzat Ibrahim, vice-président du Conseil de commandement de la révolution irakien, et le secrétaire américain à la défense Dick Cheney.

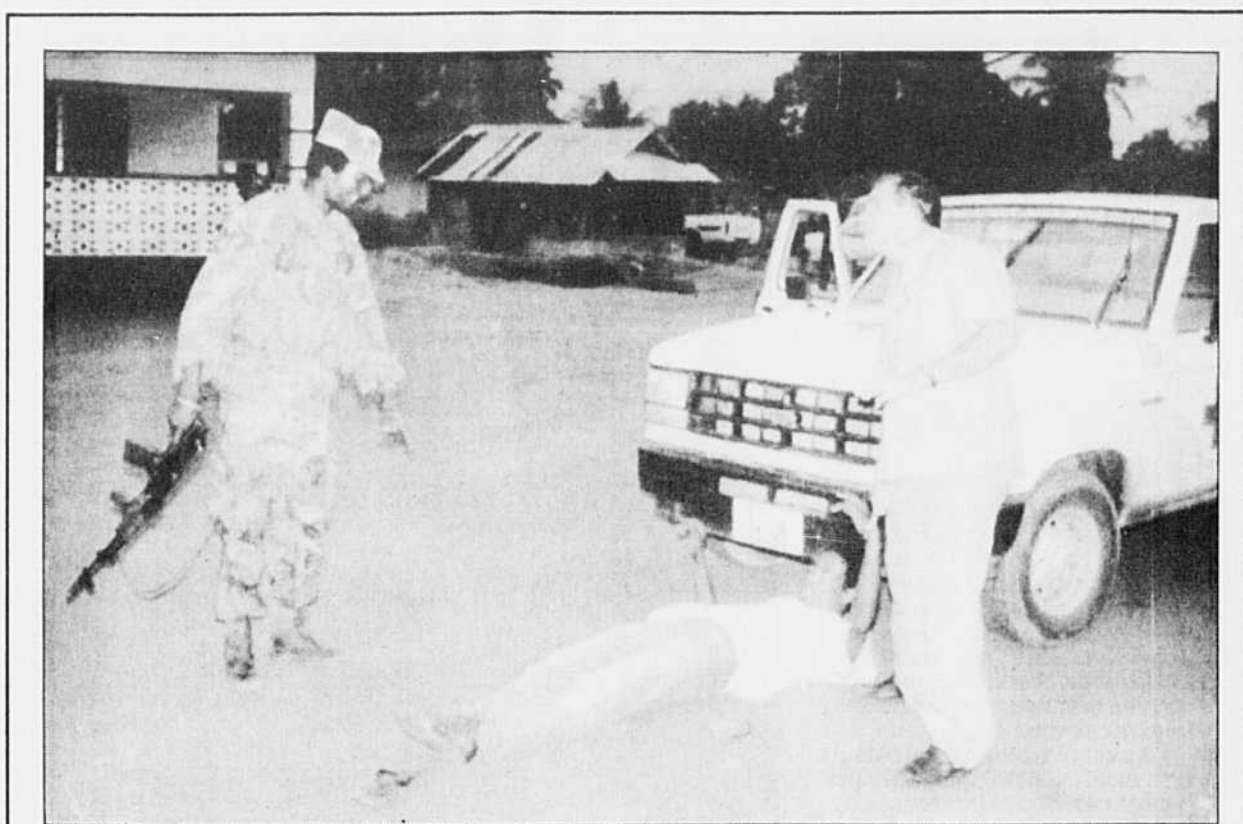


PHOTO AP

### Le chef fait lui-même le travail

Le chef rebelle libérien Prince Johnson, devant son camp situé en périphérie de la capitale Monrovia, est photographié ici quelques secondes avant qu'il n'achève le prisonnier étendu par terre, coupable d'avoir excédé sa ration de riz. Le témoin de cette scène d'horreur, à droite, est un secouriste français, Jacques Montourouy, menotté encore à la victime, mais qui a été évacué sain et sauf un peu plus tard.

## Plaidoyer pour les Mohawks à Genève

GENÈVE (PC) — La crise d'Oka a été évoquée hier à la sous-Commission des droits de la personne des Nations unies, à Genève, tandis que des militants pour les droits de la personne qui disent craindre une éruption de violence ont adressé un plaidoyer pressant au gouvernement du Québec pour qu'il revienne sur l'ultimatum lancé aux Mohawks concernant la reprise des négociations.

Dimanche, le premier ministre québécois Robert Bourassa avait adressé aux Mohawks un ultimatum de 48 heures pour reprendre les négociations sur la levée des barricades à Oka et Châteauguay. Autrement, prévenait-il, son gouvernement prendrait « les mesures appropriées » pour résoudre le conflit, qui s'est envenimé depuis le raid manqué de la Sûreté du Québec, le 11 juillet dernier, contre les barricades érigées quatre mois plus tôt par les Mohawks, raid au cours duquel un policier a trouvé la mort.

Les Mohawks ont annoncé lundi qu'ils défiaient l'ultimatum.

Dans une déclaration de son président, M. Danilo Turk, la 42e sous-commission a exprimé sa préoccupation concernant la situation à Oka et l'a transmise au gouvernement canadien. La sous-commission a obtenu d'Ottawa l'assurance qu'on tiendrait les Nations unies informées du processus de négociation.

Par ailleurs, une pétition signée par plusieurs dizaines de délégués à la sous-Commission des droits de la personne des Nations unies à Genève et chefs de missions étrangères réclame du gouvernement québécois l'assurance qu'il « poursuivra des négociations non violentes ».

La pétition est endossée notamment par Mme Wilde Spalding, militante des droits de la personne et héritière de la fortune du manufacturier d'articles de sport Spalding. Elle est observatrice aux audiences de la sous-commission sur l'affrontement entre les Mohawks et le gouvernement du Québec.

Mme Spalding a expliqué que la sous-commission ne peut réagir à

des crises soudaines de violence ou à des injustices dans le monde et qu'« en cas d'urgence » ses membres doivent agir « à titre individuel ».

« Il y a danger de pertes de vie », a soutenu Mme Spalding, ajoutant qu'il n'était pas impossible qu'un geste malheureux soit posé du côté des Mohawks autant que du côté gouvernemental.

Devant la situation, une délégation mohawk à Genève a retardé son départ pour Tromsø, en Norvège, où elle doit participer à une réunion du Conseil mondial des peuples indigènes.

Le chef de la délégation, M. Kenneth Deer, s'est dit vivement préoccupé par ce qu'il considère comme une menace directe de la part du gouvernement, et s'est montré relativement satisfait que la question ait été évoquée par la sous-commission. Le gouvernement canadien, a-t-il déclaré, a toujours tenté de présenter la question comme un problème intérieur. Nous disons que les violations des droits de l'homme concernent le monde entier.

## Le Canadien échange Bobby Smith

d'après la Presse Canadienne

L'É. CANADIEN de Montréal a échangé le vétéran joueur de centre Bobby Smith aux North Stars du Minnesota, hier, en retour d'un choix de quatrième ronde au repêchage de 1992.

La nouvelle a été annoncée vers 19 h au moment où Smith était à Hamilton pour participer à l'enregistrement d'une populaire émission animée par Don Cherry.

Le directeur général du Canadien, Serge Savard, a confirmé que l'échange était planifié depuis quelque temps, soit depuis l'acquisition de Denis Savard, des Blackhawks de Chicago.

« Il n'y a aucun doute que la venue de Denis Savard a précipité le départ de Smith », a déclaré Savard.

« Ce n'est un secret pour personne que le Canadien cherchait à améliorer son efficacité en avantage numérique. L'acquisition de Denis Savard et l'embauche de Charles Thifault à titre d'entraîneur-adjoint devraient combler les lacunes à ce chapitre ».

Pour Smith, le premier choix au repêchage de 1978, il s'agit d'un retour aux sources. Il était passé au Canadien en octobre 1983 en retour de Keith Acton, Mark Napier et d'un

choix de troisième ronde au repêchage de 1984.

Smith, qui est âgé de 32 ans, a été diminué par les blessures la saison dernière. Il a marqué 12 buts et récolté 26 passes en 53 rencontres.

Le joueur de centre de six pieds et quatre pouces aurait bénéficié de beaucoup moins de temps de glace avec l'arrivée de Denis Savard.

« C'est d'un commun accord que l'échange a été conclu, a expliqué Savard. J'ai discuté avec Bobby (Smith) à quelques reprises et la transaction d'hier ne l'a certainement pas pris par surprise ».

À sa première saison dans la Ligue nationale en 1978-79, Smith a remporté le trophée Calder, remis à la recrue par excellence dans la LNH, totalisant 30 buts et 44 passes. Il a connu sa meilleure saison en 1981-82 quand il a marqué 43 buts et récolté 71 passes.

Avec le Canadien, il a connu une saison de 93 points, dont 26 buts, en 1987-88.

En 12 campagnes dans la Ligue nationale, il a obtenu 932 points, dont 328 buts.

« Je sais qu'un choix de quatrième ronde pour un joueur de la trempe et de l'expérience de Bobby Smith peut paraître dérisoire, a concédé Savard. Mais il ne faut pas oublier qu'à 32

ans, la valeur marchande d'un athlète est à la baisse... et elle continue de baisser. Il ne fallait pas être trop gourmand dans les circonstances ».

« Nous avons tâté le terrain et l'offre des North Stars nous a semblé la plus appropriée. C'est évident que nous aurions pu obtenir davantage... mais seulement si d'autres joueurs avaient été impliqués dans la transaction ».

En fin stratège qu'il est, le directeur général du Canadien anticipe également un changement aux règlements de la LNH d'ici 1992.

« Si tout fonctionne comme prévu, on pourra peut-être repêcher des joueurs de 17 ans en 1992; à ce moment-là, un choix de quatrième ronde pourrait définitivement nous profiter ».

Selon Savard, le départ de Smith ne créera pas une ouverture au sein de l'alignement du Canadien, mais elle servira sûrement de motivation à des joueurs de centre prometteurs comme Andrew Cassells et Brent Gilchrist.

« Smith a connu une belle carrière à Montréal et c'est toujours difficile de se départir d'un joueur qui a autant contribué aux succès d'une équipe », a conclu Savard.

## 8 août

par la PC et l'AP

1989: la Cour suprême du Canada lève l'injonction empêchant Chantal Daigle de se faire avorter; Ottawa présente son projet de taxe sur les produits et services.

1988: décès du chanteur et poète québécois Félix Leclerc; la Duchesse de York donne le jour à une fille, Béatrice.

1987: mariage du chanteur québécois René Simard et de Marie-Josée Taillefer à Saint-Sauveur.

1986: un véhicule piégé fait 17 morts et 84 blessés à Beyrouth-Ouest.

1979: le cardinal Léger rentre à Montréal pour jour de sa retraite après avoir séjourné en Afrique.

1975: enlèvement du fils du riche Sam Bronfman à Montréal. Les ravisseurs demandent plus de deux millions de dollars.

1974: le président Richard Nixon démissionne sous la pression du scandale du Watergate.

1963: des malfaiteurs, parfaitement organisés, attaquent le train postal Glasgow-Londres, dans ce qui sera appelé le hold-up du siècle et dérobent deux millions et demi de livres sterling.

1900: le premier tournoi de tennis de la Coupe Davis s'ouvre au Massachusetts.

Ils sont nés un 8 août: Le peintre anglais Godfrey Kneller (1646-1723); le philosophe écossais Francis Hutcheson (1694-1746); l'actrice américaine Esther Williams (1923); l'ex-gardien de but du Canadien de Montréal Ken Dryden (1947).